

Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, le prix de l'espadon frais ou réfrigéré en provenance du Maroc a fluctué entre 4,90 EUR/kg (semaine 35/2024) et 13,72 EUR/kg (semaine 49/2021), tandis que 48% des prix hebdomadaires oscillaient entre 8,00 EUR/kg et 10,00 EUR/kg.

Au cours de la période de 36 mois analysée (d'octobre 2021 à septembre 2024), le prix moyen pondéré de première vente d'albacore s'est élevé à 7,40 EUR/kg en France, soit 199% de plus qu'au Portugal (2,47 EUR/kg) et 162% de plus qu'en Espagne (2,82 EUR/kg).

En septembre 2024, la consommation mensuelle moyenne des ménages en carpe fraîche a totalisé 41 tonnes en Allemagne et 16 tonnes en Pologne, pour un prix moyen de 10,79 EUR/kg et 8,27 EUR/kg, respectivement.

La production marine a fortement augmenté en Turquie, particulièrement depuis le début des années 2000. Les volumes sont passés de 2.525 tonnes en 1992 à 368.721 tonnes en 2022.

En 2023, l'UE a importé de pays tiers 17.026 tonnes (poids net) de saumon du Pacifique, pour une valeur de 103 millions d'euros.

Le 18 novembre 2024, la Commission européenne a publié le Rapport économique annuel de 2024 sur la flotte de pêche de l'Union européenne.



## Contenu



### Premières ventes en Europe

L'albacore (France, Portugal, Espagne) et le listao (France, Portugal, Espagne)



Prix hebdomadaires moyens à l'importation dans l'UE de certains produits de pays d'origine sélectionnés



### Consommation

La carpe en Allemagne et en Pologne



### Études de cas

La pêche et l'aquaculture en Turquie  
Le saumon du Pacifique dans l'UE



### Faits saillants mondiaux



### Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de change



Vous trouverez toutes les données, les informations et bien plus encore à l'adresse suivante :

[www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu)

@EU\_MARE #EUMOFA

## 1. Premières ventes en Europe

Entre **janvier et septembre 2024**, 16 États membres (EM) de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les données recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA<sup>1</sup>.

### 1.1. Janvier-septembre 2024 par rapport à la même période en 2023

**Augmentation de la valeur et du volume** : la Bulgarie a connu une augmentation de la valeur et du volume de ses premières ventes grâce au sprat et à la palourde.

**Baisse de la valeur et du volume** : la Belgique, Chypre, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la Suède ont enregistré une diminution de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Suède que la chute a été la plus importante, en raison de la chute des premières ventes de sprat, de hareng et de crevette d'eau froide.

Tableau 1. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)\***

Pays	Janvier-septembre 2022		Janvier-septembre 2023		Janvier-septembre 2024		Évolution par rapport à jan.-sept. 2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	10.285	65,55	10.632	65,90	8.446	51,32	-21%	-22%
Bulgarie	1.852	1,22	2.338	1,16	2.721	1,74	16%	50%
Chypre	576	2,49	578	2,67	501	2,40	-13%	-10%
Danemark	516.966	355,76	610.782	405,41	592.564	390,74	-3%	-4%
Estonie	43.755	12,26	49.682	18,56	44.858	22,25	-10%	20%
Finlande	39.912	9,56	43.480	12,58	35.190	13,29	-19%	6%
France	214.902	562,61	192.823	526,40	189.597	509,72	-2%	-3%
Allemagne	23.974	69,50	23.324	44,43	22.278	42,37	-4%	-5%
Italie	60.853	276,61	54.870	247,01	43.941	200,61	-20%	-19%
Lettonie	28.735	6,18	30.474	8,44	27.523	9,72	-10%	15%
Pays-Bas	74.651	141,39	46.618	102,53	18.104	114,57	-61%	12%
Pologne	53.609	13,31	52.870	20,80	44.459	23,22	-16%	12%
Portugal	88.898	233,88	94.251	231,88	82.510	213,03	-12%	-8%
Espagne	352.515	1.211,47	334.648	1.097,55	317.157	1.080,79	-5%	-2%
Suède	111.324	69,93	91.595	59,85	39.487	43,11	-57%	-28%
Norvège	2.261.415	2.623,36	2.278.427	2.363,67	2.222.368	2.352,53	-2%	0%
Royaume-Uni	224.084	475,31	250.772	492,65	253.260	465,40	1%	-6%

*Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.*

*\* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (sans TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif). Les données relatives au Danemark sont soumises à des mesures de confidentialité et ne correspondent donc pas exactement au total des premières ventes dans ce pays.*

<sup>1</sup> Données de premières ventes mises à jour le 18-11-2024.

## 1.2. Septembre 2024 par rapport à septembre 2023

**Augmentation de la valeur et du volume** : les premières ventes ont augmenté en Bulgarie, aux Pays-Bas, en Suède et en Norvège. En termes relatifs, la plus forte hausse a été observée en Norvège. Celle-ci s'explique par l'augmentation des ventes de maquereau et de hareng.

**Baisse de la valeur et du volume** : les premières ventes ont baissé en Belgique, à Chypre, au Danemark, en Italie, en Lettonie, en Pologne, au Portugal, en Finlande et en Estonie. C'est dans ces deux derniers pays que la baisse de la valeur et du volume a été la plus significative en termes relatifs. La diminution observée est surtout due à la chute des premières ventes de hareng et de sprat dans les deux pays en question.

Tableau 2. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES EN SEPTEMBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS**  
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros) \*

Pays	Septembre 2022		Septembre 2023		Septembre 2024		Évolution depuis septembre 2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.294	8,4	942	6,2	791	4,7	-16%	-24%
Bulgarie	99	0,1	138	0,136	141	0,246	2%	81%
Chypre	37	0,2	31	0,2	26	0,2	-16%	-15%
Danemark	33.613	42,5	59.433	54,9	54.454	52,1	-8%	-5%
Estonie	4.422	1,6	5.839	3,3	4.131	1,9	-29%	-43%
Finlande	475	0,1	839	0,2	543	0,2	-35%	-29%
France	25.654	65,0	22.085	56,0	21.971	55,9	-1%	0%
Allemagne	4.510	13,4	1.050	6,2	1.271	4,5	21%	-27%
Italie	7.370	27,2	7.645	29,8	5.523	22,3	-28%	-25%
Lettonie	3.824	0,8	3.657	1,1	3.155	1,1	-14%	-6%
Pays-Bas	21.941	22,0	2.091	12,7	2.982	16,4	43%	29%
Pologne	1.061	0,4	5.733	3,150	5.248	2,8	-8%	-12%
Portugal	12.838	25,1	15.396	28,6	12.351	26,6	-20%	-7%
Espagne	40.101	133,4	32.079	101,7	27.554	107,7	-14%	6%
Suède	5.535	8,0	2.960	5,6	3.104	6,0	5%	7%
Norvège	251.553	328,5	200.737	254,0	260.880	356,9	30%	41%
Royaume-Uni	36.699	63,2	32.094	56,7	34.987	52,4	9%	-8%

Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

\* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et le Royaume-Uni, et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (sans TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif). Les données relatives au Danemark sont soumises à des mesures de confidentialité et ne correspondent donc pas exactement au total des premières ventes dans ce pays.

Les données hebdomadaires les plus récentes, relatives aux premières ventes, sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA et peuvent être consultées [ici](#).

Les données mensuelles les plus récentes, relatives aux premières ventes, sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA et peuvent être consultées [ici](#).

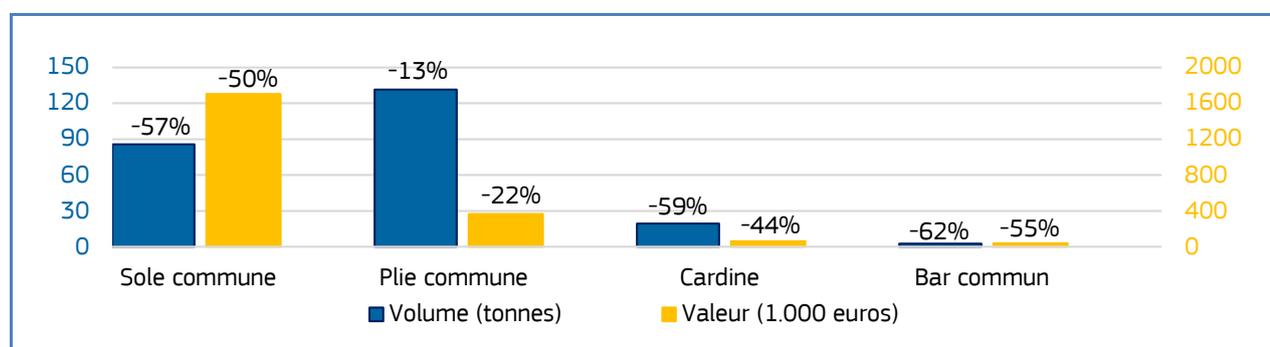
### 1.3. Premières ventes dans une sélection de pays

Les données de premières ventes analysées dans ce chapitre proviennent de l'EUMOFA<sup>2</sup>.

Tableau 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE**

 Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	51,3 millions d'euros, -22%	8.446 tonnes, -21%	Sole commune, calmar, plie commune, raie.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	4,7 millions d'euros, -24%	791 tonnes, -16%	Sole commune, plie commune, cardine, bar commun.

Graphique 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, SEPTEMBRE 2024**



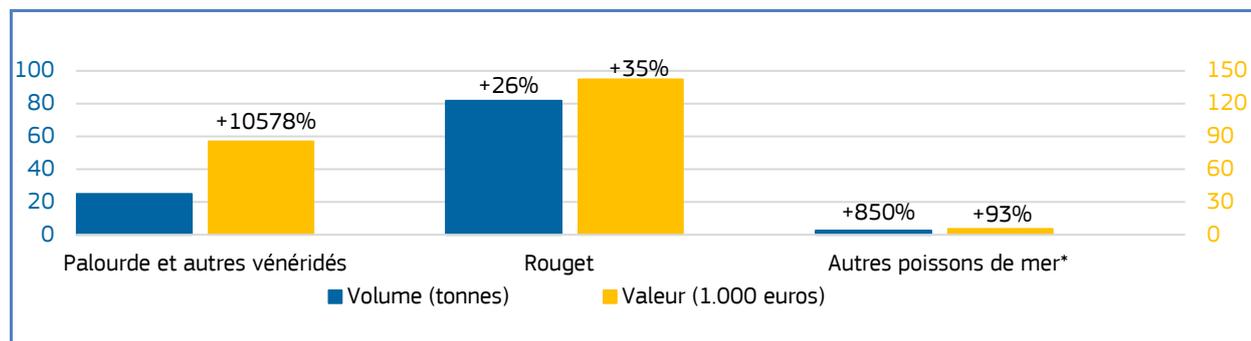
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE**

 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	1,7 million d'euros, +50%	2.721 tonnes, +16%	Sprat, palourde et autres vénéridés, autres mollusques et invertébrés aquatiques*.	En septembre 2024, les premières ventes de palourde et autres vénéridés ont augmenté par rapport à septembre 2023. En Bulgarie, la pêche de la palourde s'effectue uniquement le long des côtes de la mer Noire, à l'aide de navires de petite taille. Cette espèce n'étant soumise à aucun TAC, sa capture n'est pas réglementée. En juillet, août et septembre 2024, la palourde a fait l'objet de prises plus importantes, entraînant un approvisionnement du marché supérieur à celui observé pendant la même période en 2023. La température de l'eau a été anormalement élevée en septembre 2024, ce qui a pu affecter les activités de pêche.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	0,2 million d'euros, +81%	141 tonnes, +2%	Palourde et autres vénéridés, rouget, autres poissons de mer*.	

<sup>2</sup> Données de premières ventes mises à jour le 18-11-2024.

Graphique 2. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, SEPTEMBRE 2024

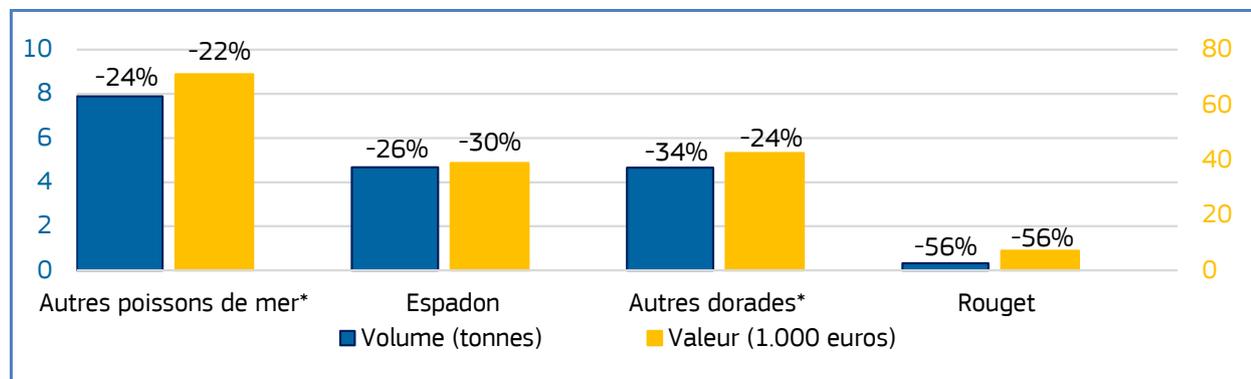


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces (voir Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

Tableau 5. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE

Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	2,4 millions d'euros, -10%	501 tonnes, -13%	Thon blanc, picarel, espadon, rouget.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	0,2 million d'euros, -15%	26 tonnes, -16%	Autres poissons de mer*, espadon, autres dorades*, rouget.

Graphique 3. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, SEPTEMBRE 2024

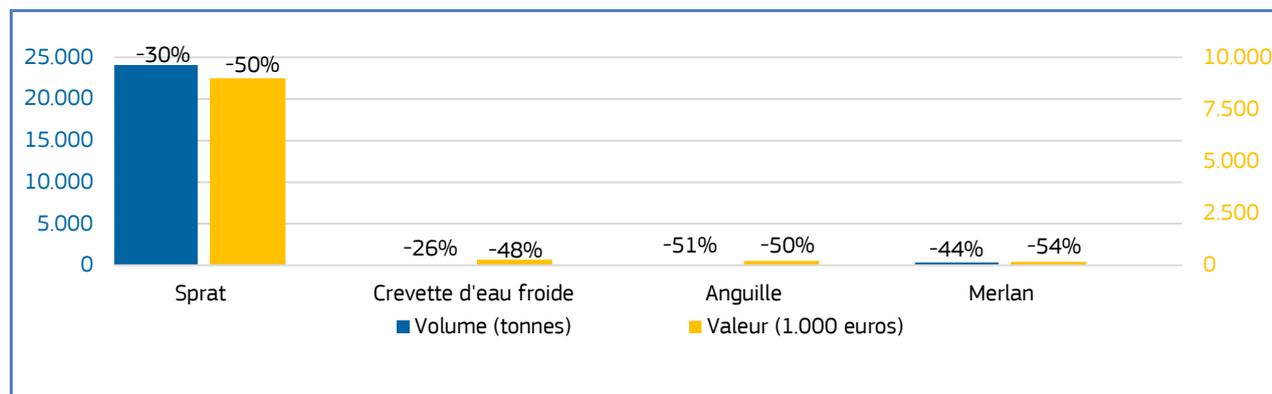


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 6. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK

Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	390,7 millions d'euros, -4%	592.564 tonnes, -3%	Autres poissons de fond*, sprat, plie commune, crevette d'eau froide.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	52,1 millions d'euros, -5%	54.454 tonnes, -8%	Sprat, crevette d'eau froide, anguille, merlan.

Graphique 4. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, SEPTEMBRE 2024

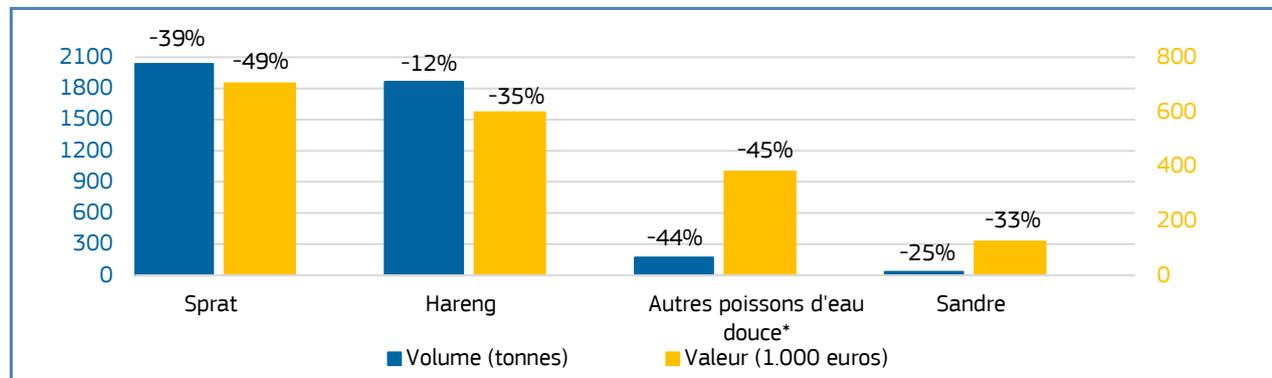


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 7. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE

Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	22,3 millions d'euros, +20%	44.858 tonnes, -10%	<b>Valeur</b> : sprat, hareng, éperlan. <b>Volume</b> : hareng, sprat, algues*.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	1,9 million d'euros, -43%	4.131 tonnes, -29%	Sprat, hareng, autres poissons d'eau douce*, sandre.

Graphique 5. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, SEPTEMBRE 2024

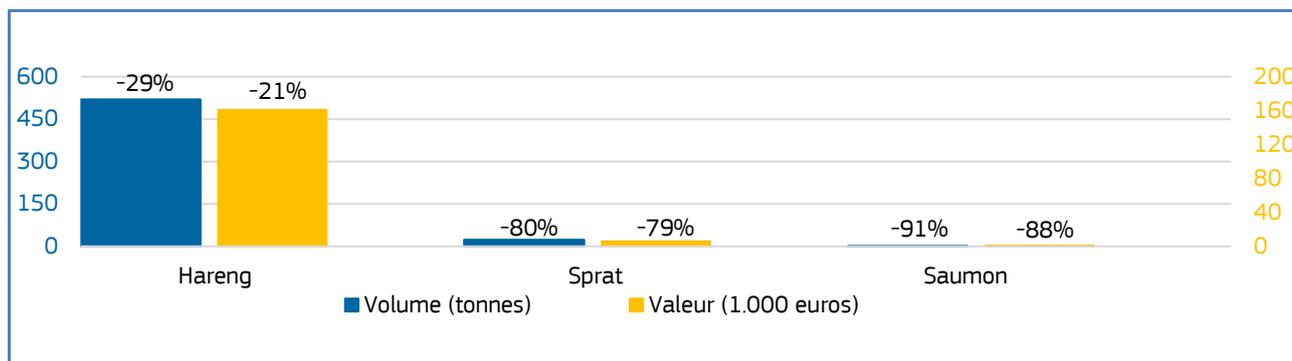


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 8. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE

Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	13,3 millions d'euros, +6%	35.190 tonnes, -19%	Hareng, sprat.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	0,02 million d'euros, -29%	543 tonnes, -35%	

Graphique 6. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, SEPTEMBRE 2024

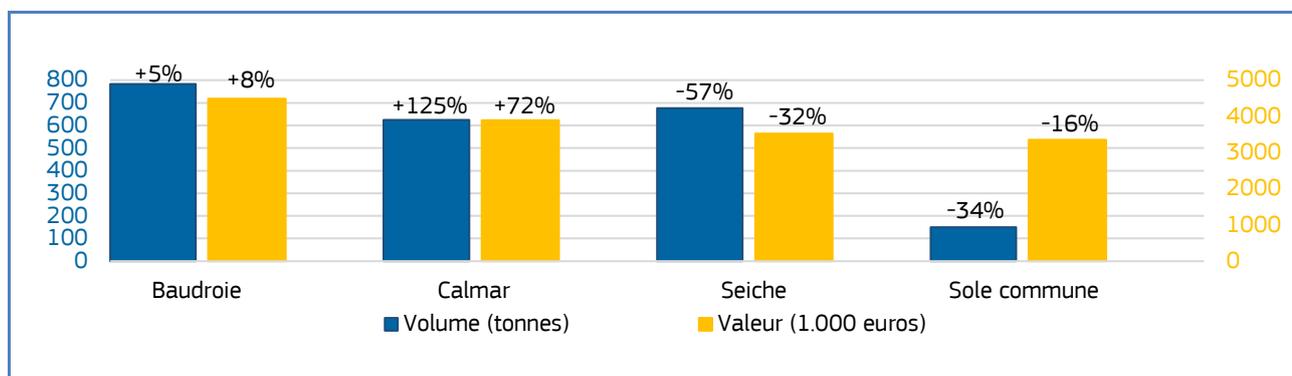


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 9. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE

France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	509,7 millions d'euros, -3%	189.597 tonnes, -2%	Autres mollusques et invertébrés aquatiques*, poulpe, anguille, sardine.	En septembre 2024, les premières ventes de calmar ont considérablement augmenté par rapport à septembre 2023. La plus forte hausse provenait principalement de la mer Celtique. La pêche du calmar est très saisonnière. En Bretagne et en Normandie, la haute saison se déroule entre septembre et janvier, suivie d'une période de ralentissement entre février et août. Les modifications des conditions océaniques ont entraîné une légère évolution de ce cycle saisonnier en 2024. En effet, les captures de janvier 2024 (426 tonnes) ont été inférieures à celles du même mois en 2023 (1.030 tonnes). De même, la saison de pêche a débuté un peu plus tôt, avec une hausse de 152 tonnes en août 2024 par rapport à août 2023, ainsi qu'une augmentation de 347 tonnes analysée ici. Aucune raison apparente n'explique l'augmentation du volume de première vente. Toutefois, le taux de croissance extrêmement rapide des spécimens et le taux de renouvellement élevé des populations indiquent que le calmar s'adapte vite aux modifications de l'environnement ou des écosystèmes.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	55,9 millions d'euros, 0%	21.971 tonnes, -1%	<b>Valeur</b> : baudroie, calmar, seiche <b>Volume</b> : seiche, sardine, thon blanc.	

Graphique 7. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, SEPTEMBRE 2024

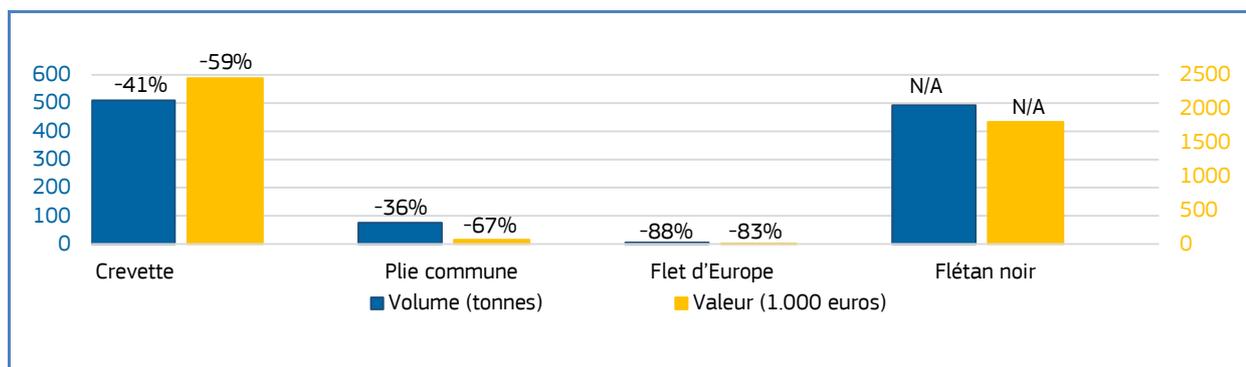


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE**

 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	42,4 millions d'euros, -5%	22.278 tonnes, -4%	Flétan noir, cabillaud, maquereau, crevette <i>Crangon</i> spp.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	4,5 millions d'euros, -27%	1.271 tonnes, +21%	Crevette <i>Crangon</i> spp., plie commune, flet d'Europe, flétan noir.

Graphique 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, SEPTEMBRE 2024**

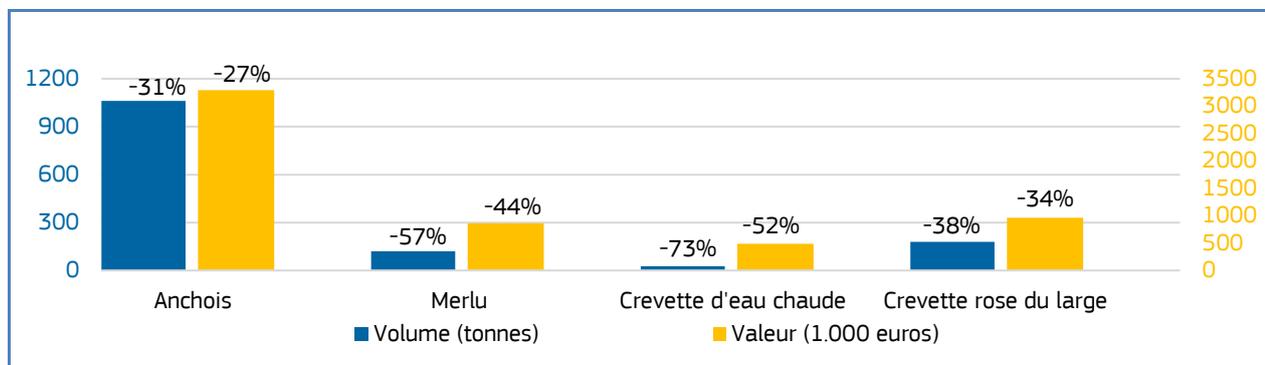


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE**

 Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	200,6 millions d'euros, -19%	43.491 tonnes, -20%	Merlu, anchois, crevette rose du large, crevettes diverses.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	22,3 millions d'euros, -25%	5.523 tonnes, -28%	Anchois, merlu, crevette d'eau chaude, crevette rose du large.

Graphique 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, SEPTEMBRE 2024**

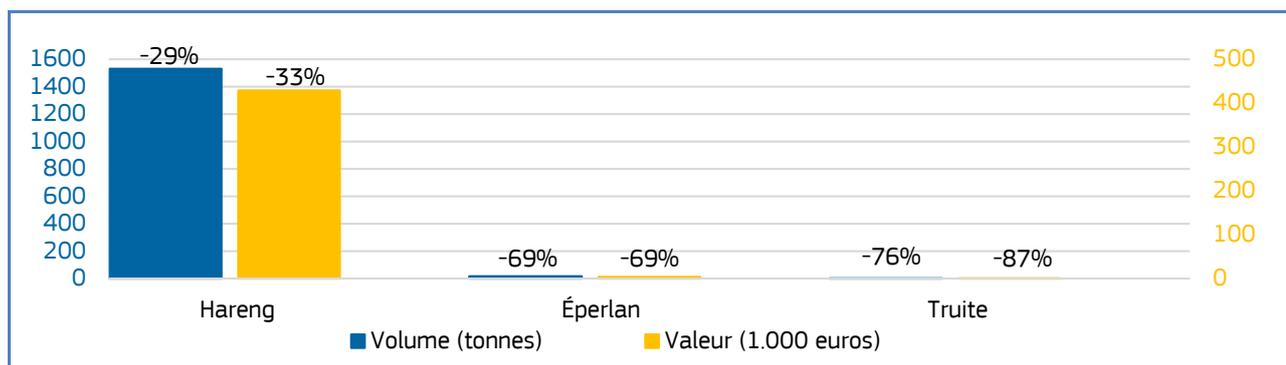


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE**

 Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	9,7 millions d'euros, +15%	27.523 tonnes, -10%	<b>Valeur</b> : sprat, autres poissons d'eau douce*, hareng. <b>Volume</b> : sprat, hareng, éperlan.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	1,1 million d'euros, -6%	3.155 tonnes, -14%	Hareng, éperlan, truite.

Graphique 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, SEPTEMBRE 2024**



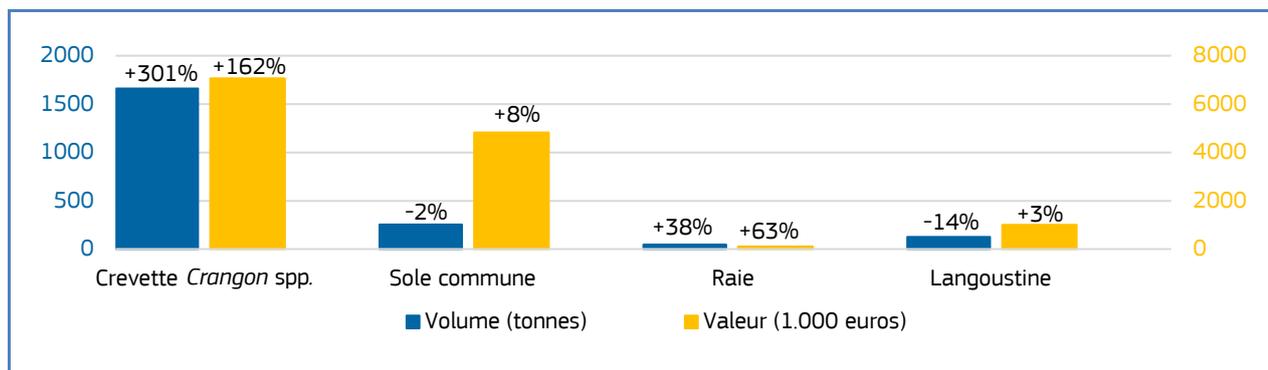
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS**

 Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	114,6 millions d'euros, +12%	18.104 tonnes, -61%	<b>Valeur</b> : crevette <i>Crangon</i> spp., calmar, cabillaud, maquereau. <b>Volume</b> : plie commune, grondin, langoustine.	En septembre 2024, un accroissement important des premières ventes de <b>crevette <i>Crangon</i> spp</b> a été observé par rapport à septembre 2023. Il ressort de l'analyse des données historiques que la production de 415 tonnes enregistrée en septembre 2023 semble être une exception au regard de la production de 2022 (1.666 tonnes), 2021 (2.500 tonnes), 2020 (1.900 tonnes) et 2019 (1.671 tonnes). Le stock de crevettes « grises » de la mer du Nord ( <i>Crangon crangon</i> ) semble suivre une tendance supérieure aux limites de référence ou aux approximations à la baisse. Il tend à se reconstituer rapidement après des périodes de faible abondance <sup>3</sup> . Cette évolution s'explique principalement par des facteurs externes en septembre 2023 (conditions climatiques moins favorables et hausse du coût du carburant).
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	16,4 millions d'euros, +29%	2.982 tonnes, +43%	Crevette <i>Crangon</i> spp, sole commune, rouget, langoustine.	

<sup>3</sup> [https://www.fishsource.org/stock\\_page/1207](https://www.fishsource.org/stock_page/1207)

Graphique 11. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, SEPTEMBRE 2024

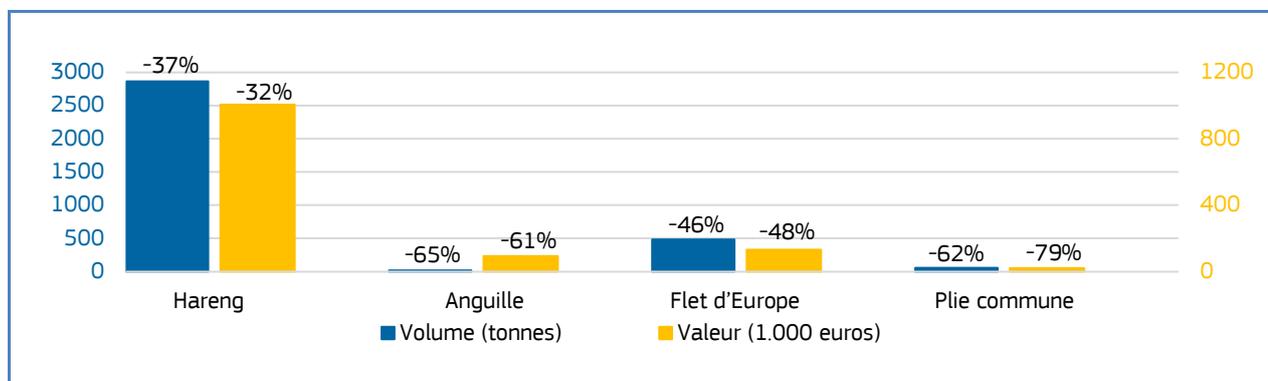


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 14. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE

Pologne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	23,2 millions d'euros, +12%	44.459 tonnes, -16%	<b>Valeur</b> : sprat, autres poissons d'eau douce*, sandre, anguille. <b>Volume</b> : sprat, hareng, flet d'Europe, plie commune.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	2,8 millions d'euros, -12%	5.248 tonnes, -8%	Hareng, anguille, flet d'Europe, plie commune.

Graphique 12. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, SEPTEMBRE 2024

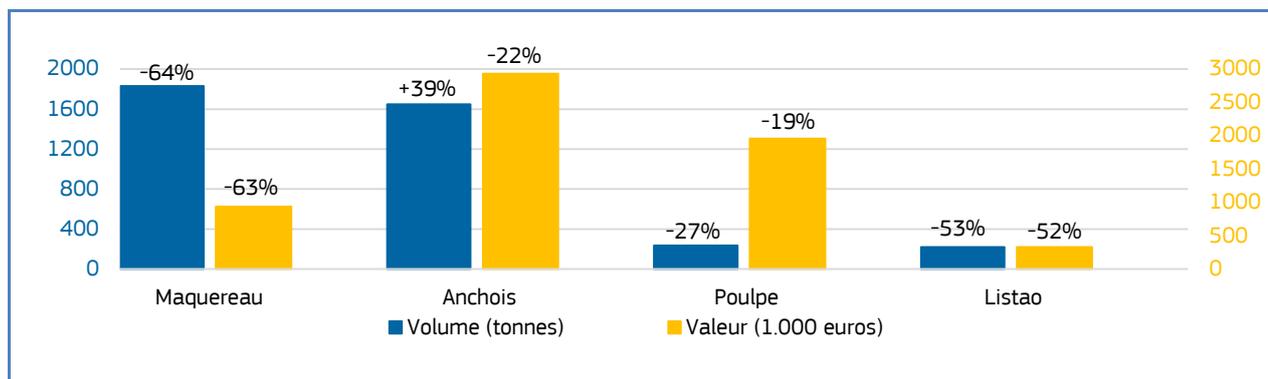


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 15. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL

Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	213,0 millions d'euros, -8%	82.510 tonnes, -12%	Poulpe, anchois, maquereau, chinchard commun.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	26,6 millions d'euros, -7%	12.351 tonnes, -20%	Anchois, listao, poulpe, maquereau.

Graphique 13. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, SEPTEMBRE 2024

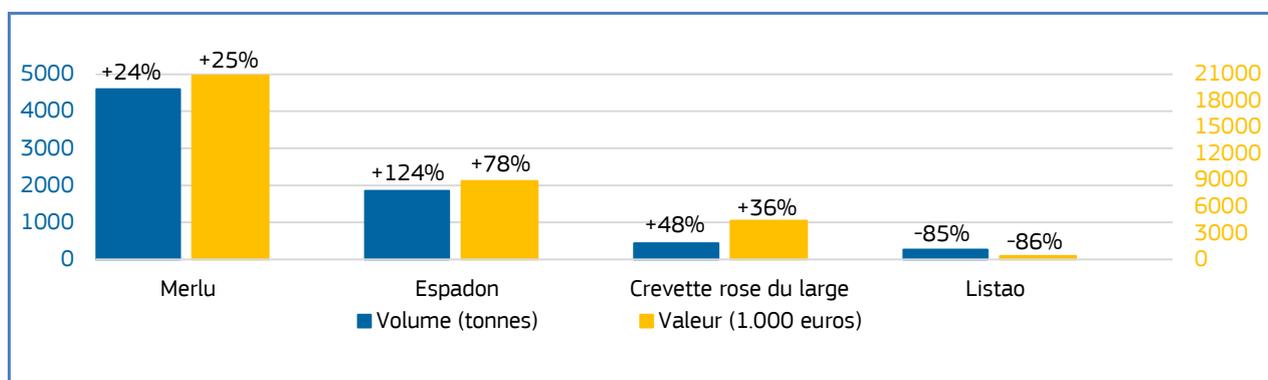


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE

 Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	1.080,8 millions d'euros, -2%	317.157 tonnes, -5%	Palourde et autres vénérédés, listao, thon obèse, maquereau, merlu.	En septembre 2024, les premières ventes d'espadon ont connu une augmentation modérée par rapport à septembre 2023. L'UE représente plus de 50% du quota de l'ensemble des prises de cette espèce dans l'Atlantique Nord. L'Espagne est l'un des principaux acteurs engagés dans cette pêche. Lors de la 24 <sup>e</sup> réunion spéciale de la CICTA, les totaux admissibles de captures par la flotte espagnole ont été accrus d'environ 6.400 tonnes. L'état positif du stock est la principale raison de cette augmentation importante du volume. Septembre 2023 a enregistré les captures mensuelles les plus faibles depuis 2017, malgré un taux annuel conforme aux niveaux habituels. La valeur économique de cette pêche n'a cependant pas beaucoup augmenté en raison du faible prix de l'espadon sur le marché, lié directement à une baisse de la demande de cette espèce. Par voie de conséquence, il a été demandé à l'Espagne de retirer 35% de sa flotte l'an dernier.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	107,7 millions d'euros, +6%	27.554 tonnes, -14%	<b>Valeur</b> : merlu, espadon, crevette rose du large. <b>Volume</b> : listao, merlan bleu, chinchard commun.	

Graphique 14. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, SEPTEMBRE 2024



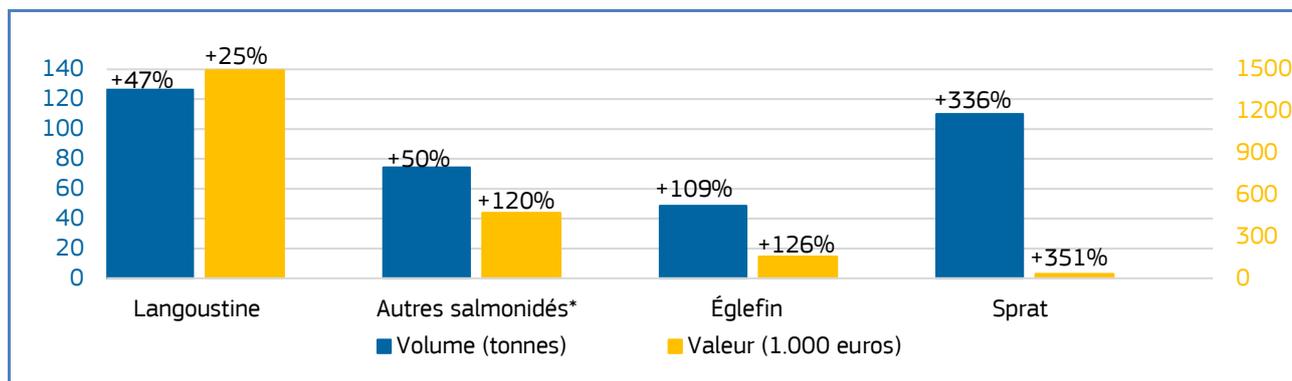
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE**

 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	43,1 millions d'euros, -28%	39.487 tonnes, -57%	Sprat, hareng, crevette d'eau froide, baudroie.	<p>En septembre 2024, les premières ventes d'<b>églefin</b> ont augmenté par rapport au même mois de 2023. Les quantités vendues d'églefin en septembre 2024 ont représenté 62% des débarquements de la flotte suédoise dans ce pays, contre 72% en 2023. Toujours en septembre 2024, le volume des ventes était 109% supérieur et le prix 8% supérieur par rapport à septembre 2023, tandis que le prix moyen était 31% supérieur à celui de 2024, ce qui semble indiquer que la demande du marché était supérieure à l'approvisionnement. Les débarquements d'églefin réalisés en septembre 2024 par la flotte suédoise en Suède ont été 144% supérieurs à ceux de septembre 2023. La hausse des ventes peut être due à une plus forte demande du marché. La température de l'eau a été anormalement élevée en septembre 2024, ce qui a pu avoir un effet positif sur les activités de pêche.</p> <p>En septembre 2024, les premières ventes de <b>salmonidés</b><sup>4</sup> ont connu une légère augmentation par rapport à septembre 2023. La forte hausse de la valeur est due notamment à l'augmentation de l'approvisionnement du marché en corégone blanc, dont le prix était 49% supérieur en septembre 2024 par rapport au même mois de l'année précédente. Toujours en septembre 2024, près de 1% seulement des autres salmonidés débarqués par la flotte suédoise a été vendu en Suède. Cela semble indiquer que cette espèce n'est pas appréciée par les consommateurs locaux. Le corégone blanc et les corégonnes ne sont soumis à aucun TAC et leur capture n'est pas réglementée.</p> <p>En septembre 2024, les premières ventes de crabe ont connu une croissance soutenue par rapport à septembre 2023.</p> <p>L'augmentation du stock a entraîné une augmentation de l'approvisionnement en 2024 par rapport à 2023. Les captures de crabe ne sont soumises à aucun TAC et ne sont pas réglementées. Elles ont progressé de 129% entre septembre 2024 et septembre 2023. Mais il ne s'agissait pas de quantités importantes. La température élevée de la mer, la capacité de pêche et les ressources disponibles ont entraîné un effort de pêche supplémentaire qui s'est traduit par une hausse de l'approvisionnement du marché en septembre 2024.</p>
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	6,0 millions d'euros, +7%	3.104 tonnes, +5%	Langoustine, autres salmonidés*, églefin, sprat.	

<sup>4</sup> L'augmentation concerne la catégorie des PEC « Autres salmonidés » de l'EUMOPA, qui englobe les salmonidés autres que le saumon et la truite.

Graphique 15. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, SEPTEMBRE 2024**



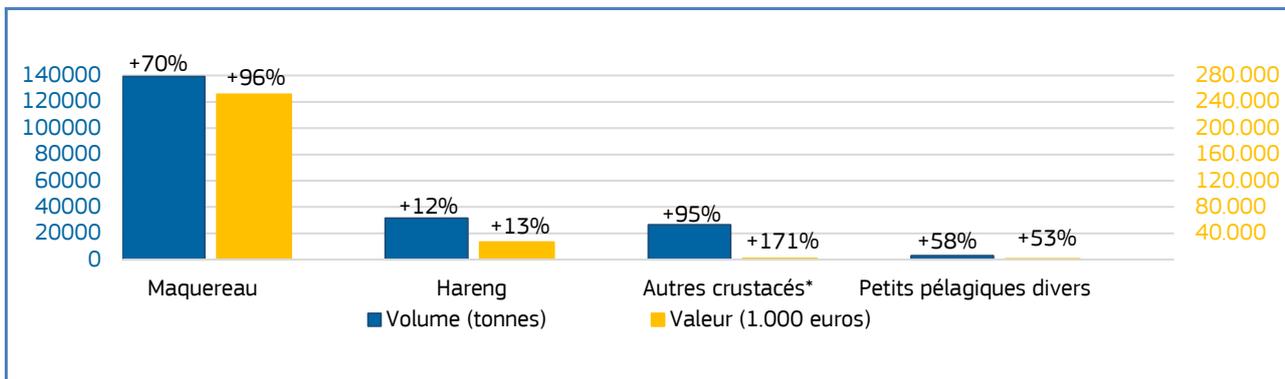
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE**

 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
<b>Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023</b>	2.352,5 millions d'euros, 0%	2,2 millions de tonnes, -2%	Cabillaud, maquereau, hareng, lieu noir.	En septembre 2024, les premières ventes de <b>krill de l'Antarctique</b> (inclus dans les PEC « Autres crustacés » de l'EUMOFA), ont connu une augmentation considérable, due essentiellement à la croissance de l'espèce. Le krill de l'Antarctique est géré par l'ORGP - CCAMLR <sup>5</sup> . Les totaux admissibles de capture (TAC) sont restés inchangés entre 2023 et 2024 (620.000 tonnes). Cette espèce est capturée par la flotte norvégienne, entre autres, principalement dans la zone de réglementation de l'Antarctique 48. Il fait l'objet d'une forte variabilité interannuelle, avec des cycles de 5-6 ans et des pics alternant avec des périodes plus creuses. La saison du krill se termine en septembre-octobre. De très faibles quantités ont été capturées en septembre 2023, tandis que 2024 était considérée comme une bonne année en termes de regroupements et de taille, se traduisant par de bonnes pêches. La production norvégienne, qui représenté environ 60% des TAC, est passée de 13.500 tonnes à 26.400 tonnes. Des volumes de capture (et de première vente) stables (autour de 26.000 tonnes en août et septembre) et une baisse des prises en septembre 2023 ont entraîné une très forte hausse du volume et de la valeur des premières ventes.
<b>Septembre 2024 vs Septembre 2023</b>	356,9 millions d'euros, +41%	260.880 tonnes, +30%	Maquereau, hareng, autres crustacés*, petits pélagiques divers.	

<sup>5</sup> <https://www.ccamlr.org/>

Graphique 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, SEPTEMBRE 2024

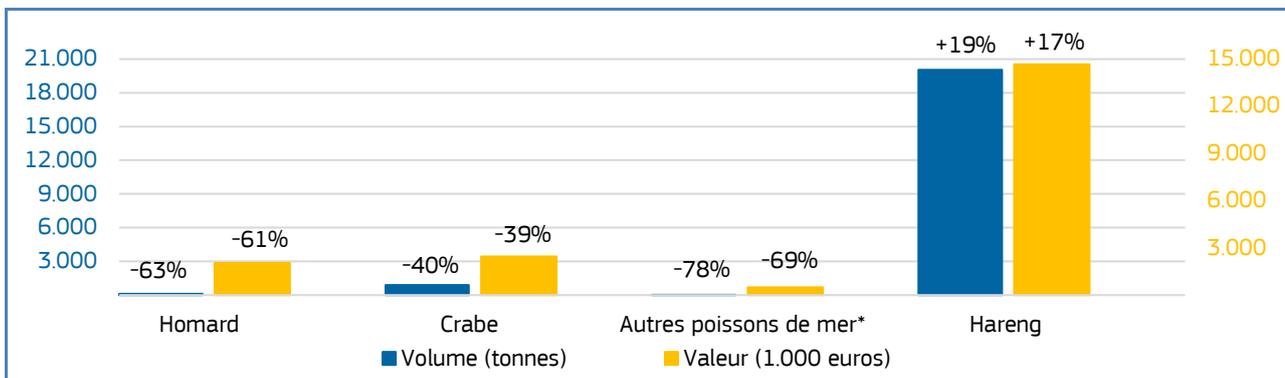


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 19. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI

Royaume-Uni	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	465,4 millions d'euros, -6%	253.260 tonnes, +1%	<b>Valeur :</b> homard, crabe, autres mollusques et invertébrés aquatiques*. <b>Volume :</b> hareng, merlan bleu, maquereau.
Septembre 2024 vs Septembre 2023	52,4 millions d'euros, -8%	34.987 tonnes, +9%	<b>Valeur :</b> homard, crabe, langoustine, autres poissons de mer*. <b>Volume :</b> hareng, églefin, lieu noir.

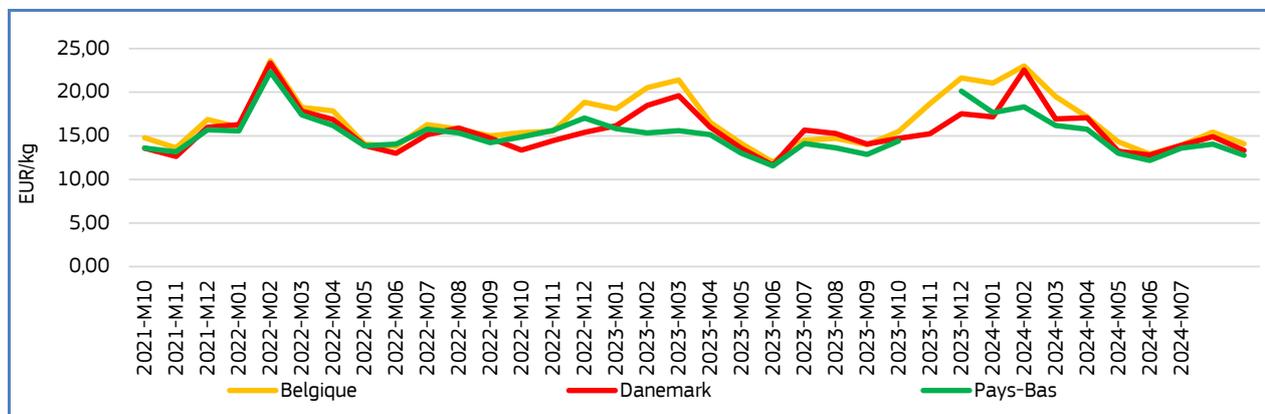
Graphique 17. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, SEPTEMBRE 2024



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

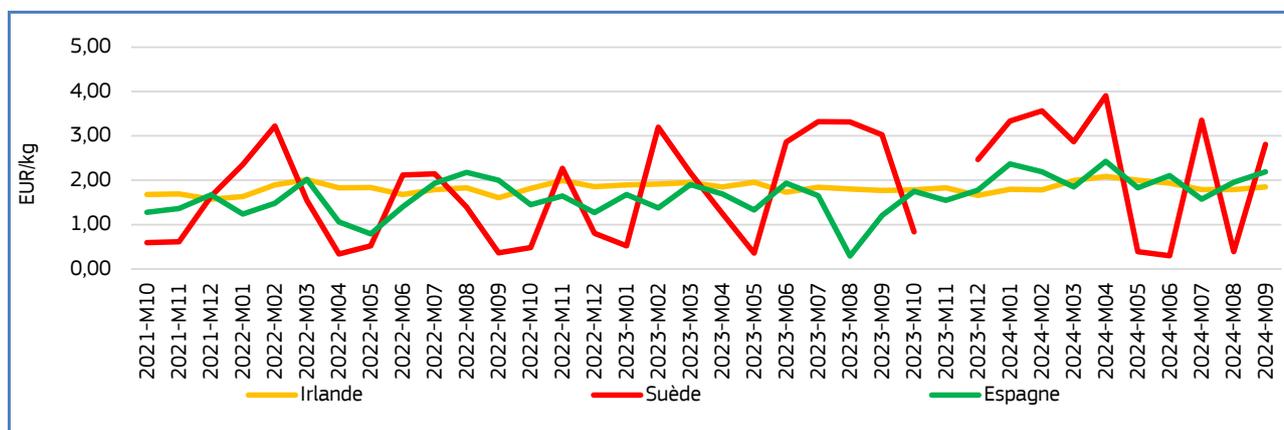
## 1.4. Comparaison des prix de première vente d'espèces sélectionnées dans certains pays<sup>6</sup>

Graphique 18. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DU TURBOT EN BELGIQUE, AU DANEMARK ET AUX PAYS-BAS



Au sein de l'UE, les premières ventes de **turbot** ont lieu dans plusieurs pays, dont la **Belgique**, le **Danemark** et les **Pays-Bas**. En septembre 2024, le prix moyen de première vente du turbot s'est élevé à 14,07 EUR/kg en Belgique (en baisse de 9% par rapport au mois précédent et en hausse de 3% par rapport à l'année précédente), 13,32 EUR/kg au Danemark (en baisse de 11% par rapport à août 2024 et de 5 % par rapport à septembre 2023) et 12,77 EUR/kg aux Pays-Bas (en baisse de 9% par rapport au mois précédent et de 1% par rapport à l'année précédente). En septembre 2024, par rapport à l'année précédente, l'approvisionnement a augmenté en Belgique (+17%) et au Danemark (+84%), tandis qu'il diminuait en aux Pays-Bas (-23%). Le volume semble atteindre un pic en mai et septembre en Belgique ; en mai-juin au Danemark ; entre septembre et décembre aux Pays-Bas. Entre les mois 10/2021 et 09/2024, les prix ont varié au gré de la disponibilité de l'approvisionnement, avec des pics en février-mars en Belgique et au Danemark. Ils semblent chuter entre mai et juin aux Pays-Bas, dans un contexte marqué par une tendance à la baisse des prix.

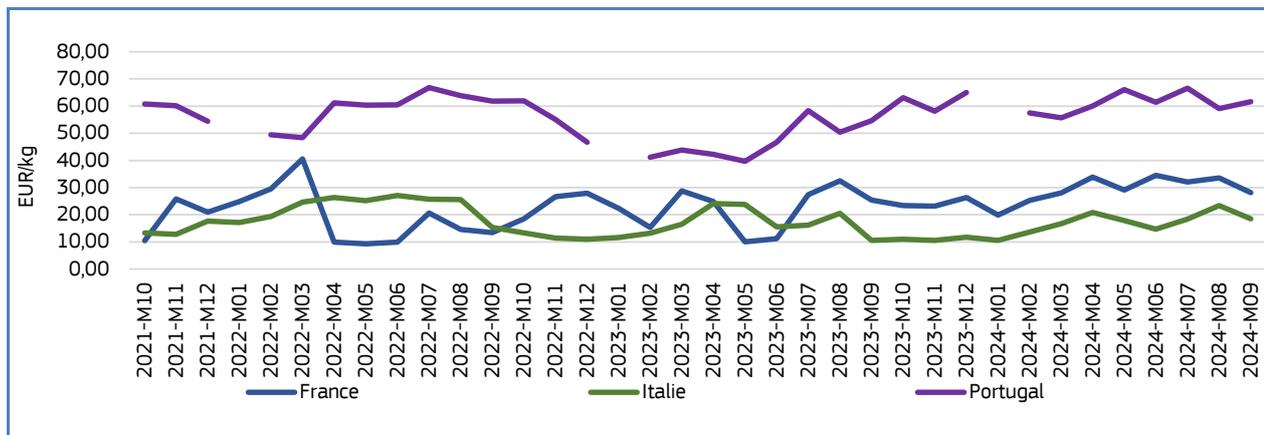
Graphique 19. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DU MERLAN EN IRLANDE, EN SUÈDE ET EN ESPAGNE



Au sein de l'UE, le **merlan** fait l'objet de premières ventes en **Irlande**, en **Suède**, en **Espagne** et dans autres États membres. Prix moyens en première vente de merlan en septembre 2024 : 1,85 EUR/kg en Irlande (+3% par rapport au mois précédent et +5% par rapport à septembre 2023) ; 2,80 EUR/kg en Suède (+618% par rapport à août 2024 et -7% par rapport à septembre 2023) ; 2,19 EUR/kg en Espagne (+12% par rapport au mois précédent et +82% par rapport à l'année précédente). En 2024, l'approvisionnement a augmenté en Suède (+15%) et en Espagne (+2.939%), mais a diminué en Irlande (-37%) par rapport à l'année précédente. Il semble connaître un pic à des périodes similaires sur les trois marchés analysés : août-septembre en Irlande, août-octobre en Suède et octobre-novembre en Espagne. Entre les mois 10/2021 et 09/2024, les prix ont fluctué et augmenté dans ces trois pays. En Suède, les prix ont considérablement fluctué au gré de l'approvisionnement. Des pics ont été enregistrés en février et juillet-août.

<sup>6</sup> Données de premières ventes mises à jour le 21- 11- 2024.

Graphique 20. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE CREVETTES D'EAU CHAUDE EN FRANCE, EN ITALIE ET AU PORTUGAL**

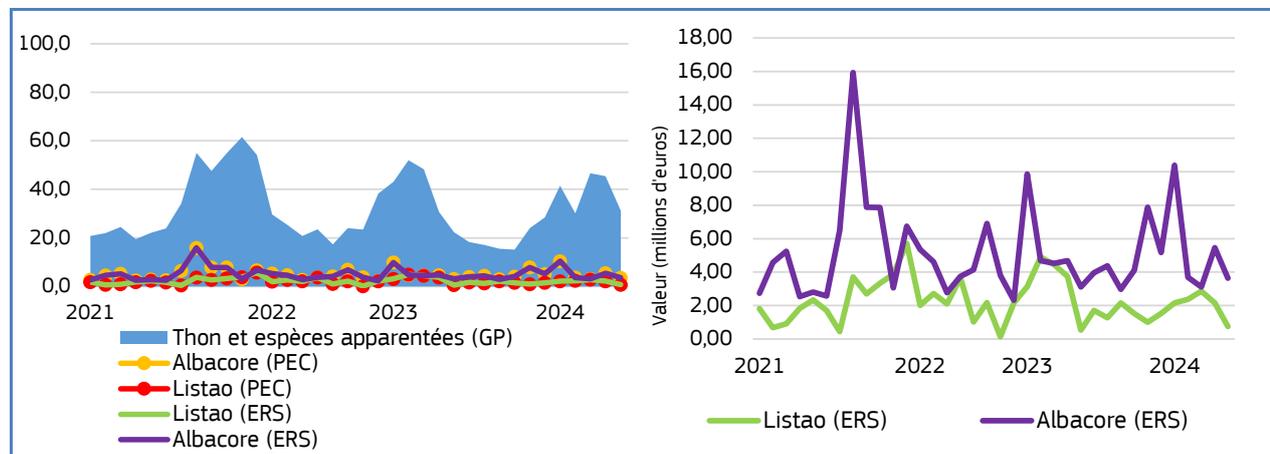


Les premières ventes de **crevettes d'eau chaude**<sup>7</sup> ont été enregistrées dans six États membres de l'UE, dont la **France**, l'**Italie** et le **Portugal**. En septembre 2024, le prix moyen de première vente de cette espèce s'est élevé à 28,11 EUR/kg en France (en baisse de 16% par rapport au mois précédent et en hausse de 11% par rapport à l'année précédente), 18,44 EUR/kg en Italie (en baisse de 21% par rapport à août 2024 et en hausse de 76% par rapport à septembre 2023) et 61,62 EUR/kg en Espagne (en hausse de 4% par rapport à août 2024 et de 13% par rapport à l'année précédente). En septembre 2024, par rapport à l'année précédente, l'approvisionnement a diminué en Italie (-73%), tandis qu'il progressait en France (+35%) et en Espagne (+49%). Le volume a semblé atteindre un pic en avril et mai en France, tandis qu'une baisse de l'approvisionnement se produisait en décembre en Italie, ainsi qu'en mars et septembre-octobre au Portugal. Entre les mois 10/2021 et 09/2024, les prix ont beaucoup fluctué. Ils ont augmenté en France et en Italie, tandis que le Portugal enregistrait les prix les plus élevés. En Italie, un pic des prix a été observé en mai-juin, suivant la disponibilité de l'approvisionnement, tandis que les prix les plus élevés en France étaient recensés en mars, juillet et décembre. Le prix le plus élevé a été enregistré au Portugal en juillet 2022 : 66,77 EUR/kg.

<sup>7</sup> En France, quatre espèces sont classées parmi les PEC « crevettes d'eau chaude ». La crevette *Penaeus nca* est l'espèce la plus importante en termes de volume. En Italie, huit espèces sont classées dans cette catégorie. La crevette caramote est la principale espèce par volume. Au Portugal, les PEC englobent trois espèces, dont celle présentant le plus grand volume : le gambon écarlate.

## 1.5. Groupe de produits du mois : Thon et espèces apparentées<sup>8</sup>

Graphique 21. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES AUX NIVEAUX GP, PEC ET ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS<sup>9</sup>, SEPTEMBRE 2021 – SEPTEMBRE 2024**



En septembre 2024, sur les 10 groupes de produits (GP) dans les pays suivis par EUMOFA, le groupe de produits (GP<sup>10</sup>) « **thon et espèces apparentées** » a atteint la cinquième position en termes de valeur et de volume des premières ventes<sup>11</sup>. En septembre 2024, dans les pays déclarants couverts par la base de données de l'EUMOFA, les premières ventes de ce groupe ont atteint 31,2 millions d'euros et 7.174 tonnes, soit une hausse de 10% en valeur et de 5% en volume par rapport à septembre 2023. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de thon et espèces apparentées a été enregistrée en juillet 2022 (environ 61,6 millions d'euros).

Le groupe de produits « thon et espèces apparentées » inclut les sept principales espèces commerciales (PEC) suivantes : thon blanc, thon obèse, thon rouge, listao, albacore, thons divers<sup>12</sup> et espadon. Les espèces de requins pélagiques, considérées habituellement comme des espèces apparentées, ne font pas partie de ce groupe de produits.

En septembre 2024, au niveau du système électronique d'enregistrement et de déclaration (ERS), l'albacore (12%) et le listao (2%) ont représenté ensemble 14% de la valeur totale des premières ventes du GP « thon et espèces apparentées ».

<sup>8</sup> Données de premières ventes mises à jour le 21-11-2024.

<sup>9</sup> La Norvège, les îles Féroé et le Royaume-Uni sont exclus des analyses.

<sup>10</sup> Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

<sup>11</sup> Le tableau 1.2 de l'annexe contient davantage de données sur les groupes de produits.

<sup>12</sup> Agrégation EUMOFA pour les espèces- Métadonnées 2, annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

## 1.6. Focus sur l'albacore



Source : FishBase

L'albacore (*Thunnus albacares*) appartient à la famille des scombridés (*Scombridae*). Ce poisson de mer pélagique se déplace habituellement en pleine mer, à une profondeur pouvant atteindre 250 m. On le trouve rarement à proximité de récifs. Ils se regroupent en bancs par taille. Les groupes sont composés d'une seule ou de plusieurs espèces. Les poissons de plus grande taille accompagnent souvent des bancs de marsouins. Ils évoluent également parmi des débris flottants et autres objets. Cette espèce se nourrit de poissons, de crustacés et de calmars. Elle est particulièrement sensible aux faibles concentrations d'oxygène<sup>13</sup>. L'albacore vit dans les mers tropicales et subtropicales du monde, sauf en Méditerranée. Il s'agit d'une espèce hautement

migratoire<sup>14</sup>, dont la pêche est régie par plusieurs organisations régionales de gestion des pêches (ORGP). Ainsi la flotte de l'UE opère principalement dans des régions gérées par la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT), la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) et la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (CPPOC). Les pêcheries sont soumises à des quotas annuels, des mesures spatiotemporelles, des tailles minimales de référence, des réglementations relatives aux engins de pêche et à de rigoureuses modalités de contrôle et de sanction, entre autres.

Les senneurs à senne coulissante pêchant l'albacore dans les zones des conventions CITT et WCPFC sont soumis à des restrictions spécifiques au sein de l'UE. Ainsi ils ne peuvent pas pêcher à certains endroits et à certaines périodes de l'année dans la zone de la convention CITT. Dans la zone de la convention WCPFC, en revanche, les États membres veillent à ce que pas plus de 403 jours de pêche ne soient alloués aux senneurs à senne coulissante ciblant l'albacore.<sup>15</sup>

## Pays sélectionnés

Tableau 23. **COMPARAISON DES PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE L'ALBACORE, DES PRINCIPAUX LIEUX DE VENTE ET DE LA CONTRIBUTION AUX VENTES GLOBALES DU GROUPE DE PRODUITS « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » DANS UNE SÉLECTION DE PAYS**

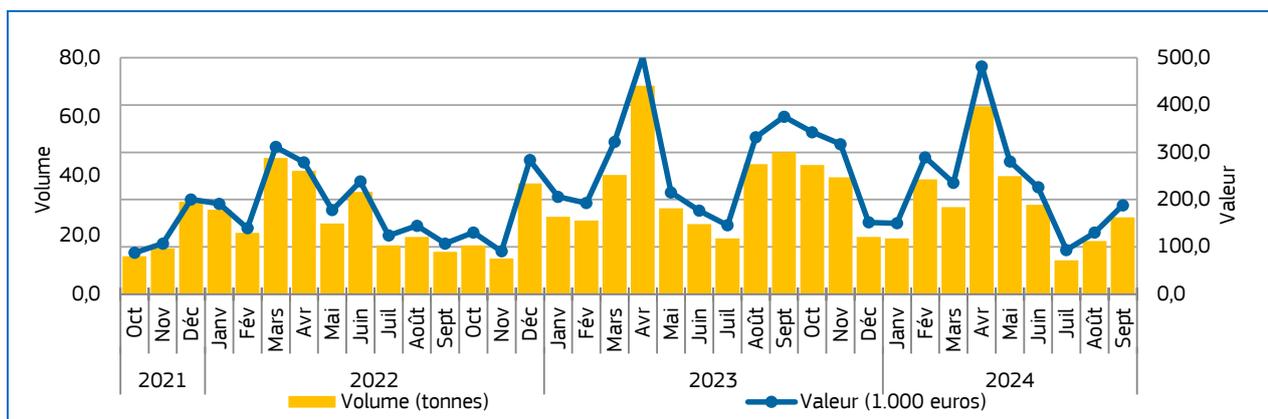
Albacore		Évolution des premières ventes d'albacore entre janvier et septembre 2024 (%)		Contribution de l'albacore au total des premières ventes de thon et d'espèces apparentées en septembre 2024 (%)	Principaux lieux de vente en septembre 2024, en termes de valeur des premières ventes
		Par rapport à janv-sept 2023	Par rapport à janv-sept 2022		
France	Valeur	-16%	+21%	3%	Le Port (Réunion), Sainte-Marie (Martinique), Sainte-Rose (Guadeloupe).
	Volume	-15%	+12%	2%	
Portugal	Valeur	+357%	+2.121%	38%	Ribeira Grande, Funchal, Madeira, Santa Maria Island Apt.
	Volume	+383%	+3.792%	39%	
Espagne	Valeur	+1%	-23%	13%	Bermeo, Arrecife de Lanzarote, Santa Cruz de Tenerife.
	Volume	+3%	-12%	21%	

<sup>13</sup> <https://www.fishbase.se/summary/thunnus-albacares>

<sup>14</sup> <https://www.fishbase.se/summary/thunnus-albacares>

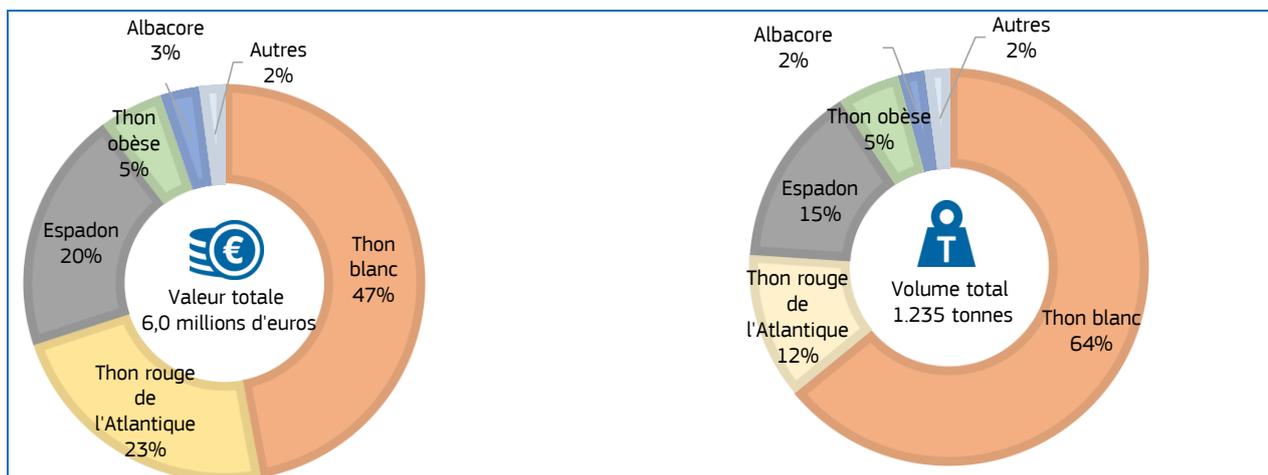
<sup>15</sup> Règlement (UE) 2024/257 du Conseil. [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=OJ%3AL\\_202400257](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=OJ%3AL_202400257)

Graphique 22. **ALBACORE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024**

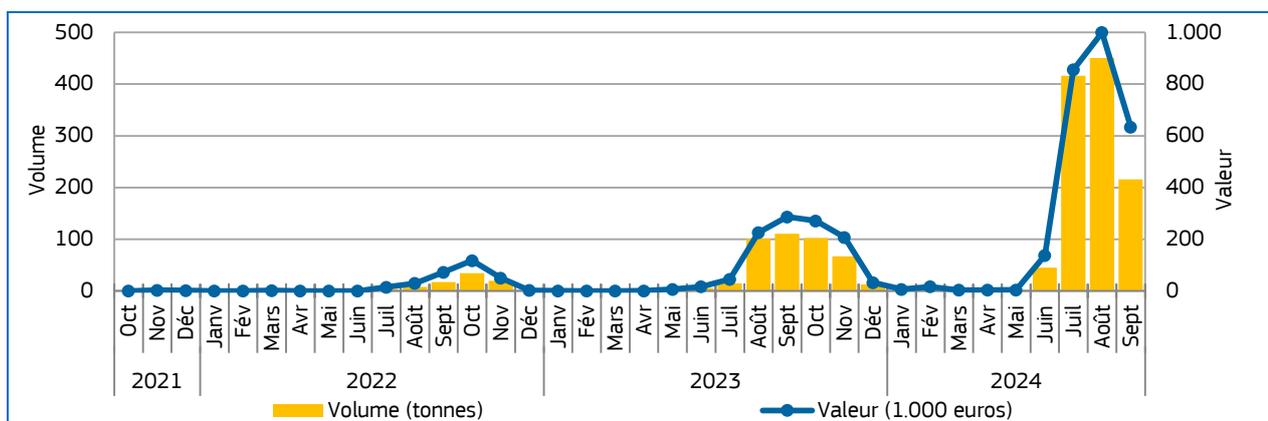


Au cours des 36 derniers mois, les premières ventes d'albacore les plus élevées en **France** ont été enregistrées en avril 2023, lorsqu'environ 70 tonnes ont été vendues pour 0,5 million d'euros.

Graphique 23. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DU GROUPE « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (NIVEAU ERS) EN FRANCE, EN VALEUR ET EN VOLUME, SEPTEMBRE 2024**

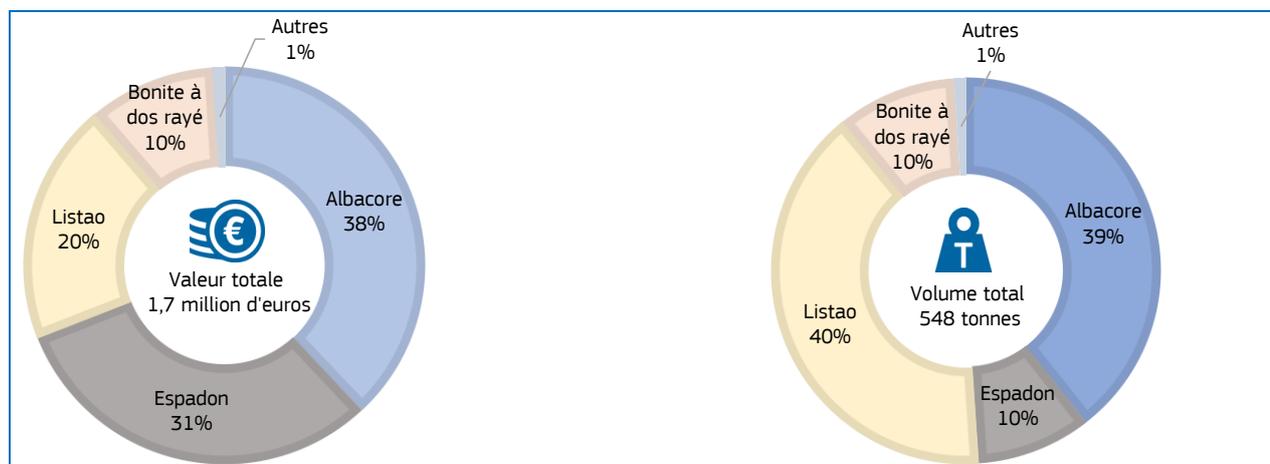


Graphique 24. **ALBACORE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024**

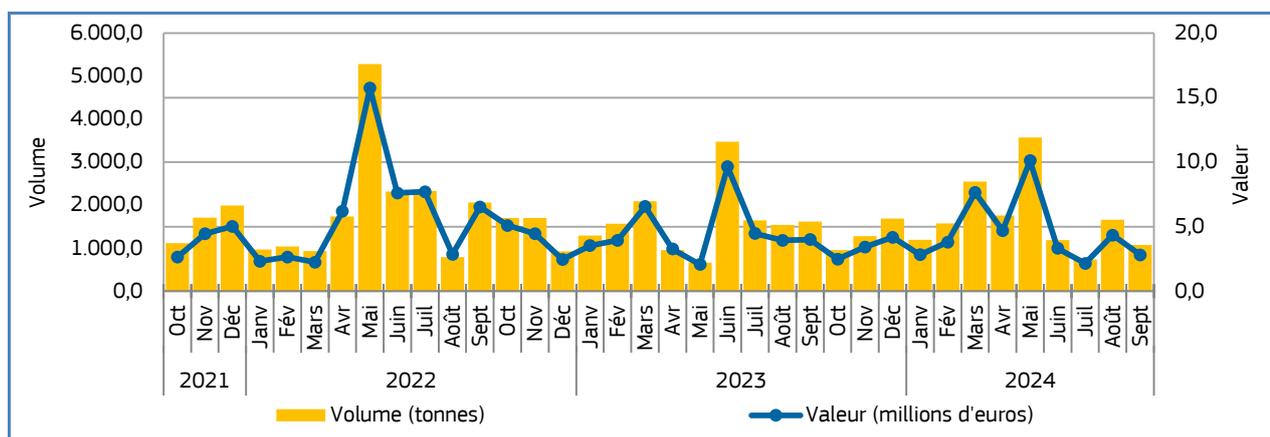


Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes d'albacore au **Portugal** a été observée en août 2024, lorsqu'environ 451 tonnes ont été vendues pour 1 million d'euros.

Graphique 25. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DU GROUPE « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (NIVEAU ERS) AU PORTUGAL, EN VALEUR ET EN VOLUME, SEPTEMBRE 2024**

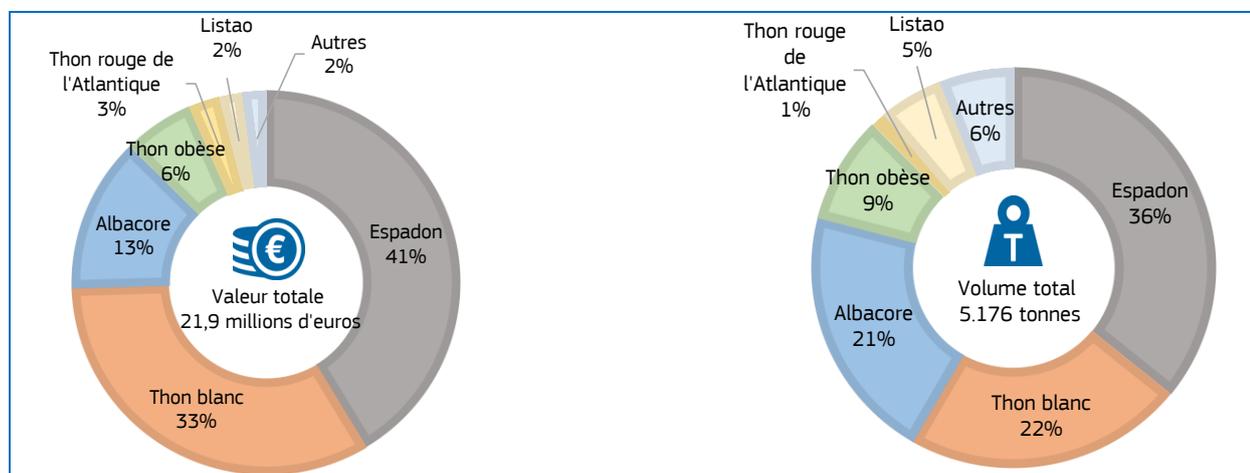


Graphique 26. **ALBACORE : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024**



En **Espagne**, au cours de la période de 36 mois analysée (d'octobre 2021 à septembre 2024), la valeur la plus élevée des premières ventes d'albacore a été relevée en mai 2022, lorsque 5.279 tonnes ont été vendues pour 15,7 millions d'euros.

Graphique 27. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DU GROUPE « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (NIVEAU ERS) EN ESPAGNE, EN VALEUR ET EN VOLUME, SEPTEMBRE 2024**

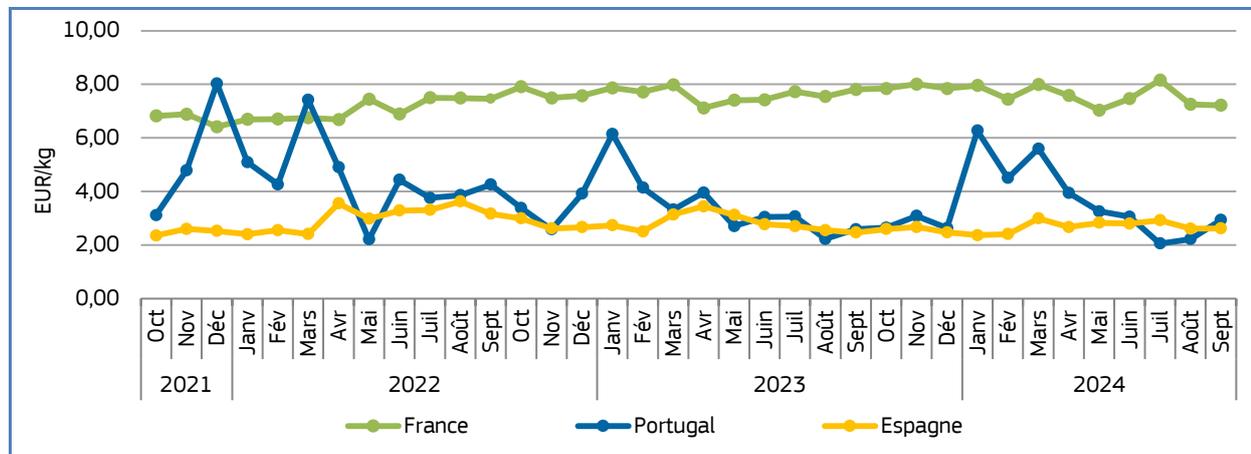


Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux  
7. Contexte macroéconomique

## Tendances des prix

Graphique 28. **ALBACORE : PRIX DE PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024**



Au cours de la période de 36 mois analysée (d'octobre 2021 à septembre 2024), le prix moyen pondéré de première vente d'albacore s'est élevé à 7,40 EUR/kg en **France**, soit 199% de plus qu'au **Portugal** (2,47 EUR/kg) et 162% de plus qu'en **Espagne** (2,82 EUR/kg).

En **France**, en septembre 2024, le prix moyen de première vente d'albacore (7,22 EUR/kg) a diminué de 8% par rapport à septembre 2023 et de 3% par rapport à septembre 2022. Au cours des 36 derniers mois, ce prix moyen a oscillé entre 6,42 EUR/kg (décembre 2021) et 8,16 EUR/kg (juillet 2024).

Au **Portugal**, en septembre 2024, le prix moyen de première vente d'albacore (2,93 EUR/kg) a augmenté de 13% par rapport à septembre 2023, mais a reculé de 31% par rapport à septembre 2022. Au cours des 36 derniers mois, le prix moyen a varié de 2,06 EUR/kg pour 416 tonnes (juillet 2024) à 8,03 EUR/kg pour environ 256 kg (décembre 2021).

En **Espagne**, en septembre 2024, le prix moyen de première vente d'albacore (2,62 EUR/kg) a progressé de 6% par rapport à septembre 2023, mais a fléchi de 17% par rapport à 2022. Au cours de la période analysée, le prix moyen a varié de 2,35 EUR/kg pour 1.118 tonnes (octobre 2021) à 3,63 EUR/kg pour 789 tonnes (août 2022).

L'EUMOFA a également évoqué l'**albacore** dans les *Faits saillants du mois* suivants :  
**Premières ventes** : FSM 10 2021 (Portugal, Espagne).

## 1.7. Focus sur le listao



Le listao (*Katsuwonus pelamis*) appartient à la famille des scombridés (*Scombridae*). Ce poisson de mer navigue en haute mer à une profondeur de 0-260 m. Il a tendance à former des bancs en surface, en compagnie d'oiseaux, d'objets flottants, de requins et de baleines. Les listaos ont tendance à s'alimenter en groupe, à sauter et à former des taches d'écume sur l'eau. Il se nourrit de poissons, de crustacés, de céphalopodes et de mollusques. Le cannibalisme est également fréquent<sup>16</sup>.

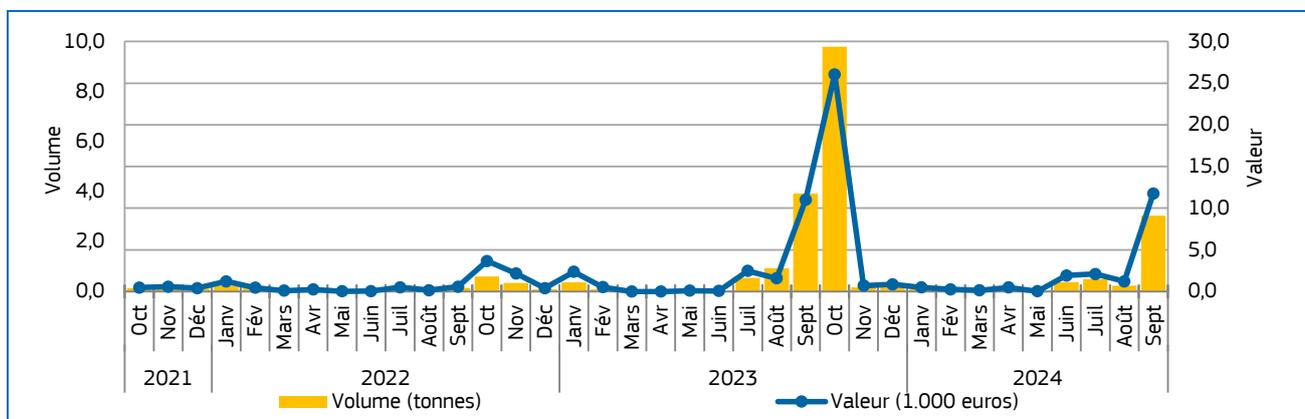
Le listao est une espèce cosmopolite qui vit dans des eaux tropicales et tempérées chaudes. Il est absent de la mer Noire. Il s'agit d'une espèce hautement migratoire<sup>17</sup>. Comme dans le cas de l'albacore (une autre espèce importante pour l'Union européenne), les règles relatives aux senneurs à senne coulissante s'appliquent au listao (voir ci-dessus). Il est soumis aux mêmes restrictions spécifiques dans les zones de l'ORGP où opère la flotte de l'UE<sup>18</sup>.

### Pays sélectionnés

Tableau 24. COMPARAISON DES PRIX DE PREMIÈRE VENTE DU LISTAO, DES PRINCIPAUX LIEUX DE VENTE ET DE LA CONTRIBUTION AUX VENTES GLOBALES DU GROUPE DE PRODUITS « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » DANS UNE SÉLECTION DE PAYS

Listao		Évolution des premières ventes de listao entre janvier et septembre 2024 (%)		Contribution du listao au total des premières ventes de thon et d'espèces apparentées en septembre 2024 (%)	Principaux lieux de vente en septembre 2024, en termes de valeur des premières ventes
		Par rapport à janv-sept 2023	Par rapport à janv-sept 2022		
France	Valeur	+2%	+457%	0,2%	St Jean-de-Luz, Arcachon, Les Sables-d'Olonne.
	Volume	-24%	+509%	0,2%	
Portugal	Valeur	-33%	-24%	20%	Ribeira Grande, Funchal (Madère), Ilha do Pico.
	Volume	-37%	-39%	40%	
Espagne	Valeur	-36%	-38%	2%	Bermeo, Ondárroa, Tazacorte.
	Volume	-34%	-40%	5%	

Graphique 29. LISTAO : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024



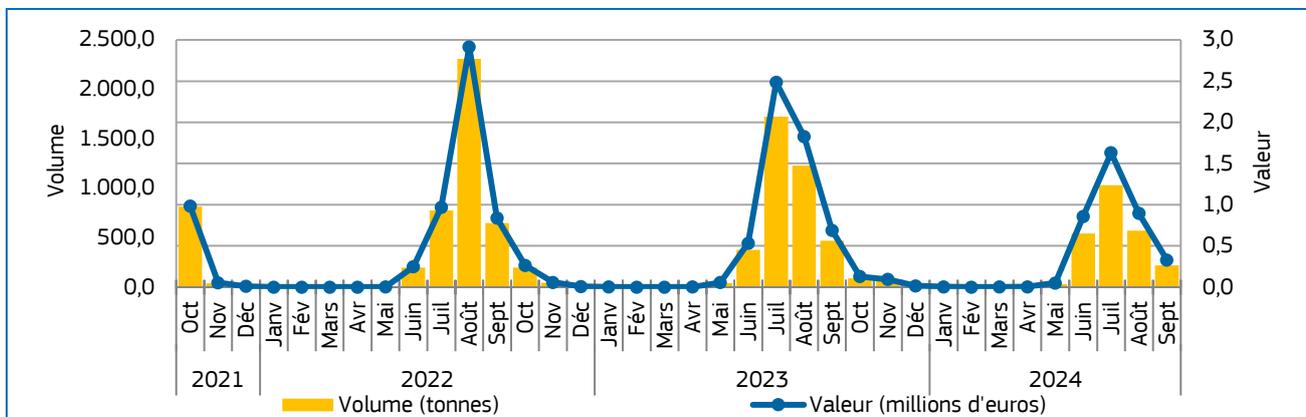
<sup>16</sup> <https://www.fishbase.se/summary/107>

<sup>17</sup> <https://www.fishbase.se/summary/107>

<sup>18</sup> Règlement (UE) 2024/257 du Conseil : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=OJ%3AL\\_202400257](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=OJ%3AL_202400257)

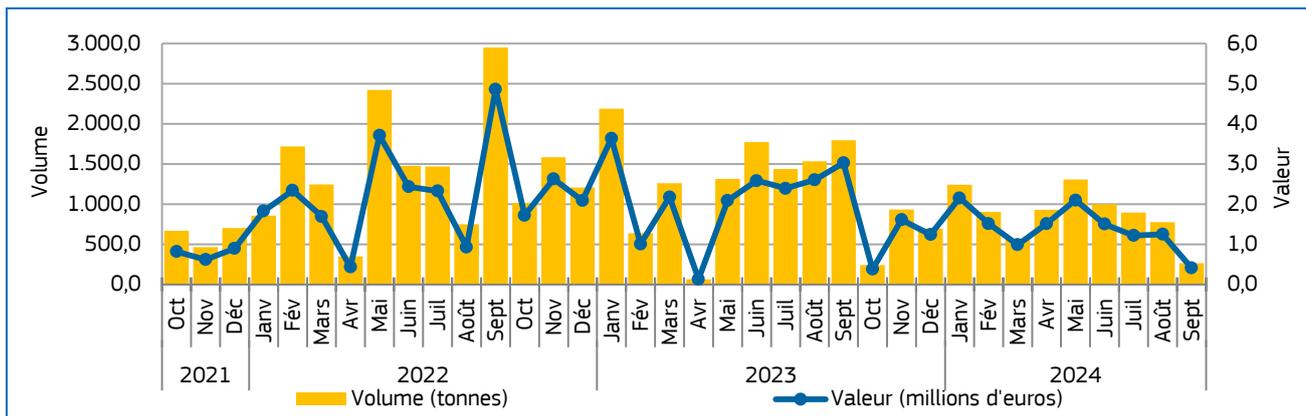
En **France**, au cours de la période de 36 mois analysée, les premières ventes les plus élevées en valeur et en volume ont été enregistrées en octobre 2023, lorsqu'environ 26 tonnes ont été vendues pour 9.800 euros.

Graphique 30. LISTAO : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024



Au **Portugal**, au cours de la période de 36 mois analysée, les premières ventes les plus élevées en valeur et en volume ont été observées en août 2022, lorsqu'environ 2.310 tonnes ont été vendues pour 2,9 millions d'euros.

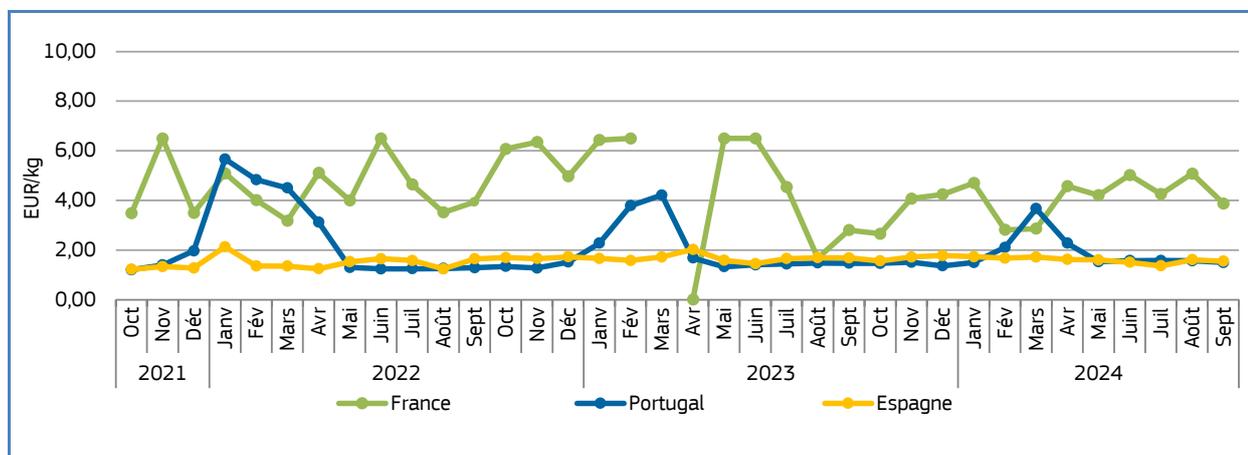
Graphique 31. LISTAO : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024



En **Espagne**, entre octobre 2021 et septembre 2024, la valeur la plus élevée des premières ventes de de flétan noir a été relevée en septembre 2022, lorsqu'environ 2.951 tonnes ont été vendues pour 4,9 millions d'euros.

## Tendances des prix

Graphique 32. **LISTAO : PRIX DE PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS, OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024**



En **France**, au cours de la période de 36 mois analysée (d'octobre 2021 à septembre 2024), le prix moyen pondéré de première vente du listao a atteint 3,31 EUR/kg, soit 107% de plus qu'au **Portugal** (1,39 EUR/kg) et 107% de plus qu'en **Espagne** (1,60 EUR/kg).

En **France**, en septembre 2024, le prix moyen de première vente de listao (3,88 EUR/kg) a augmenté de 38% par rapport à septembre 2023 et de 1% par rapport à septembre 2022. Au cours de la période de 36 mois analysée, le prix moyen le plus bas (1,68 EUR/kg pour 0,9 tonne) a été observé en août 2023, tandis que le prix le plus élevé était enregistré en juin 2023 : 6,50 EUR/kg pour 10 kg environ.

Au **Portugal**, en septembre 2024, le prix moyen de première vente de listao (1,50 EUR/kg) a progressé de 2% par rapport à septembre 2023 et de près de 16% par rapport à septembre 2022. Pendant la période analysée, le prix moyen le plus élevé a été enregistré en janvier 2022 (5,67 EUR/kg pour 3 kg vendus). Le prix le plus bas s'est affiché en octobre 2021 : 1,21 EUR/kg pour 814 tonnes vendues.

En **Espagne**, en septembre 2024, le prix moyen de première vente de listao (1,56 EUR/kg) n'a diminué que de 8% par rapport à septembre 2023 et de 6% par rapport à septembre 2022. Au cours de la période de 36 mois analysée, le prix moyen le plus bas (1,22 EUR/kg pour 670 tonnes) a été observé en octobre 2021, tandis que le prix le plus élevé était recensé en janvier 2022 : 2,13 EUR/kg pour 858 tonnes environ.

L'EUMOFA a également évoqué le **listao** dans les Faits saillants du mois suivants :

**Premières ventes** : FSM 10 2021 (Portugal, Espagne).

**Étude de cas** : FSM 1 2024 (Le listao dans l'UE).

## 2. Importations extra-UE

Les prix hebdomadaires des importations extra-UE (valeurs unitaires moyennes par semaine, en euros par kg) pour neuf espèces différentes sont examinés chaque mois. Les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume restent constantes : le saumon atlantique et le saumon du Danube frais ou réfrigérés en provenance de la Norvège, les filets de lieu d'Alaska congelés en provenance de la Chine et les crevettes tropicales congelées (*Penaeus* spp.) en provenance de l'Équateur. Les six autres espèces changent chaque mois. Trois sont choisies dans le groupe de produits du mois, et trois sont choisies au hasard. Le thon et les espèces apparentées composent le groupe de produits de ce mois<sup>19</sup>.

Les données analysées dans la rubrique « Importations extra-UE » sont extraites de l'EUMOFA, recueillies auprès de la Commission européenne<sup>20</sup>.

Tableau 25. **ÉVOLUTION DU PRIX ET DU VOLUME HEBDOMADAIRES DES TROIS PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE LES PLUS IMPORTÉS DANS L'UE**

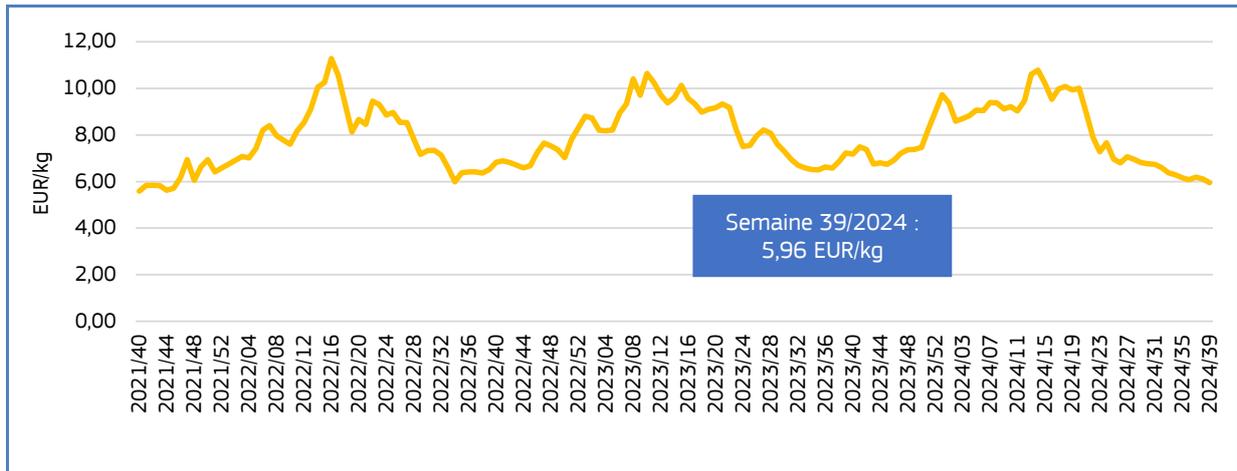
Importations extra-UE		Semaine 39/2024	Moyenne des 4 semaines précédentes	Semaine 39/2023	Remarques
<b>Saumon atlantique et saumon du Danube</b> , à l'exclusion des foies et des œufs, importés frais de la <b>Norvège</b> ( <i>Salmo salar</i> , <i>Hucho hucho</i> ; code NC 03021400).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	5,96	6,14 (-3%)	7,23 (-18%)	Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, les prix ont présenté une légère tendance à la hausse et fluctué suivant les saisons, passant de 5,59 EUR/kg (semaine 40/2021) à 11,28 EUR/kg (semaine 16/2022). Les prix ont évolué au gré de l'approvisionnement. Des pics ont été enregistrés entre les semaines 10 et 16. Les prix les plus bas se sont affichés entre les semaines 34 et 39.
	<b>Volume (tonnes)</b>	12.979	19.887 (-35%)	18.770 (-31%)	Les volumes ont fluctué en fonction des saisons et présenté un pic lors des semaines 35 et 49. L'approvisionnement a varié de 1.309 tonnes (semaine 52/2023) à 21.958 tonnes (semaine 38/2024). L'approvisionnement limité pendant la semaine 52 est due à la réduction de la production lors des fêtes de Noël et à la baisse des activités de transformation qui a suivi au sein de l'UE.
<b>Filets congelés de lieu d'Alaska</b> , importés de la <b>Chine</b> ( <i>Theragra chalcogramma</i> ; code NC 03047500).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	2,35	2,43 (-3%)	2,99 (-21%)	Au cours de la période analysée, les prix ont fluctué en suivant une tendance à la baisse depuis la semaine 24/2023, en passant de 1,84 EUR/kg (semaine 48/2022) à 4,03 EUR/kg (semaine 41/2022).
	<b>Volume (tonnes)</b>	1.458	1.167 (+25%)	2.846 (-49%)	Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, les volumes hebdomadaires ont varié de 147 tonnes (semaine 25/2022) à 13.785 tonnes (semaine 50/2023). L'approvisionnement semble avoir atteint un pic vers la fin de l'année, entre les semaines 46 et 50.
<b>Crevettes tropicales congelées</b> , importées de <b>l'Équateur</b>	<b>Prix (EUR/kg)</b>	4,83	5,12 (-6%)	5,25 (-8%)	Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, les prix ont fluctué en suivant une tendance à la baisse, variant de 4,83 EUR/kg (semaine 07/2024) à 7,19 EUR/kg (semaine 41/2022). Les diminutions les plus importantes se sont produites entre les semaines 1 et 8, 26 et 35.

<sup>19</sup> Les espèces analysées parmi le groupe de produits de ce mois sont l'albacore préparé ou conservé en provenance des Seychelles, l'espadon frais ou réfrigéré en provenance du Maroc et l'albacore frais ou réfrigéré en provenance des Maldives. Les trois espèces sélectionnées au hasard ce mois-ci sont la truite fraîche ou réfrigérée en provenance de la Norvège, les crevettes préparées ou conservées en provenance du Canada et le surimi congelé en provenance du Vietnam.

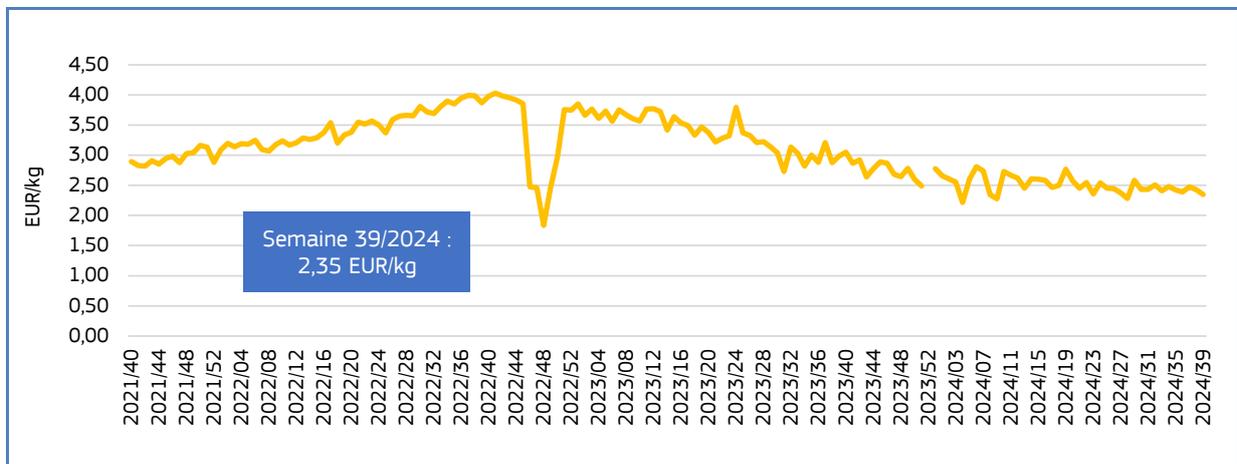
<sup>20</sup> Dernière mise à jour : 18- 11- 2024.

<b>(genus <i>Penaeus</i> ; code NC 03061792).</b>	<b>Volume (tonnes)</b>	3.588	3.611 (-1%)	3.654 (-2%)	Au cours de la période analysée, les volumes ont été sujets à de fortes fluctuations, avec des pics se produisant le plus souvent entre les semaines 15/27, 30/31 et 45/46. Ils ont varié de 482 tonnes (semaine 25/2022) à 5.523 tonnes (semaine 34/2024).

Graphique 33. **PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE ET DU SAUMON DU DANUBE EN PROVENANCE DE LA NORVÈGE, 2021-2024**



Graphique 34. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS DE LIEU D'ALASKA CONGELÉS EN PROVENANCE DE LA CHINE, 2021-2024**



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE CREVETTES TROPICALES CONGELÉES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR, 2021-2024**

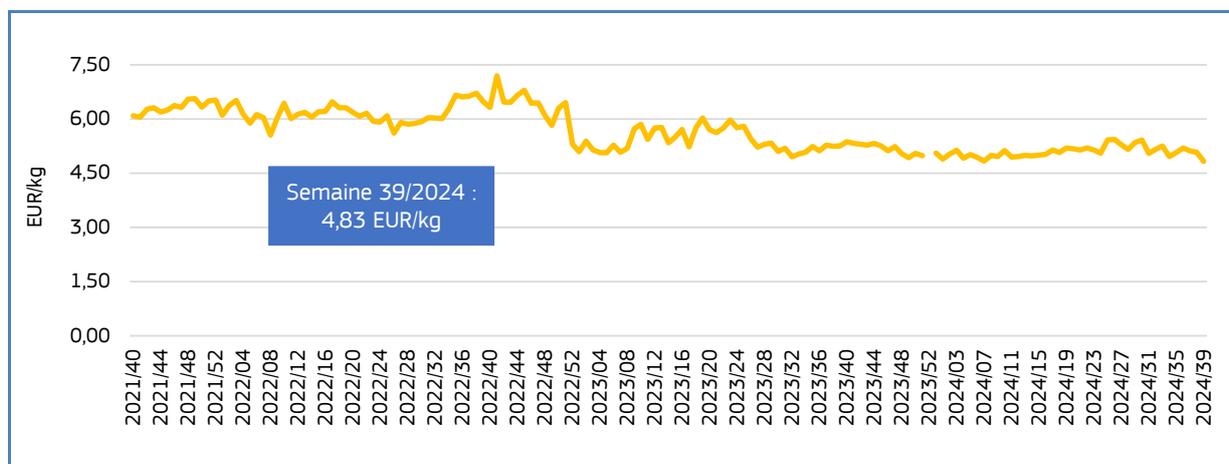


Tableau 26. **ÉVOLUTION DU PRIX ET DU VOLUME HEBDOMADAIRES DES TROIS GROUPES DE PRODUITS, IMPORTÉS DANS L'UE, ANALYSÉS AU COURS DE CE MOIS**

Importations extra-UE		Semaine 39/2024	Moyenne des 4 semaines précédentes	Semaine 39/2023	Remarques
<b>Albacore</b> préparé ou conservé, entier ou en morceaux (à l'excl. des hachés, à l'huile végétale et de filets dénommés « longues »), en provenance des <b>Seychelles</b> ( <i>Thunnus albacares</i> ; code NC 16041438).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	7,21	6,53 (+10%)	6,82 (+6%)	Les prix ont connu des fluctuations entre les semaines 40/2021 et 39/2024, passant de 4,40 EUR/kg (semaine 40/2021) à 8,98 EUR/kg (semaine 32/2023). 72% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 6,00 EUR/kg et 8,00 EUR/kg.
	<b>Volume (tonnes)</b>	9	148 (-94%)	238 (-96%)	Les volumes ont sensiblement fluctué, passant de 5 tonnes (semaine 24/2024) à 1.860 tonnes (semaine 32/2022). 42% de l'approvisionnement hebdomadaire était inférieur à 200 tonnes. Les pics les plus importants ont été enregistrés en 2022.
<b>Espadon</b> frais ou réfrigéré en provenance du <b>Maroc</b> ( <i>Xiphias gladius</i> ; code NC 03024700).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	5,77	5,69 (+2%)	7,78 (-26%)	Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, les prix ont fluctué et présenté une tendance à la baisse, variant de 4,90 EUR/kg (semaine 35/2024) à 13,72 EUR/kg (semaine 49/2021). 48% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 8,00 EUR/kg et 10,00 EUR/kg. Les prix les plus élevés ont été atteints entre les semaines 04/14 et 49/51.
	<b>Volume (tonnes)</b>	5	17 (-70%)	39 (-86%)	Au cours de la période analysée, l'approvisionnement a fluctué suivant les saisons et présenté des pics entre les semaines 18 et 20. Les volumes ont varié de 168 kg (semaine 34/2024) à 169 tonnes (semaine 20/2022). 45% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 20 tonnes.
<b>Albacore</b> frais ou réfrigéré (sauf à des fins de transformation industrielle ou de mise en conserve), en provenance des <b>Maldives</b> ( <i>Thunnus albacares</i> ; code NC 03023290).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	11,38	9,59 (+19%)	11,05 (+3%)	Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, les prix ont fluctué, atteignant la valeur maximale de 17 EUR/kg lors de la semaine 39/2022 et la valeur minimale de 6,346 EUR/kg pendant la semaine 36/2024, avant d'amorcer une nouvelle reprise. 66% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 10,00 EUR/kg et 12,00 EUR/kg.
	<b>Volume (tonnes)</b>	2	1 (+154%)	7 (-66%)	L'approvisionnement a connu de très fortes fluctuations, passant de 24 kg (semaine 16/2023) à

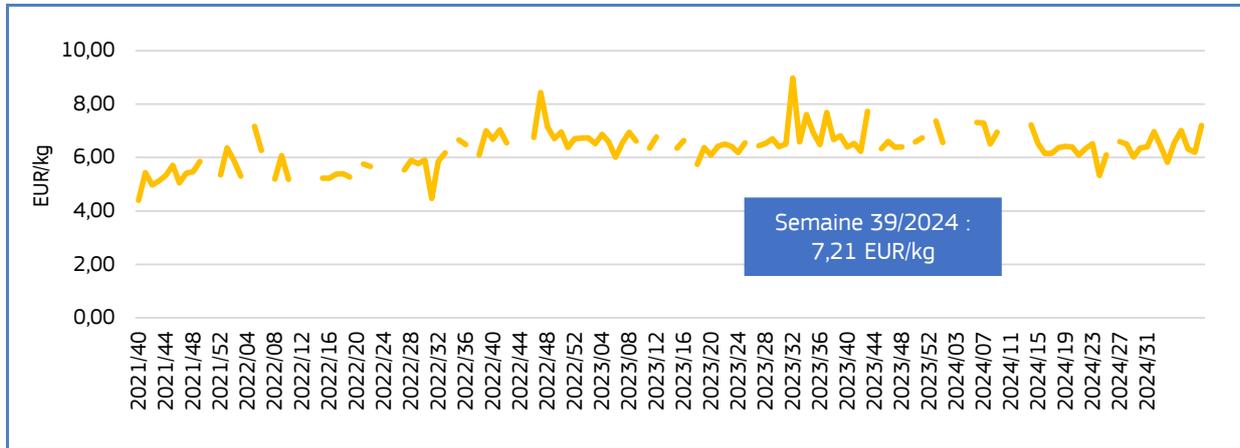
Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

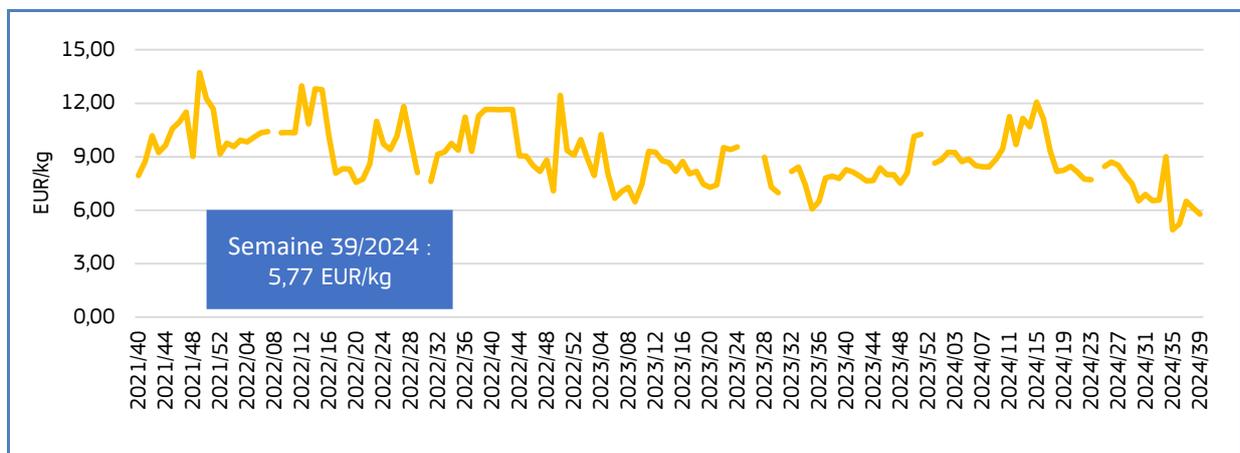
7. Contexte macroéconomique

29 tonnes (semaine 48/2022). Les pics les plus importants ont été relevés entre les semaines 3/6 et 48/50. 2024 a connu une baisse générale du volume. 71% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 10 tonnes.

Graphique 36. **PRIX À L'IMPORTATION DE L'ALBACORE PRÉPARÉ OU CONSERVÉ EN PROVENANCE DES SEYCHELLES, 2021-2024**



Graphique 37. **PRIX À L'IMPORTATION DE L'ESPADON FRAIS OU RÉFRIGÉRÉ EN PROVENANCE DU MAROC, 2021-2024**

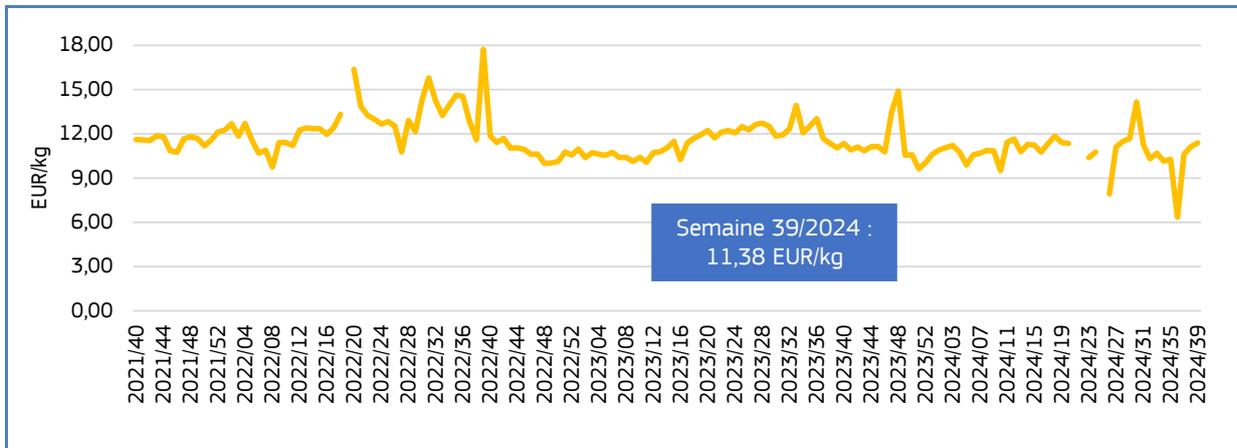


Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 38. **PRIX À L'IMPORTATION DE L'ALBACORE FRAIS OU RÉFRIGÉRÉ EN PROVENANCE DES MALDIVES, 2021-2024**



Entre les semaines 01/2024 et 39/2024, le prix de l'**albacore** préparé ou conservé en provenance des **Seychelles** a affiché quelques fluctuations en suivant une tendance à la hausse. Il a varié de 5,33 EUR/kg à 7,36 EUR/kg, tandis que le volume passait de 5 tonnes à 865 tonnes.

Entre les semaines 01/2024 et 39/2024, le prix de l'**espadon** frais ou réfrigéré en provenance du **Maroc** a chuté. Il a varié de 4,90 EUR/kg à 12,07 EUR/kg. L'approvisionnement a oscillé entre 168 kilos et 127 tonnes.

En 2024, le prix de l'**albacore** frais ou réfrigéré en provenance des **Maldives** a oscillé entre 6,36 EUR/kg et 14,17 EUR/kg. Le volume a fluctué entre 33 kilos et 11 tonnes.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

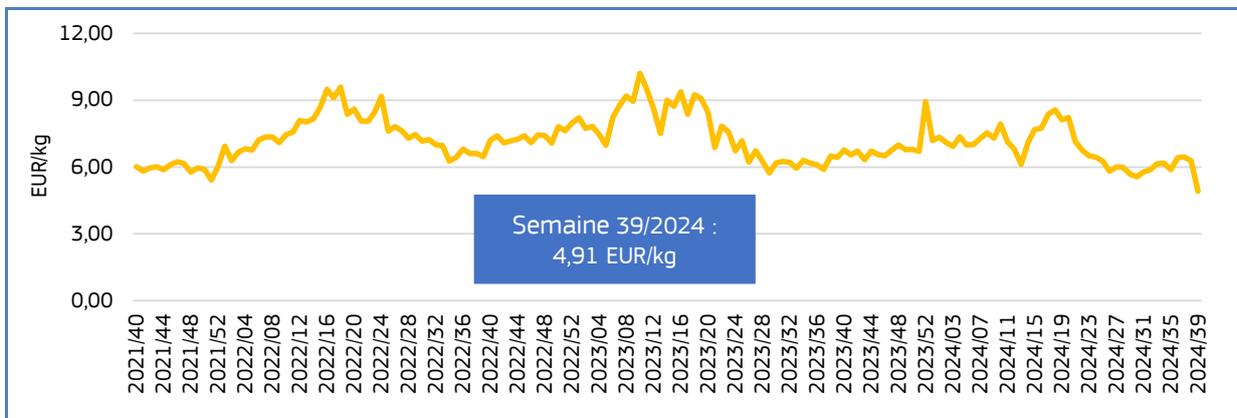
Tableau 27. **ÉVOLUTION DU PRIX ET DU VOLUME HEBDOMADAIRES DES IMPORTATIONS DANS L'UE DE TROIS AUTRES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE INTÉRESSANT LE MARCHÉ DE L'UE**

Importations extra-UE		Semaine 39/2024	Moyenne des 4 semaines précédentes	Semaine 39/2023	Remarques
<b>Truite</b> fraîche ou réfrigérée avec tête et branchies, vidée, pesant > 1,2 kg pièce, ou étêtée et sans branchies, vidée, pesant > 1 kg pièce, fraîche ou réfrigérée, en provenance de la <b>Norvège</b> ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ; code NC 03021120).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	4,91	6,26 (-22%)	6,44 (-24%)	Les prix ont fluctué et suivi une tendance à la baisse entre les semaines 40/2021 et 39/2024. Ils ont plafonné à 10,22 EUR/kg (semaine 10/2023), puis ont chuté jusqu'à un niveau plancher de 4,91 EUR/kg (semaine 39/2024). 31% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 7,00 EUR/kg et 8,00 EUR/kg. Les prix les plus élevés ont été atteints entre les semaines 10 et 18.
	<b>Volume (tonnes)</b>	70	139 (-50%)	170 (-59%)	L'approvisionnement a fortement varié, passant de 2 tonnes (semaine 52/2023) à 374 tonnes (semaine 35/2022). Le niveau maximal semble être atteint entre les semaines 30 et 35. 36% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 100 tonnes.
<b>Crevettes</b> préparées ou conservées, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 kg (à l'excl. des produits seulement fumés et en récipients hermétiquement fermés), en provenance du <b>Canada</b> (code NC 16052190).	<b>Prix (EUR/kg)</b>	7,50	9,83 (-24%)	6,41 (+17%)	Au cours de la période analysée, les prix ont varié de 4,88 EUR/kg (semaine 08/2024) à 18,89 EUR/kg (semaine 50/2022). 61% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 8,00 EUR/kg et 10,00 EUR/kg.
	<b>Volume (tonnes)</b>	1	29 (-96%)	3 (-63%)	Les volumes ont fluctué entre 334 kg (semaine 50/2022) et 360 tonnes (semaine 46/2021). L'approvisionnement ne présente pas de saisonnalité claire. Les pics les plus importants ont été enregistrés lors des semaines 12/13 et entre les semaines 43 et 46. 79% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 50 tonnes.
<b>Surimi</b> congelé de poissons. n.d.a., en provenance du <b>Vietnam</b> (code NC 03049910) <sup>21</sup> .	<b>Prix (EUR/kg)</b>	1,56*	2,52 (-38%)**	1,81 (-14%)***	Entre les semaines 40/2021 et 39/2024, les prix ont varié de 1,44 EUR/kg (semaine 26/2024) à 8,16 EUR/kg (semaine 12/2024). 59% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 2,00 EUR/kg et 3,00 EUR/kg.
	<b>Volume (tonnes)</b>	23*	13 (+77%)**	13 (+89%)***	Les volumes ont fortement fluctué en suivant une tendance à la baisse, variant de 600 kilos (semaine 30/2024) à 187 tonnes (semaine 46/2021). 50% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 40 tonnes.

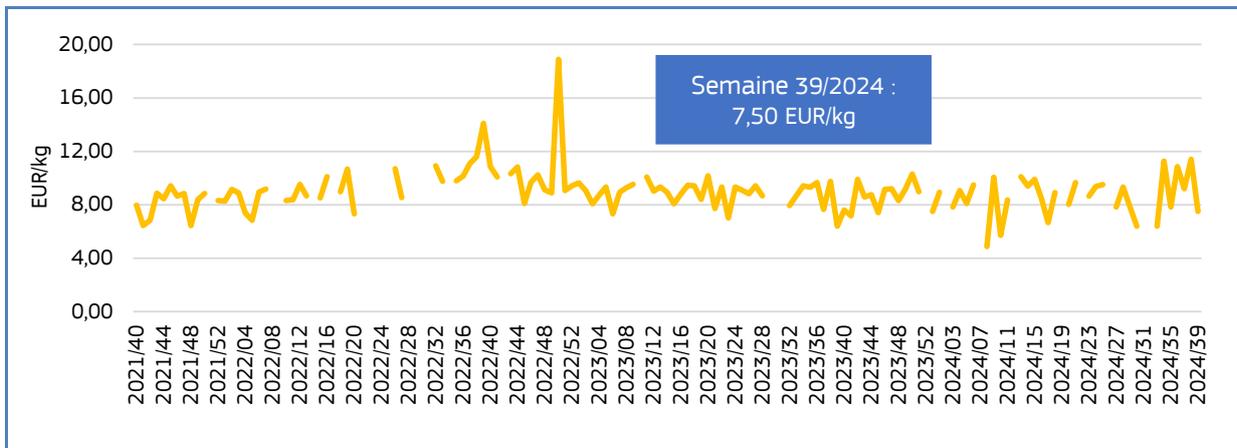
\* L'analyse se fonde sur les données disponibles les plus récentes (semaine 37/2024). \*\* Sur la base des données disponibles les plus récentes (semaines 35/2024 et 36/2024). \*\*\* Sur la base des données de la semaine 37/2023.

<sup>21</sup> Les données sur lesquelles repose l'analyse représentent 71% de la série chronologique prise en considération.

Graphique 39. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA TRUITE FRAÎCHE OU RÉFRIGÉRÉE EN PROVENANCE DE LA NORVÈGE, 2021 - 2024**



Graphique 40. **PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES PRÉPARÉES OU CONSERVÉES EN PROVENANCE DU CANADA, 2021 - 2024**

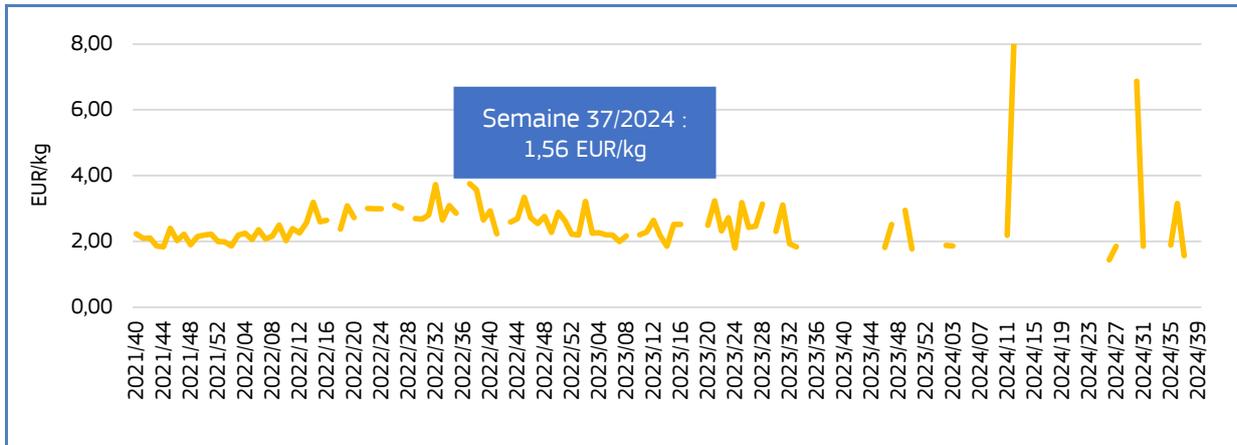


Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 41. **PRIX À L'IMPORTATION DU SURIMI CONGELÉ EN PROVENANCE DU VIETNAM, 2021-2024**



Entre les semaines 01/2024 et 39/2024, le prix de la **truite** fraîche ou réfrigérée en provenance de la **Norvège** a affiché une tendance à la baisse. Il a varié de 4,91 EUR/kg à 8,57 EUR/kg. Le volume a aussi fluctué, passant de 42 tonnes à 308 tonnes.

Entre les semaines 01/2024 et 39/2024, le prix des **crevettes** préparées ou conservées en provenance du **Canada** a fluctué et diminué. Il a varié de 4,88 EUR/kg à 11,42 EUR/kg. L'approvisionnement a oscillé entre 702 kilos et 76 tonnes.

En 2024, le prix du **surimi** congelé en provenance du **Vietnam** a baissé, tout en oscillant entre 1,44 EUR/kg et 8,16 EUR/kg. Le volume a fluctué entre 600 kilos et 52 tonnes.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

## 3. Consommation

### 3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel<sup>22</sup>.

Entre septembre 2023 et septembre 2024, le volume et la valeur de la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture ont chuté en Allemagne, en Hongrie, au Portugal et en Espagne, tandis qu'ils augmentaient au Danemark, en Pologne, en Suède et en Irlande. C'est dans ce dernier pays que la hausse a été la plus significative en valeur absolue, notamment grâce à une consommation accrue d'églefin (+82% en volume et +87% en valeur) et de lieu noir (+70% en volume et +76% en valeur). La plus forte baisse s'est produite en Hongrie, où le volume a reculé de 25% et la valeur de 21%.

Tableau 28. **APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DE PRODUITS FRAIS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN SEPTEMBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation apparente par habitant en 2022* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Septembre 2022		Septembre 2023		Août 2024		Septembre 2024		Évolution de septembre 2023 à septembre 2024	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	20,00-25,00	996	17,97	951	18,16	1.111	21,04	1.160	21,46	22%	18%
France	32,58	17.563	210,45	16.930	207,62	15.675	189,01	17.014	182,05	0%	12%
Allemagne	12,49	4.579	72,55	4.300	72,52	4.080	73,06	3.932	69,22	9%	5%
Hongrie	6,73	220	1,53	275	2,52	244	2,14	206	1,99	25%	21%
Irlande	20,00	813	13,70	723	13,23	787	14,19	988	17,60	37%	33%
Italie	30,01	24.105	286,58	24.260	291,06	16.536	205,25	22.929	298,48	5%	3%
Pays-Bas	18,88	3.709	59,47	3.179	55,48	2.654	43,97	2.975	55,67	6%	0%
Pologne	13,68	3.062	24,08	2.810	28,12	2.695	30,33	2.942	32,89	5%	17%
Portugal	54,54	5.195	38,48	5.341	38,46	5.380	43,31	4.698	37,78	12%	2%
Espagne	41,92	40.375	367,05	41.944	405,18	36.975	372,61	39.125	392,32	7%	3%
Suède	22,46	736	10,96	507	8,23	832	13,16	675	10,23	33%	24%

\* Estimations de l'EUMOFA. Le bilan d'approvisionnement est établi sur la base de l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif : captures + production aquacole + importations - exportations = consommation apparente. Les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur des données et des estimations. Dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Aux Pays-Bas, les sources proviennent de l'Office néerlandais de commercialisation du poisson. En Pologne, elles sont fournies par l'Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche. Les estimations pour le Danemark ont été transmises par l'Université de Copenhague.

Au cours des trois dernières années, la consommation moyenne des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture en septembre, tant en volume qu'en valeur, a été inférieure à la moyenne annuelle en Allemagne, en Hongrie, en Irlande, en Pologne et en Suède. En revanche, elle a été supérieure à la moyenne au Danemark, en Italie et aux Pays-Bas, où le volume a augmenté respectivement de 6%, 10% et 18%, et la valeur de 3%, 12% et 8%.

<sup>22</sup> Dernière mise à jour : 18- 11- 2024.

Les données sur la consommation mensuelle les plus récentes (jusqu'à **septembre 2024**) sont disponibles sur le site de l'EUMOFA et peuvent être consultées **ici**.

## 3.2. Carpe

**Habitat** : cette espèce d'eau douce tolère plusieurs types de conditions environnementales, mais affectionne généralement les grandes étendues d'eau au courant léger ou les eaux stagnantes avec des sédiments mous<sup>23</sup>.

**Zones de capture** : de l'Europe à l'Asie : dans les bassins des mers Noire, Caspienne et d'Aral. Elle a été introduite dans le monde entier.

**Pays de production** : Pologne, République tchèque, Hongrie<sup>24</sup>.

**Méthode de production** : la production est majoritairement issue de l'élevage et parfois de captures à l'état sauvage.

**Principaux consommateurs dans l'UE** : Pologne, Hongrie, République tchèque, Lituanie.

**Présentation** : entière.

**Conservation** : vivante, fraîche.

### 3.2.1. Aperçu de la consommation des ménages en Allemagne et en Pologne

En Allemagne et en Pologne, en 2022, selon des estimations de l'EUMOFA, la consommation apparente par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture était inférieure à la moyenne de l'UE (23,51 kg EPV). La consommation des ménages polonais, de l'ordre de 13,68 kg EPV, était inférieure de 42% à la moyenne communautaire. En Allemagne, la consommation s'est élevée à 12,49 kg EPV, soit 47% de moins que la moyenne européenne et 9% de moins que la consommation polonaise. La consommation de la Pologne et de l'Allemagne était inférieure de 75% et de 77%, respectivement, à celle du Portugal (où elle est la plus élevée de l'UE). En revanche, elle était supérieure 132% et de 112% par rapport à la République tchèque (qui présente le taux de consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture le plus faible de l'Union européenne).

En septembre 2024, la consommation mensuelle moyenne des ménages en carpe fraîche a totalisé 41 tonnes en Allemagne et 16 tonnes en Pologne, pour un prix moyen de 10,79 EUR/kg et de 8,27 EUR/kg, respectivement. Il convient de mentionner toutefois que décembre est le mois où sont enregistrées les plus fortes ventes dans les deux pays. En Allemagne, ce mois à représenté en moyenne 44% de la consommation annuelle totale sur une période de trois ans, tandis que ce taux atteignait 91% en Pologne. La consommation de carpe a suivi une tendance baissière dans les deux pays : entre septembre 2023 et septembre 2024, elle a diminué de 5% en Allemagne et de 35% en Pologne.

La **carpe** a été évoquée dans différentes éditions des *Faits saillants du mois* :

**Consommation** : **FSM 10 2020** (DE, PL) ; **FSM 4 2018** (DE, PL) ; **FSM 12 2016** (DE, PL) ; **FSM 8 2016** (LV,LT,PL) ; **FSM 6 2015** (LT,LV,PL).

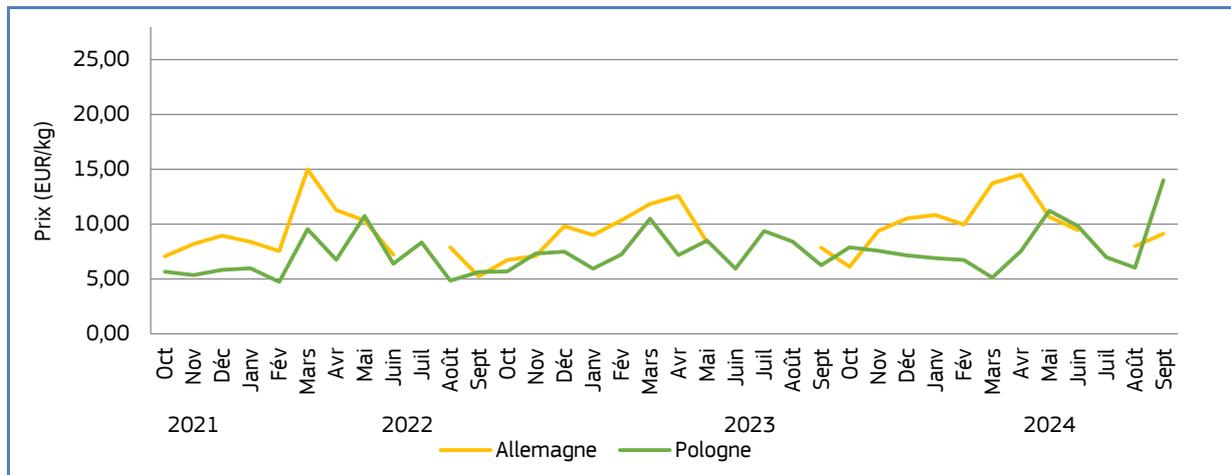
**Importations extra-UE** : **FSM 8 2023**, Myanmar ; **FSM 7 2022**, Myanmar ; **FSM 7 2021**, Myanmar ; **FSM 9 2019**, Myanmar ; **FSM 2 2019**, Myanmar ; **FSM 7 2018**, Myanmar.

**Sujet du mois** : La carpe fraîche en Europe centrale : **FSM 4 2016**.

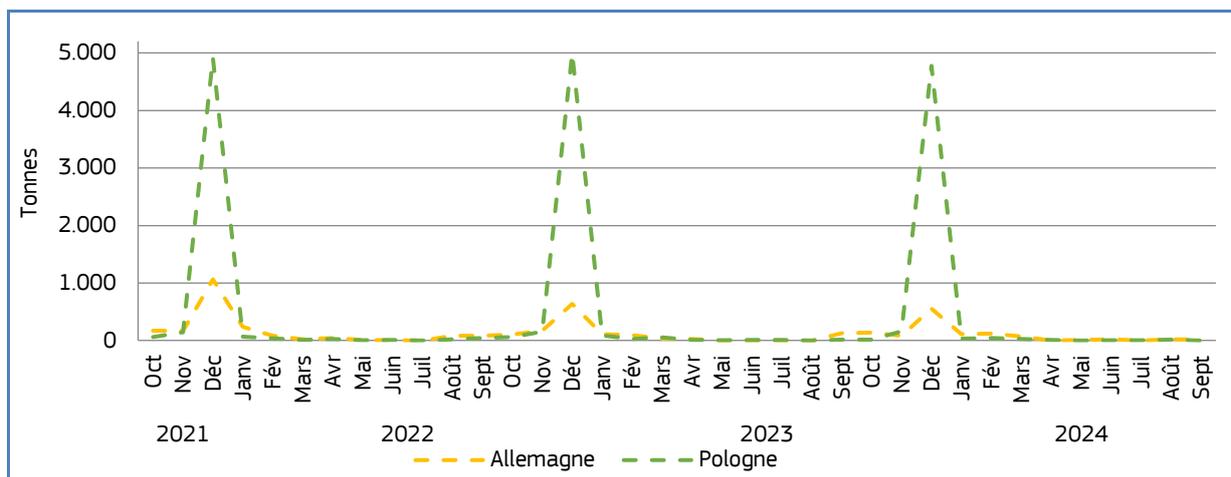
<sup>23</sup> <https://www.fishbase.se/summary/cyprinus-carpio.html>

<sup>24</sup> EUMOFA FSM 10 2020

Graphique 42. **PRIX DE LA CARPE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES ALLEMANDS ET POLONAIS**



Graphique 43. **ACHATS DE CARPE PAR LES MÉNAGES ALLEMANDS ET POLONAIS**



### 3.2.2. Tendances de la consommation des ménages en Allemagne

**Tendance à long terme (d'octobre 2021 à septembre 2024) :** variations saisonnières du volume et légère tendance à la hausse du prix.

**Prix moyen annuel :** 6,66 EUR/kg (2021), 8,05 EUR/kg (2022), 7,17 EUR/kg (2023).

**Consommation annuelle :** 2.426 tonnes (2021), 1.486 tonnes (2022), 1.166 tonnes (2023).

**Tendance à court terme (de janvier à septembre 2024) :** tendance à la baisse du volume et légère évolution à la hausse des prix.

**Prix :** 9,59 EUR/kg.

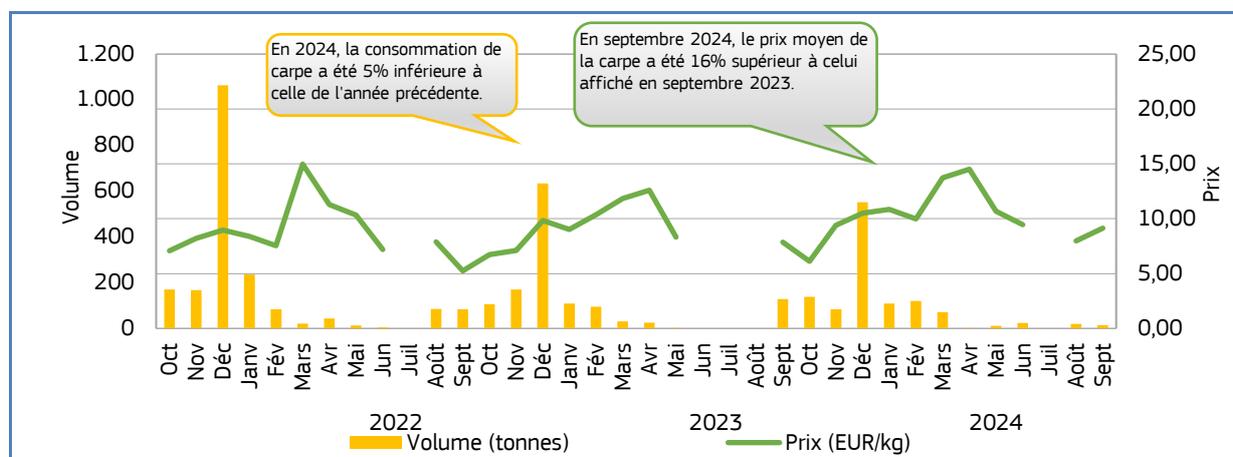
**Consommation :** 373 tonnes.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 44. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE CARPE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES ALLEMANDS, OCTOBRE 2021 – SEPTEMBRE 2024**



### 3.2.3. Tendances de la consommation des ménages en Pologne

**Tendance à long terme (d'octobre 2021 à septembre 2024) :** tendance à la baisse du volume et tendance à la hausse des prix.

**Prix moyen annuel :** 5,23 EUR/kg (2021), 6,96 EUR/kg (2022), 7,67 EUR/kg (2023).

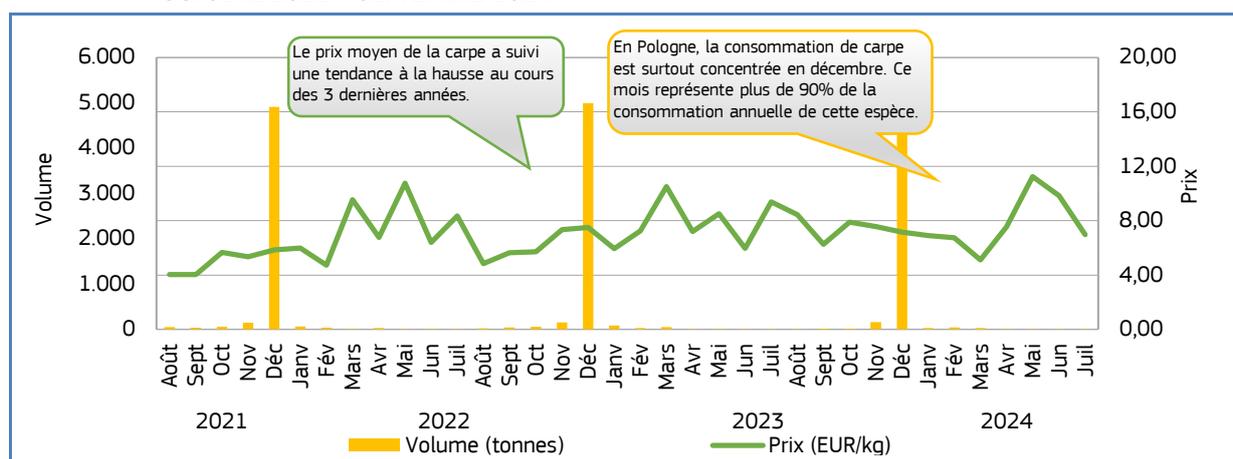
**Consommation annuelle :** 5.491 tonnes (2021), 5.435 tonnes (2022), 5.175 tonnes (2023).

**Tendance à court terme (de janvier à septembre 2024) :** tendance à la baisse du volume et tendance à la hausse des prix.

**Prix :** 8,27 EUR/kg.

**Consommation :** 142 tonnes.

Graphique 45. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE CARPE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES POLONAIS, OCTOBRE 2021 – SEPTEMBRE 2024**



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

## 4. Étude de cas : la pêche et l'aquaculture en Turquie

La République de Turquie est un pays situé aux confins du sud-est de l'Europe et de l'ouest de l'Asie. Elle a des frontières avec huit pays et borde quatre mers : la Méditerranée, la mer Égée, la mer Noire et la mer de Marmara. La capitale, Ankara, est située au centre du pays.

### 4.1. La pêche et l'aquaculture en Turquie



Carte de la Turquie (source : DG ECHO, Commission européenne)

Grâce à sa position géographique et à ses ressources naturelles, la Turquie possède un environnement propice à la production halieutique et aquacole. L'aquaculture a débuté dans les années 1970 dans des plans d'eau intérieurs, avant de se développer en milieu marin au milieu des années 1980<sup>25</sup>. Dans ce pays, les activités aquacoles sont régies par des règlements et des décrets adoptés par le ministère de l'Agriculture et des Forêts ainsi que par le ministère de l'Environnement et de l'Urbanisme. Le ministère de l'Agriculture et des Forêts collabore étroitement avec les entreprises aquacoles. Le gouvernement a apporté un soutien appuyé au secteur, notamment par le biais de subventions. En 2016, cependant, les aides à la production de dorade et de bar ont cessé après l'ouverture par la Commission européenne d'une enquête antisubvention portant sur les importations dans l'UE de dorade royale et de bar provenant de Turquie. À la suite de cela, le programme de subventions a été retiré par les autorités turques (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016). La Commission a décidé ensuite de mettre fin à la procédure antisubvention sans l'application de mesures<sup>26</sup>. Ce secteur a toutefois continué de se développer même après l'arrêt des subventions. Le gouvernement turc continue de soutenir la production de différentes espèces, dont la truite, ce qui conduit l'UE à imposer des droits antisubvention sur les importations de produits de la truite provenant de ce pays<sup>27</sup>.

L'aquaculture fait l'objet d'un cadre législatif solide en Turquie, tout à fait conforme aux directives et aux normes de l'UE<sup>28</sup>. La réglementation actuelle en la matière (mise en place en 2004) vise à favoriser l'utilisation durable des ressources en eau, à maintenir la sécurité alimentaire et à promouvoir la durabilité environnementale des activités aquacoles. Elle inclut des dispositions détaillées concernant la sélection de sites, les demandes de licences et les processus d'évaluation. Les fermes piscicoles marines sont soumises à un contrôle strict de leurs activités et de leur impact sur l'environnement. Les mesures mises en œuvre régissent la capacité de charge physique, sociale, écologique et de production. Depuis 2020, les exploitations aquacoles sont tenues d'élaborer et de se conformer à des plans de gestion environnementale agréés.

<sup>25</sup> Yildiz, M., Karatas, S. Present-day Turkish Aquaculture and Trends in International Research. Istanbul University Press.

<sup>26</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016D1360>

<sup>27</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R0823>

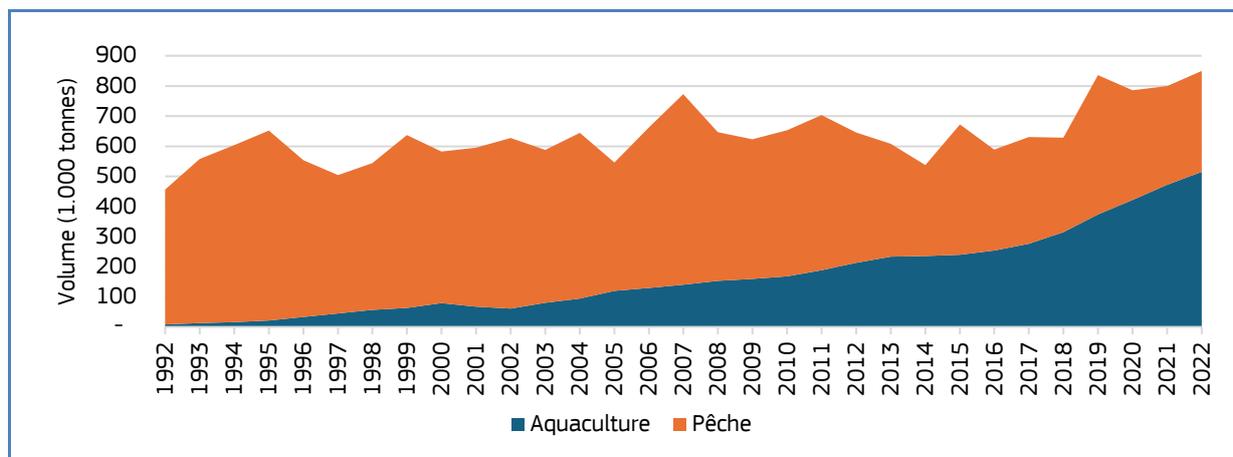
<sup>28</sup> Coban, D. Demircan, D., Tosun, D. Turkish Marine Research Foundation. Marine Aquaculture in Türkiye: advancements and management. [https://www.researchgate.net/publication/347993955\\_MARINE\\_AQUACULTURE\\_IN\\_TURKIYE\\_ADVANCEMENTS\\_AND\\_MANAGEMENT](https://www.researchgate.net/publication/347993955_MARINE_AQUACULTURE_IN_TURKIYE_ADVANCEMENTS_AND_MANAGEMENT)

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 46. **PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE TOTALE DE LA TURQUIE**



Source : FAO.

La production aquacole turque a connu une croissance régulière au fil des ans, passant de 9.085 tonnes en 1992 à 514.823 tonnes en 2022. La production halieutique, en revanche, a suivi une tendance plus fluctuante, variant de 447.374 tonnes en 1992 à un pic de 632.450 tonnes en 2007, suivi d'une baisse générale. En 2022, la production halieutique est tombée à 335.003 tonnes.

## Production halieutique

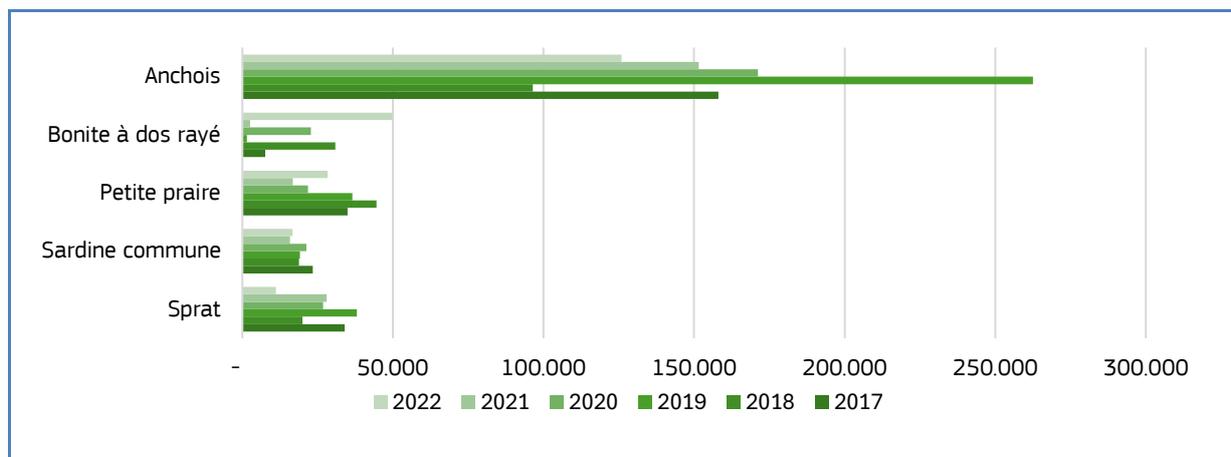
Les cinq espèces principales pêchées en Turquie sont l'anchois (*Engraulis encrasicolus*), la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*), la petite praire (*Chamelea gallina*), la sardine commune (*Sardina pilchardus*) et le sprat (*Sprattus sprattus*). En 2022, 125.980 tonnes d'anchois ont été capturées, soit 17% de moins qu'en 2021. Le volume de bonite à dos rayé a connu une forte croissance, passant de 2.595 tonnes en 2021 à 49.892 tonnes en 2022. Les captures estimées de cette espèce tendent à varier considérablement d'une année sur l'autre. La récolte de petite praire a atteint 28.305 tonnes en 2022, soit 68% de plus qu'en 2021. Les prises de sardine commune se sont élevées à 16.729 tonnes en 2022, soit une progression de 6% par rapport à l'année précédente. Enfin, la production de sprat a chuté de 60% entre 2021 et 2022, atteignant 11.162 tonnes en 2022.

La flotte turque était composée de 14.064 navires en 2022. Il s'agit principalement de petites embarcations : environ 90% d'entre elles mesurent moins de 12 mètres<sup>29</sup>. Le secteur employait 34.684 personnes en 2022. Près de trois quarts du total des captures annuelles provient de la mer Noire. Les principales petites espèces pélagiques ciblées sont l'anchois, la sardine commune, le sprat et le chinchard à queue jaune, utilisés essentiellement pour la production de farine et d'huile de poisson<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> DG Pêche et aquaculture, ministère de l'Agriculture alimentaire et de l'Élevage, République de Turquie.

<sup>30</sup> FAO

Graphique 47. **LES 5 PRINCIPALES ESPÈCES CAPTURÉES EN TURQUIE, PAR VOLUME**

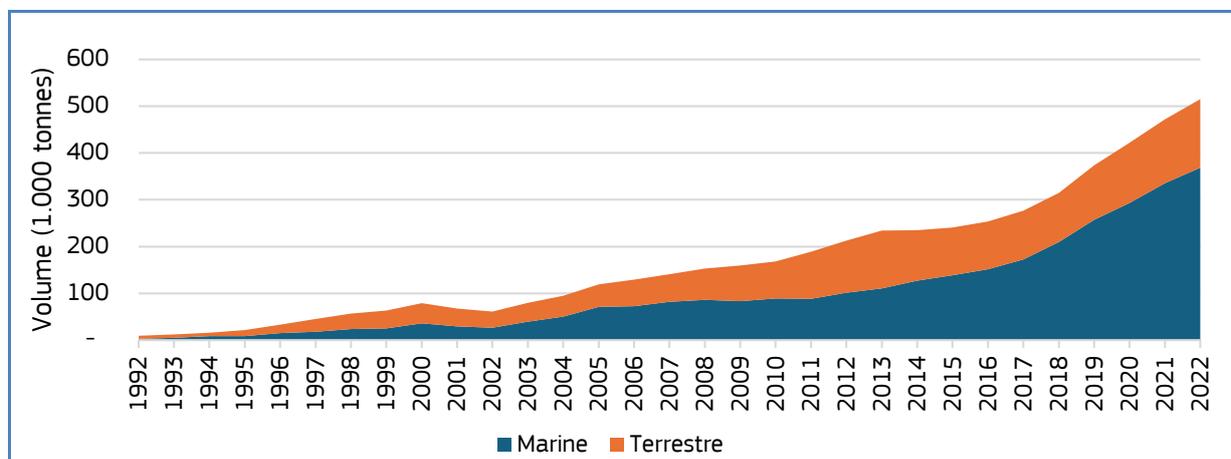


Source : FAO.

## Production aquacole

La Turquie dispose d'une aquaculture à la fois terrestre et marine. Cette dernière est la plus significative en termes de volume et de valeur. Les volumes de production aquacole ont connu une croissance considérable, aussi bien sur terre qu'en mer, entre 1992 et 2022. La production marine a fortement augmenté, surtout depuis le début des années 2000, passant de 2.525 tonnes en 1992 à 368.721 tonnes en 2022. Cette hausse reflète l'importance de plus en plus grande de l'aquaculture marine, qui a su tirer profit des nouvelles techniques et technologies de pisciculture en mer. La production terrestre a aussi connu une croissance constante, mais à un rythme plus lent, passant de 6.560 tonnes en 1992 à 146.102 tonnes en 2022.

Graphique 48. **PRODUCTION AQUACOLE TOTALE SUR TERRE ET EN MER**



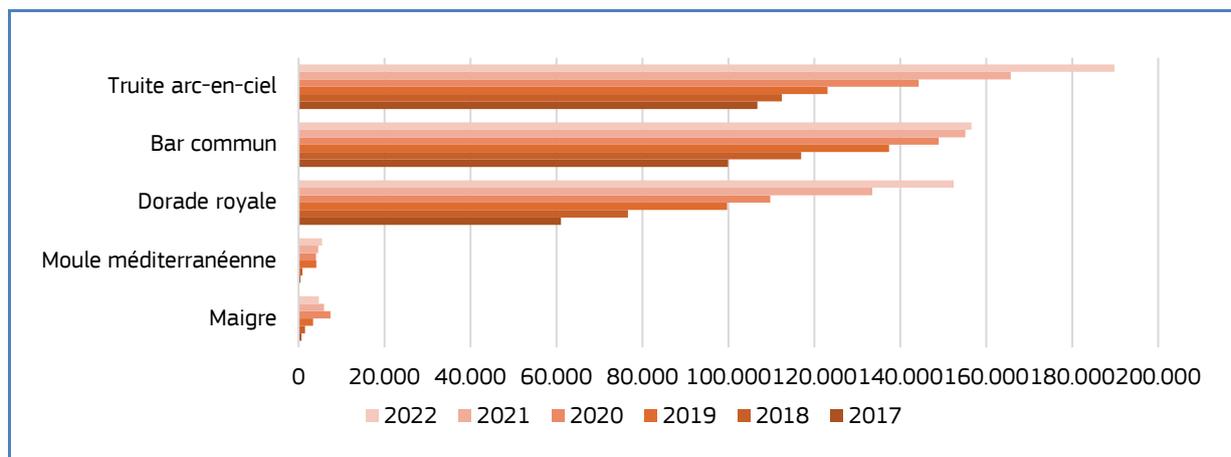
Les principales espèces élevées en Turquie sont la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), le bar commun (*Dicentrarchus labrax*), la dorade royale (*Sparus aurata*), la moule méditerranéenne (*Mytilus galloprovincialis*) et le maigre (*Argyrosomus regius*). En 2022, le volume de production de truite arc-en-ciel a totalisé 189.801 tonnes, soit 15% de plus qu'en 2021. De même, entre 2021 et 2022, la production de bar commun, de dorade royale et de moule méditerranéenne a progressé respectivement de 1% (atteignant 156.602 tonnes), 14% (152.469 tonnes) et 19% (5.469 tonnes). Classé au cinquième rang, le maigre a vu son volume diminuer de 19% en 2022, avec un total de 4.771 tonnes.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 49. **LES 5 PRINCIPALES ESPÈCES D'ÉLEVAGE EN TURQUIE, PAR VOLUME (EN TONNES)**



Source : FAO.

La truite arc-en-ciel est cultivée généralement dans des eaux douces à l'intérieur des terres (76%). Le reste est produit dans des installations marines<sup>31</sup>. Le bar et la dorade sont les principales espèces élevées en milieu marin. Bien qu'étant toujours loin derrière les trois principales espèces, la moule méditerranéenne (cultivée également en eau de mer) occupe une place de plus en plus importante dans le secteur aquacole du pays. Entamée en 2015, sa production commerciale est passée de 3 tonnes à 5.469 tonnes en 2022. Bien que les volumes restent modestes, le gouvernement turc encourage son essor, non seulement pour accroître la sécurité alimentaire des consommateurs, mais aussi parce que la moule d'élevage offre plus de certitudes que la moule récoltée à l'état sauvage. Le maigre est aussi élevé en eau de mer (Méditerranée et mer Noire).

## 4.2. Commerce international

La Turquie est membre de l'Organisation mondiale du Commerce depuis le 26 mars 1995 et signataire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) depuis le 17 octobre 1951. De même, elle est membre de l'Union pour la Méditerranée, une organisation intergouvernementale (comprenant 42 membres) établie en 2008 dans la poursuite du Partenariat euro-méditerranéen, lancé dans le cadre de la Conférence de Barcelone en 1995. Réunissant les 27 États membres de l'Union européenne et 15 États du sud et de l'est de la Méditerranée, l'Union pour la Méditerranée prône la coopération et le dialogue dans la région euro-méditerranéenne. Ses objectifs stratégiques sont les suivants : promouvoir la stabilité régionale, favoriser le développement humain et encourager l'intégration économique régionale dans le but ultime de transformer la région en un espace de paix, de sécurité et de prospérité<sup>32</sup>.

Outre un accord d'union douanière et d'autres conventions avec l'UE, la Turquie est engagée dans 22 accords de libre-échange signés notamment avec les États de l'AELE, Israël, la Macédoine du Nord, la Bosnie-Herzégovine, la Palestine\*, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Syrie (suspendue actuellement), l'Albanie, la Géorgie, le Monténégro, la Serbie, le Chili, l'Île Maurice, la Corée du Sud, la Malaisie, la Moldavie, les Îles Féroé, Singapour, le Kosovo, le Venezuela et le Royaume-Uni.

## Exportations turques de produits de la pêche et de l'aquaculture

En 2023, la Turquie a exporté 819.637 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture, pour une valeur de 1,94 milliard d'euros. Par rapport à 2022, cela représente une chute de 16% en volume et un léger recul de 2,5% en valeur. La réduction des exportations vers des marchés importants tels que l'Irak et la Syrie est l'une des raisons expliquant la baisse générale du volume. En 2023, l'UE a été le troisième principal marché d'exportation de produits turcs de la pêche et de l'aquaculture en termes de volume (139.578 tonnes). Bien que les volumes exportés vers l'Irak et la Syrie soient plus importants, l'Union européenne a constitué le principal marché en termes de valeur : 712 millions d'euros en 2023. Les exportations vers l'UE ont augmenté de 6% en valeur par rapport à 2022. Les quatrième et cinquième marchés étaient la Russie et le Royaume-

<sup>31</sup> FAO. FishStat.

<sup>32</sup> Commission européenne.

Uni, avec un volume de 87.878 tonnes et 18.923 tonnes, respectivement, et une valeur de 348 millions et 148 millions d'euros.

En 2023, 98% des exportations vers l'Irak ont consisté en des produits solubles de poissons ou de mammifères marins destinés à des fins non alimentaires, le reste étant composé d'autres poissons de mer (1%) et de carpe (1%). De même, en ce qui concerne la Syrie, les produits solubles de poissons ou de mammifères marins destinés à des fins non alimentaires ont représenté 98% du volume des exportations, la carpe ne comptant que pour 1% du total. Les produits exportés vers la Russie ont été composés de truite (53%), de produits solubles de poissons ou de mammifères marins destinés à des fins non alimentaires (30%), d'autres poissons de mer<sup>33</sup> (6%), de bar (5%), de dorade (3%) et de salmonidés autres que le saumon et la truite<sup>34</sup> (2%). Enfin, les exportations vers le Royaume-Uni ont été composées d'autres poissons de mer<sup>35</sup> (43%), de bar (35%) de dorade (19%) et de petites quantités de produits destinés à des fins non alimentaires, de truite et de saumon.

Tableau 29. **TOTAL DES EXPORTATIONS TURQUES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

Partenaire commercial	2019		2020		2021		2022		2023	
	Volume	Valeur								
Irak	60.547	25.321	80.606	30.973	144.449	51.653	407.349	153.910	224.542	102.073
Syrie	187.210	62.080	137.627	44.682	219.494	80.400	195.443	85.530	184.507	78.626
UE	133.427	490.348	117.907	491.960	119.943	541.196	128.181	669.967	139.578	712.245
Russie	19.309	79.365	29.526	114.592	42.348	183.662	58.276	316.698	87.878	348.364
Royaume-Uni	10.098	58.915	10.863	65.899	18.665	122.818	19.479	154.558	18.923	148.244
Émirats arabes unis	4.895	16.713	5.854	19.749	5.714	20.756	6.220	26.129	16.045	29.582
Uruguay	0	0	0	0	0	0	4.629	1.208	15.786	4.244
Turkménistan	18.157	7.431	15.602	6.618	11.333	5.562	11.751	7.444	11.386	6.077
Tunisie	5.741	8.886	13.051	16.045	20.443	23.428	19.275	31.388	11.085	18.873
Autres	93.339	311.729	100.580	307.739	110.476	350.689	125.237	544.064	109.907	493.271
<b>Total</b>	<b>532.722</b>	<b>1.060.787</b>	<b>511.616</b>	<b>1.098.257</b>	<b>692.865</b>	<b>1.380.163</b>	<b>975.839</b>	<b>1.990.895</b>	<b>819.637</b>	<b>1.941.599</b>

Source : Trade Data Monitor.

## Importations turques de produits de la pêche et de l'aquaculture

En 2023, la Turquie a importé 522.282 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture, pour une valeur de 939,7 millions d'euros. Par rapport à 2022, cela représente une augmentation de 1% du volume et de 0,3% de la valeur. Le premier et le deuxième fournisseurs du pays en 2023 ont été le Maroc (101.327 tonnes exportées pour une valeur de 123,6 millions d'euros) et l'UE (66.637 tonnes pour une valeur de 151,6 millions d'euros). Les importations du Maroc ont surtout consisté en de la farine de poisson (67%), de petits pélagiques divers (26%) et du maquereau (7%). Les États membres de l'UE ayant le plus exporté vers la Turquie en 2023 ont été l'Espagne, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Les produits solubles de poissons ou de mammifères marins destinés à des fins non alimentaires, le listao, l'albacore et le thon obèse ont composé la plus grande partie des exportations communautaires vers la Turquie en 2023. La Norvège est le troisième plus grand fournisseur de produits de la pêche et de l'aquaculture, avec 66.427 tonnes valant 175,2 millions d'euros. Ce pays a principalement exporté de l'huile de poisson (75%), du maquereau (10%), du saumon (8%) et du lieu noir (2%). Les importations turques en provenance du Brésil ont connu une augmentation importante entre 2019 (266 tonnes) et 2023 (45.752 tonnes). Ce pays exporte vers la Turquie des produits destinés à des fins non alimentaires (principalement des

<sup>33</sup> La catégorie « autres poissons de mer » est composée à 98% d'autres poissons congelés » (à l'exception des n° 0303 11 - 0303 84), à l'exclusion des abats de poissons comestibles des n° 0303 91 - 0303 99.

<sup>34</sup> Autres salmonidés congelés (à l'exception des n° 0303 11 - 0303 14), à l'exclusion des abats de poissons comestibles des n° 0303 91 - 0303 99.

<sup>35</sup> Les autres poissons de mer exportés vers le Royaume-Uni en 2023 ont été composés essentiellement de filets d'autres poissons congelés (à l'exception des n° 0304 61 - 0304 88) et de filets d'autres poissons frais ou réfrigérés (à l'exception des n° 0304 31 - 0304 48).

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

produits solubles de poissons ou de mammifères marins) ainsi qu'un certain volume d'algues (non destinées à l'alimentation humaine).

Tableau 30. **TOTAL DES IMPORTATIONS TURQUES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

Partenaire commercial	2019		2020		2021		2022		2023	
	Volume	Valeur								
Maroc	125.480	116.537	109.209	98.747	112.450	109.211	133.362	172.562	101.327	123.550
UE	44.545	76.382	48.267	84.991	58.411	102.986	60.489	127.316	66.637	151.553
Norvège	55.819	96.498	52.627	74.354	62.223	103.038	66.758	153.450	66.427	175.226
Brésil	266	391	16.967	9.901	28.461	17.148	32.265	33.266	45.752	42.647
Oman	7.571	8.942	11.773	14.007	25.636	31.379	24.505	37.263	31.283	57.278
Russie	14.324	9.882	8.198	5.795	4.929	3.540	16.205	16.609	29.743	23.662
Inde	3.807	8.460	2.764	5.195	3.056	4.538	4.080	9.493	28.351	51.938
Chili	13.719	15.658	20.431	19.400	12.749	14.012	16.767	30.120	21.720	47.238
Guinée	32	106	1	2	5.098	5.959	10.585	17.334	20.137	35.934
Chine	25.895	28.851	14.113	18.498	11.910	21.333	16.600	36.063	18.345	25.599
Autres	114.784	174.838	132.698	160.276	108.129	151.813	133.595	303.249	92.560	205.081
<b>Total</b>	<b>406.242</b>	<b>536.545</b>	<b>417.048</b>	<b>491.166</b>	<b>433.052</b>	<b>564.957</b>	<b>515.211</b>	<b>936.725</b>	<b>522.282</b>	<b>939.706</b>

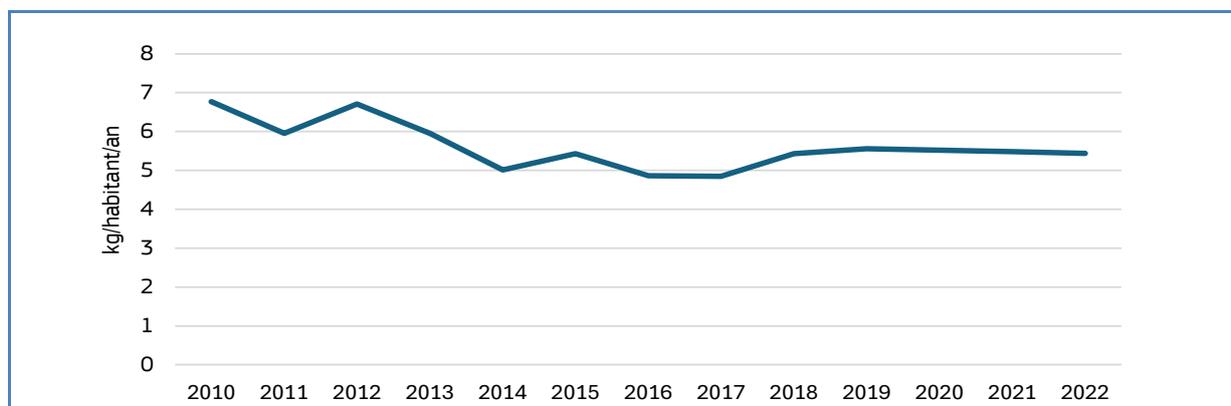
Source : Trade Data Monitor.

### 4.3. Consommation

Bien que la Turquie soit entourée de mers, la consommation de poisson reste limitée dans ce pays par rapport à la moyenne mondiale et du reste de l'Europe. Selon la FAO, la consommation turque de produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevée à 5,4 kg par habitant en 2022. De 6,8 kg en 2010, elle est passée à environ 4,9 kg en 2015. Elle s'est ensuite équilibrée tout en augmenté légèrement entre 2015 et 2020, avant de se stabiliser autour de 5,5 kg par habitant entre 2020 et 2022. Les Turcs préfèrent traditionnellement la viande au poisson. Cela dit, la consommation de ce dernier varie fortement d'une région à l'autre. Dans la région méditerranéenne, la truite et le bar sont plutôt appréciés, tandis que l'anchois est plus populaire à l'est du pays (suivi de la truite). Les régions égéenne et de Marmara sont en tête en matière de quantité et de diversité d'espèces consommées<sup>36</sup>. Alors que la consommation de poisson est faible à l'intérieur des terres, elle est plus élevée dans les régions côtières. Les habitudes alimentaires locales, la disponibilité des produits, le prix et le pouvoir d'achat sont autant de facteurs déterminant les modes de consommation de poisson.

<sup>36</sup> Eurofish.

Graphique 50. **CONSOMMATION DE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA MER EN TURQUIE (2010-2022)**  
(KG/HABITANT/AN)



Source : FAO.

#### 4.4. Échanges commerciaux avec l'UE

L'UE et la Turquie sont liées par des accords commerciaux. Leurs relations sont fondées sur un accord d'association (1963) et un accord d'union douanière (1995). La Turquie est un pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne depuis 1999. Les négociations d'adhésion ont débuté en 2005, mais n'ont pas beaucoup progressé récemment. Ce pays est devenu le cinquième partenaire commercial de l'UE en 2023. L'Union européenne est le principal partenaire de la Turquie en matière d'importation et d'exportation de biens<sup>37</sup>. En 2023, l'UE a été le troisième principal marché d'exportation de produits turcs de la pêche et de l'aquaculture.

#### Exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture vers la Turquie

De 2019 à 2023, les exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture vers la Turquie ont augmenté en volume et en valeur, passant de 18.905 tonnes (pour une valeur de 29 millions d'euros) à 26.977 tonnes (53 millions d'euros).

En 2023, le listao a été la principale espèce commerciale exportée, avec un volume de 13.832 tonnes et une valeur de 21,5 millions d'euros. Cela représente une hausse de 81% par rapport à 2021 en termes de volume. L'Espagne en a été le principal exportateur (99,9% du volume). Les produits destinés à des fins non alimentaires ont constitué le deuxième plus grand groupe, avec un volume de 3.384 tonnes et une valeur de 5,2 millions d'euros, soit une chute de 31% par rapport à 2022. 82% de ces produits ont consisté en des algues (non destinées à l'alimentation humaine) et 17% en des produits solubles de poissons ou de mammifères marins. L'Irlande en a été le principal exportateur (82% du volume). La France et l'Italie ont représenté 12% et 4% de ce volume, respectivement.

L'albacore et le thon obèse ont composé les troisième et quatrième principales espèces commerciales, avec un volume de 2.431 tonnes et de 1.942 tonnes, respectivement, ce qui constitue une progression remarquable par rapport au volume de 2022 (alors respectivement de 136 tonnes et 475 tonnes). En ce qui concerne ces deux types de thon, l'Espagne a exporté la totalité du volume communautaire en 2023. L'anchois, enfin, a occupé le cinquième rang des espèces exportées par l'UE vers la Turquie en 2023 (1.481 tonnes), essentiellement depuis l'Espagne (82% du volume). Cette dernière était suivie de la Grèce, qui a exporté 17% du volume.

<sup>37</sup> Commission européenne. Turquie. [https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/turkiye\\_en](https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/turkiye_en)

Tableau 31. **TOTAL DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VERS LA TURQUIE, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

PEC	2019		2020		2021		2022		2023	
	Volume	Valeur								
Listao	9.112	10.643	6.966	9.024	7.206	8.471	7.654	10.509	13.832	21.464
Produits destinés à des fins non alimentaires	2.212	3.387	2.360	2.821	1.988	5.495	4.928	7.221	3.384	5.224
Albacore	249	312	1.140	1.328	2.107	2.992	136	184	2.431	4.356
Thon obèse	679	829	532	522	1.011	1.152	475	645	1.942	3.162
Anchois	1.193	1.198	788	862	1.158	1.398	1.096	1.292	1.481	2.029
Autres	5.460	12.878	7.428	14.415	11.392	19.870	11.146	26.193	3.908	16.800
<b>Total</b>	<b>18.905</b>	<b>29.248</b>	<b>19.216</b>	<b>28.971</b>	<b>24.861</b>	<b>39.378</b>	<b>25.435</b>	<b>46.044</b>	<b>26.977</b>	<b>53.036</b>

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

## Importations communautaires en provenance de la Turquie

En 2023, le volume total des importations de l'UE en provenance de la Turquie a atteint 121.642 tonnes, soit 8% de plus qu'en 2022. Leur valeur a totalisé 731 millions d'euros, ce qui représente également une progression de 8% par rapport à l'année précédente (677,7 millions d'euros). Toujours en 2023, la dorade royale a constitué le plus grand volume d'importation de l'Union européenne en provenance de la Turquie : 40.668 tonnes, une quantité supérieure à celle de 2022 (37.639 tonnes). L'Italie a été le principal importateur de cette espèce en 2023 (11.989 tonnes), suivie de la Grèce (7.921 tonnes), des Pays-Bas (6.321 tonnes) et de l'Espagne (5.322 tonnes). Les autres poissons de mer<sup>38</sup> ont constitué le deuxième groupe d'espèces importées : 25.788 tonnes (+2% par rapport à 2022). Les Pays-Bas, l'Italie et la Grèce ont été les trois principaux pays importateurs en 2023, avec un volume respectif de 9.095 tonnes, 7.654 tonnes et 6.701 tonnes.

La troisième espèce la plus importée de Turquie en 2023 a été le bar commun : son volume a atteint 22.304 tonnes pour une valeur de 121.287 millions d'euros, soit une hausse de 10% en volume et de 4% en valeur. L'Italie en a également été le principal importateur en 2023 (6.798 tonnes), les autres pays d'importation étant les Pays-Bas (4.244 tonnes), la Grèce (4.486 tonnes) et l'Espagne (3.724 tonnes).

La truite est arrivée au quatrième rang des espèces les plus importées en 2023. Son volume s'est élevé à 15.359 tonnes pour une valeur de 106 millions d'euros. Les importations de cette espèce ont connu une progression constante au cours des dernières années. Par rapport à 2022, leur volume et leur valeur ont augmenté respectivement de 12% et 38%. Les principaux importateurs de truite ont été l'Allemagne (4.048 tonnes), l'Autriche (4.278 tonnes) et la Roumanie (1.593 tonnes). Enfin, les autres poissons d'eau douce<sup>39</sup> ont constitué le cinquième plus grand groupe de produits importés par l'UE, avec un volume de 2.723 tonnes (-5% par rapport à 2022) et une valeur de 4,8 millions d'euros (+2%). Les principaux marchés d'importation de ces poissons en 2023 ont été l'Italie (913 tonnes) et la France (748 tonnes).

<sup>38</sup> La catégorie « autres poissons de mer » est composée principalement de filets de poisson frais ou réfrigérés, n.d.a. (55%), de chair, même hachée, de poissons, fraîche ou réfrigérée (à l'exclusion des filets et hors poissons d'eau douce, flancs de harengs, tilapias, siluridés, carpes, anguilles, perches du Nil, poissons tête de serpent, salmonidés, espadons, légines, raies, squales et poissons des familles *Bregmacerotidae*, *Euclichthyidae*, *Gadidae*, *Macrouridae*, *Melanonidae*, *Merlucciidae*, *Moridae* et *Muraenolepididae*) (28%), et de poisson frais ou réfrigérés, n.d.a. (12%).

<sup>39</sup> La catégorie « Autres poissons d'eau douce » est constituée majoritairement de poissons d'eau douce congelés, n.d.a. (95%).

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Tableau 32. **TOTAL DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN PROVENANCE DE LA TURQUIE, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

PEC	2019		2020		2021		2022		2023	
	Volume	Valeur								
Dorade royale	36.317	140.703	37.774	148.066	43.020	166.014	37.639	170.841	40.668	187.144
Autres poissons de mer	19.461	146.357	20.253	155.765	23.096	180.539	25.298	229.683	25.788	229.982
Bar commun	26.600	99.052	23.588	97.625	20.775	97.439	20.281	117.044	22.304	121.287
Truite	13.263	65.462	12.274	60.221	12.527	60.187	13.660	77.033	15.359	106.158
Autres poissons d'eau douce	2.592	4.566	1.910	2.997	2.672	3.667	2.869	4.776	2.723	4.881
Autres	20.790	58.227	13.873	45.960	10.792	50.910	13.309	78.356	14.799	81.745
<b>Total</b>	<b>119.022</b>	<b>514.366</b>	<b>109.672</b>	<b>510.635</b>	<b>112.882</b>	<b>558.755</b>	<b>113.057</b>	<b>677.733</b>	<b>121.642</b>	<b>731.196</b>

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

## 5. Étude de cas : le saumon du Pacifique dans l'UE

Le « saumon du Pacifique » est une appellation qui regroupe six principales espèces pêchées dans les eaux du Pacifique Nord : le saumon rouge, le saumon rose, le saumon royal, le saumon argenté, le saumon chien et le saumon du Japon. En 2022, la production mondiale de saumon du Pacifique (toutes espèces confondues) a totalisé 699.625 tonnes en équivalent poids vif (EPV). Ensemble, les États-Unis et la Russie ont représenté 85% des prises mondiales. Des volumes importants de saumon du Pacifique d'élevage sont produits également au Chili (saumon argenté) et, dans une moindre mesure, au Japon (saumon argenté) et en Nouvelle-Zélande (saumon royal). En 2023, les captures mondiales de saumon du Pacifique ont été parmi les plus élevées de l'histoire - un peu moins de 1,1 million de tonnes - grâce à des prises record de saumon rose. Toutefois, des données préliminaires récentes indiquent un recul significatif de ces captures, qui atteindraient environ 500.000 tonnes en 2024. Aucune production n'est réalisée dans l'UE, qui est donc tributaire des importations. En 2023, l'UE a importé de pays tiers 17.026 tonnes (poids net) de saumon du Pacifique, pour une valeur de 103 millions d'euros. La plupart de ces importations sont destinées au marché des filets congelés ou à l'industrie du fumage, de façon à diversifier sa gamme de produits, en plus du saumon atlantique fumé et de la truite fumée (en France et en Pologne, notamment).

### 5.1. Caractéristiques biologiques, exploitation et gestion

Le saumon du Pacifique naît en eau douce, dans des ruisseaux, des rivières ou des lacs, puis migre vers la mer à l'état de petit poisson, appelé « smolt ». Après être passé de l'eau douce à l'eau salée et avoir atteint l'âge adulte dans les hautes mers du Pacifique Nord, il retourne instinctivement vers son lieu de naissance en vue de la reproduction. Le saumon fait non seulement partie intégrante de la culture de plusieurs peuples autochtones riverains du Pacifique, mais constitue également leur principale source de protéines. Ces populations célèbrent le retour du saumon, qui est pêché et conservé de façon à nourrir les familles pendant toute la saison hivernale. Cette espèce joue un rôle majeur dans de nombreuses économies. L'océan Pacifique Nord est le principal lieu de pêche de saumon sauvage, qui est capturé à des fins commerciales et consommé dans les foyers et les restaurants du monde entier. Le saumon d'Alaska, qui représente près de 90% des captures de saumon sauvage en Amérique du Nord, bénéficie du label « Marine Stewardship Council »<sup>40</sup>.

Sept espèces (plus précisément, six espèces plus une sous-espèce) sont regroupées sous l'appellation « saumon du Pacifique »<sup>41</sup> :

- Le saumon **royal** (*Oncorhynchus tshawytscha*) est l'espèce la plus grande et à plus forte valeur. Il est bleu-vert sur le dos et le dessus de la tête, avec des flancs argentés et un ventre blanc. Les plus grands spécimens peuvent mesurer 150 cm pour 60 kg. Mais leur taille et leur poids habituels tournent autour de 90 cm et 15 kg. Le saumon royal atteint la maturité sexuelle entre 2 et 7 ans, mais c'est généralement à l'âge de 3 ou 4 ans qu'il retourne vers son lieu de naissance pour frayer et mourir après la ponte. Ce saumon passe le début de son existence à se développer en s'alimentant dans des cours d'eau douce, des estuaires et les zones humides qui les entourent. Il passe ensuite le reste de sa vie à chercher de la nourriture dans l'océan, avant de retourner vers la rivière ou l'affluent d'origine en vue du frai<sup>42</sup>.
- Le saumon **argenté** (*Oncorhynchus kisutch*), ou « saumon coho », arbore un dos bleu métallique foncé, des flancs argentés et un ventre clair. Plus léger que le saumon royal, il mesure en moyenne 60-75 cm pour 3,5 - 5,5 kg. Le saumon argenté vit dans les eaux du Pacifique Nord et dans la plupart des rivières et cours d'eau côtiers entre l'Alaska et le centre de la Californie. En Amérique du Nord, on le trouve surtout près des côtes situées entre le sud-est de l'Alaska et le centre de l'Oregon<sup>43</sup>.
- Le saumon **rose** (*Oncorhynchus gorbuscha*) est le plus petit du genre en Amérique du Nord : il pèse entre 1,5 et 2,2 kg et mesure en moyenne 50 - 60 cm. Il se distingue des autres espèces par sa couleur et sa forme générales, ainsi que par ses taches ovales foncées sur le dos et sa nageoire caudale. Contrairement aux saumons argenté, royal ou rouge, le saumon rose ne vit pas très longtemps en eau douce : aussitôt après sa naissance, en effet, il migre directement vers des eaux estuariennes et marines. Il se nourrit ensuite avec

<sup>40</sup> <https://www.worldwildlife.org/species/pacific-salmon>

<sup>41</sup> <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/saumon-du-pacifique>

<sup>42</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/species/chinook-salmon>

<sup>43</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/species/coho-salmon>

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux  
7. Contexte macroéconomique

voracité dans l'océan et grandit rapidement. C'est d'ailleurs l'espèce de saumon du Pacifique dont la croissance est la plus rapide. Après avoir passé environ un an et demi dans l'océan à s'alimenter et à se développer, le saumon rose adulte retourne en eau douce en vue du frai, généralement entre août et octobre<sup>44</sup>.

- Le saumon **rouge** (*Oncorhynchus nerka*) est aussi l'une des plus petites espèces de saumon du Pacifique. Sa taille est similaire à celle du saumon rose et son poids varie de 1,8 à 6,8 kg<sup>45</sup>.
- Le saumon **chien** (*Oncorhynchus keta*) ne demeure pas en eau douce sur une longue période (contrairement aux saumons argenté, royal ou rouge). Sa taille est de 60 cm en moyenne, bien que certains spécimens puissent atteindre 100 cm. Son poids oscille entre 4,4 et 10 kg. Peu de temps après sa naissance, le jeune saumon chien migre directement vers des eaux estuariennes et marines<sup>46</sup>.
- Le saumon **du Japon** (*Oncorhynchus masou*) est celui dont la répartition géographique est la plus limitée. Il est également le moins abondant de toutes les espèces de saumon du Pacifique anadrome. C'est aussi l'un des plus petits du genre : à l'âge adulte, il peut mesurer jusqu'à 50 cm pour un poids moyen de 2 à 2,5 kg. À l'instar du saumon argenté, le saumon du Japon passe entre un et trois hivers en eau douce, puis un an en eau salée, avec des migrations vers l'océan limitées. Il passe la plupart de son temps dans la mer du Japon ou dans la mer d'Okhotsk. La question de savoir s'il s'agit d'une ou de deux espèces (forme anadrome vs résidente) fait actuellement débat<sup>47</sup>.
- Le saumon **amago** (*Oncorhynchus rhodurus* ou, plus récemment, *Oncorhynchus masou macrostomus*). Sa classification taxinomique fait également l'objet de nombreuses discussions. Il vit dans des lacs au Japon et dans la mer des Philippines. Les adultes mesurent habituellement entre 40 et 50 cm pour un poids situé entre 1,5 et 2,5 kg<sup>48</sup>.

Bien que regroupant sept espèces différentes, le saumon du Pacifique est élevé ou pêché aussi bien au nord-ouest qu'au nord-est de l'océan homonyme. Les saumons royal, argenté, rose et rouge sont capturés en Alaska et sur la côte nord-ouest des États-Unis et du Canada<sup>2 3 4 5 6</sup>, tandis que les saumons du Japon et amago ne vivent qu'à proximité de la péninsule du Kamchatka et le long des côtes japonaises<sup>49 50</sup>. Ils sont pêchés généralement à l'aide de filets et de sennes, de pièges, de cages, ou à la ligne. Certaines espèces sont capturées au moyen de chaluts (saumons royal et argenté), voire de dragues (saumon royal)<sup>51 52 53 54 55</sup>.

La pêche du saumon du Pacifique est encadrée par un ensemble de réglementations nationales, régionales et internationales visant à garantir des pratiques durables.

- **Quotas et limites de capture** : Des gouvernements et des organisations telles que NOAA Fisheries (États-Unis) et Pêches et Océans Canada fixent des quotas pour certaines espèces afin d'empêcher la surpêche. En réponse à la surexploitation de poissons en Amérique du Nord, les États-Unis et le Canada ont convenu de coopérer à la gestion, à la recherche et à l'augmentation des stocks de saumon d'intérêt commun. À cette fin, ils ont signé en 1985 le Traité sur le saumon du Pacifique, qui régit la pêche dans les eaux océaniques et intérieures de l'ouest du Canada et des États-Unis<sup>56</sup>. Des quotas sont aussi établis en Russie. Dans ce pays, la pêche du saumon doit respecter les TAC fixés annuellement, sur la base des quotas attribués pour différents types de pêche<sup>57</sup>.

<sup>44</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/species/pink-salmon>

<sup>45</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/species/sockeye-salmon>

<sup>46</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/species/chum-salmon>

<sup>47</sup> <https://wildsalmoncenter.org/salmon-species/masu/>

<sup>48</sup> <https://fishbase.mnhn.fr/summary/Oncorhynchus-rhodurus.html>

<sup>49</sup> <https://wildsalmoncenter.org/salmon-species/masu/>

<sup>50</sup> <https://animalia.bio/biwa-trout>

<sup>51</sup> [https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-tshawytscha\\_fr](https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-tshawytscha_fr)

<sup>52</sup> [https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-kisutch\\_fr](https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-kisutch_fr)

<sup>53</sup> [https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-keta\\_fr](https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-keta_fr)

<sup>54</sup> [https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-gorbuscha\\_fr](https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-gorbuscha_fr)

<sup>55</sup> [https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-nerka\\_fr](https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oncorhynchus-nerka_fr)

<sup>56</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/west-coast/sustainable-fisheries/pacific-salmon-treaty-and-pacific-salmon-commission>

<sup>57</sup> [https://nasco.int/wp-content/uploads/2020/02/FisheriesFAR\\_Russia.pdf](https://nasco.int/wp-content/uploads/2020/02/FisheriesFAR_Russia.pdf)

**Vue d'ensemble** | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

- **Zones et saisons de fermeture** : La pêche est interdite à certaines saisons afin de protéger le saumon à des étapes critiques de son cycle de vie, comme le frai, tandis que certaines zones sont fermées pour préserver leur habitat<sup>58</sup>.
- **Restrictions relatives aux engins de pêche** : Différents types d'engins de pêche (filets maillants, sennes et lignes traînantes, entre autres) font l'objet de restrictions afin de mieux cibler les espèces recherchées, d'atténuer l'impact environnemental et de minimiser les prises accessoires de saumon et d'espèces menacées d'extinction, visées par l'ESA<sup>59</sup>.
- **Évaluation des stocks** : La pêche est gérée en fonction de l'abondance de saumon disponible. Elle fait l'objet d'un suivi régulier et s'appuie sur des données scientifiques afin de garantir la durabilité des stocks. Des informations relatives aux différents cycles de vie des espèces, à l'âge auquel elles retournent frayer, aux périodes et schémas de migration peuvent aider les responsables de la gestion des pêches à cibler des stocks spécifiques et à prévoir l'abondance de poisson disponible dans chaque pêcherie<sup>58</sup>.
- **Coordination internationale** : Des organisations telles que la NPAFC (*North Pacific Anadromous Fish Commission*) supervisent les efforts de conservation dans les eaux internationales et luttent contre la pêche illégale. De même, des traités internationaux sont en place afin d'améliorer et de partager la gestion de la pêche du saumon. C'est le cas notamment du Traité sur le saumon du Pacifique, qui régit la pêche dans les eaux océaniques et intérieures de l'ouest du Canada et des États-Unis<sup>56</sup>.

Ces mesures sont complétées par des projets de restauration des habitats et l'engagement communautaire en vue d'assurer la durabilité à long terme.

## 5.2. Production

### Captures mondiales

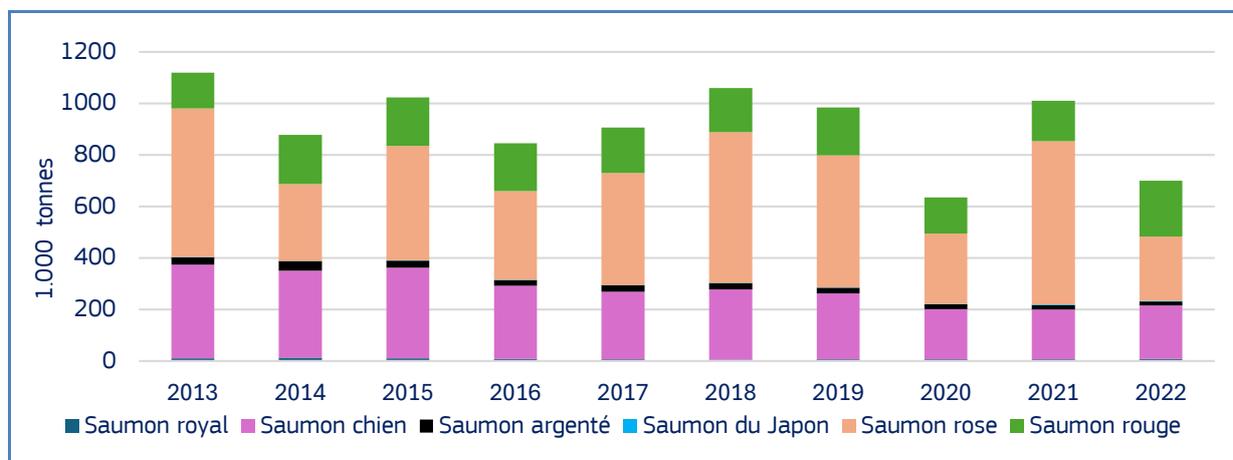
La production mondiale de saumon du Pacifique (toutes espèces confondues) a atteint 699.625 tonnes EPV en 2022. Cette espèce est capturée principalement dans le Pacifique Nord-Ouest et Nord-Est (96% du volume). Ensemble, les États-Unis et la Russie ont représenté 85% des prises mondiales (46% et 39%, respectivement). Suivent de loin le Japon (13%) et le Canada (1%).

Trois espèces de saumon du Pacifique sont pêchées à travers le monde : entre 2013 et 2022, le saumon rose a compté pour 48% des captures, suivi du saumon chien (30%) et du saumon rouge (19%). Les autres espèces (saumons royal, argenté et du Japon) ont constitué moins de 4% du total pendant cette période. Toujours entre 2013 et 2022, les prises mondiales ont suivi une tendance à la baisse, notamment celles de saumon rose (-58%) et de saumon chien (-43%). La pêche du saumon rouge, en revanche, a connu une hausse de 56%, insuffisante toutefois pour compenser la chute des deux autres espèces principales en termes de volume.

<sup>58</sup> <https://www.fisheries.noaa.gov/west-coast/sustainable-fisheries/salmon-life-cycle-and-seasonal-fishery-planning>

<sup>59</sup> <https://www.federalregister.gov/documents/2021/02/23/2021-03204/magnuson-stevens-act-provisions-fisheries-off-west-coast-states-pacific-coast-groundfish-fishery>

Graphique 51. **CAPTURES MONDIALES DE SAUMON DU PACIFIQUE, PAR ESPÈCES (VOLUME EN MILLIERS DE TONNES EPV)**



Source : FAO.

Tableau 33. **CAPTURES MONDIALES D'ESPÈCES DE SAUMON DU PACIFIQUE (volume en milliers de tonnes EPV)**

Espèce	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
saumon royal	9.943	12.736	10.628	8.000	5.808	4.929	6.276	5.720	6.047	7.070
Saumon chien	363.365	337.600	351.984	284.445	262.527	272.191	255.525	195.885	193.369	208.115
Saumon argenté	29.691	37.384	26.869	21.898	25.982	25.178	22.541	18.514	17.457	16.059
Saumon du Japon	1.378	1.074	704	1.303	688	1.431	1.658	1.301	1.799	1.859
Saumon rose	576.532	298.363	444.876	343.918	435.357	584.435	513.341	273.294	634.970	249.326
Saumon rouge	138.962	191.177	189.088	185.495	176.695	172.325	184.761	139.732	157.142	217.197
<b>Total</b>	<b>1.119.871</b>	<b>878.334</b>	<b>1.024.149</b>	<b>845.059</b>	<b>907.057</b>	<b>1.060.489</b>	<b>984.102</b>	<b>634.446</b>	<b>1.010.784</b>	<b>699.625</b>

Source : FAO.

Au cours de la dernière décennie (2013-2022), la production mondiale de saumon du Pacifique a oscillé entre 634.446 tonnes EPV (2020) et 1.119.871 tonnes EPV (2013), soit une moyenne de 916.392 tonnes EPV. Une forte tendance à la baisse du volume se dégage (-38%). Pendant cette période, tous les pays producteurs ont connu une chute importante des captures : -33% aux États-Unis, -35% en Russie, -47% au Japon et -76% au Canada.

Tableau 34. **CAPTURES MONDIALES DE SAUMON DU PACIFIQUE (volume en tonnes EPV)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
États-Unis	485.431	326.828	483.925	254.755	457.535	261.632	380.440	226.966	371.980	324.283
Russie	422.015	348.255	371.782	446.199	355.235	680.254	503.289	299.830	540.304	272.422
Japon	182.176	161.837	148.328	120.009	81.394	106.270	95.610	99.244	94.285	95.743
Canada	30.249	41.414	20.114	24.096	12.893	12.333	4.763	8.406	4.215	7.177
<b>Total</b>	<b>1.119.871</b>	<b>878.334</b>	<b>1.024.149</b>	<b>845.059</b>	<b>907.057</b>	<b>1.060.489</b>	<b>984.102</b>	<b>634.446</b>	<b>1.010.784</b>	<b>699.625</b>

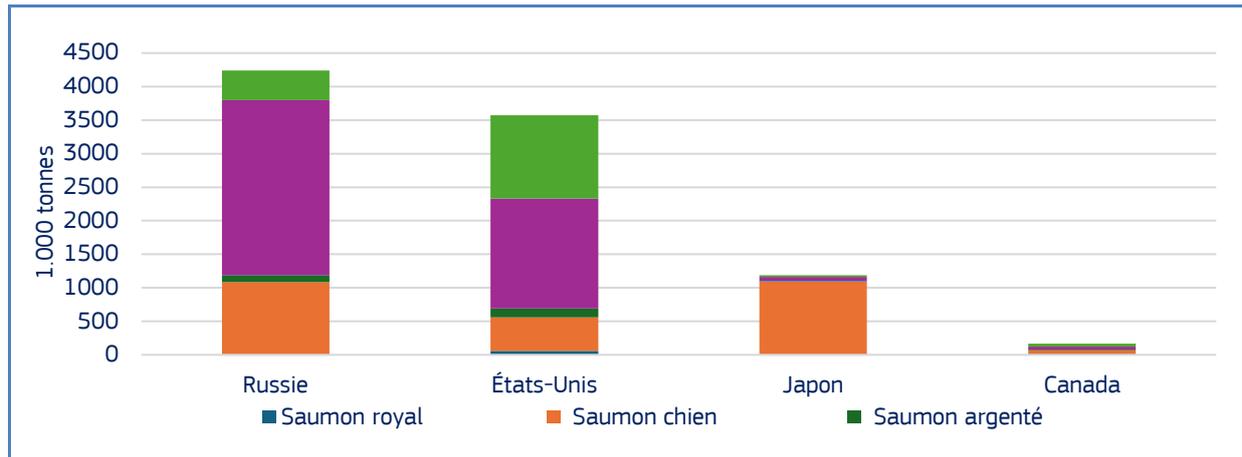
Source : FAO.

Les parts de chaque espèce varient parfois d'un pays producteur à l'autre. Alors que les différentes espèces capturées par États-Unis, la Russie et le Canada correspondent à la moyenne mondiale, le Japon a davantage ciblé le saumon chien,

- Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation  
| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux  
7. Contexte macroéconomique

dont les prises ont représenté 92% du volume intérieur et 40% du volume mondial. Une réduction est toutefois observée (-33% de captures de saumon chien par le Japon entre 2013 et 2022). Il convient de noter que la pêche du saumon chien est répartie entre le Japon (40%), la Russie (40%) et les États-Unis (18%). En termes de captures d'autres espèces pendant la décennie en question, le saumon rose a été davantage pêché par la Russie (60% des prises mondiales), tandis que le saumon rouge était plutôt ciblé par les États-Unis (71%). En ce qui concerne les espèces de moindre importance, les saumons royal et argenté ont été majoritairement capturés par les États-Unis (74% et 54% du volume global, respectivement), tandis que 99% du saumon du Japon était capturé par le pays du soleil levant.

Graphique 52. **CAPTURES MONDIALES DE SAUMON DU PACIFIQUE, PAR PAYS (VOLUME EN MILLIERS DE TONNES EPV)**



Source : FAO.

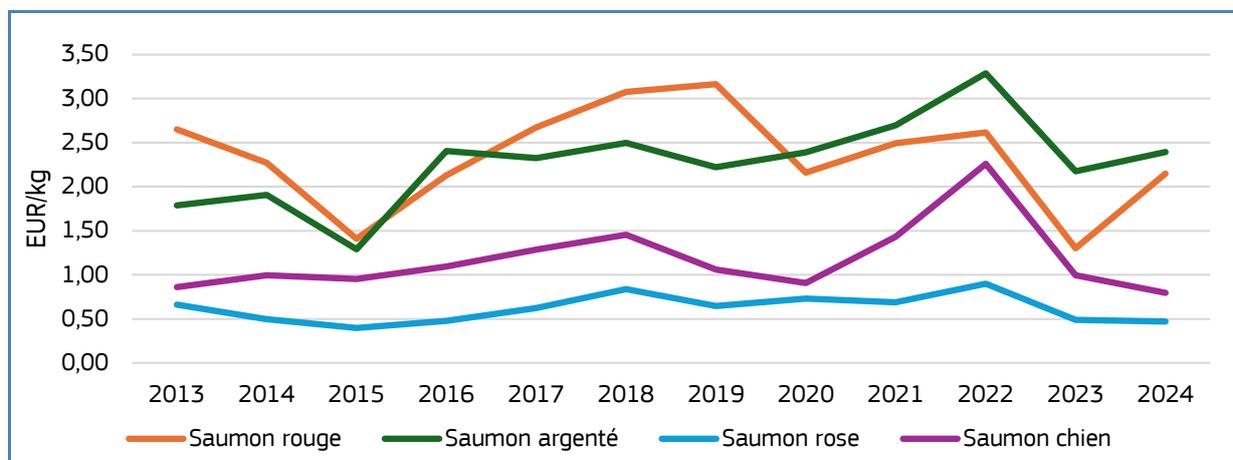
En 2023, les captures mondiales de saumon du Pacifique ont été parmi les plus élevées de l'histoire - un peu moins de 1,1 million de tonnes<sup>60</sup> - grâce à des prises record de saumon rose. Toutefois, des données préliminaires récentes indiquent désormais un recul significatif de ces captures, qui atteindraient environ 500.000 tonnes<sup>61</sup>.

Parmi les quatre types de saumon du Pacifique dont le volume de capture est le plus élevé, les saumons argenté et rouge ont affiché les prix le plus élevés lors des premières ventes et sur le marché. Bien qu'une partie importante du saumon rouge pêché soit destinée à l'industrie de la conserve, la plupart de ces poissons sont transformés en produits congelés. De même, les saumons argentés sont principalement transformés en produits congelés. Après un pic en 2022, le prix payé aux pêcheurs (en première vente) a fortement chuté en 2023 suite à une hausse des captures de saumon du Pacifique au niveau mondial. Le prix s'est rétabli en 2024 après une baisse record des prises durant cette année. Le prix du saumon rose tend à être peu élevé. Cette espèce est une matière très appréciée dans la conserverie en Alaska et dans l'industrie du filetage en Chine en raison de son bas prix.

<sup>60</sup> NPAFC scientific research papers 2024

<sup>61</sup> Kontali EDGE

Graphique 53. **TENDANCE DES PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE CERTAINES ESPÈCES DE SAUMON DU PACIFIQUE AUX ÉTATS-UNIS (ALASKA), EN EUR/KG**



Source : Département de la pêche et de la chasse de l'Alaska, Banque centrale européenne (2024 ; données préliminaires).

Au sein de l'UE, les saumons rouge et chien sont les principales espèces achetées par les transformateurs de saumon fumé, qui les préfèrent généralement au saumon atlantique d'élevage du fait de leur prix moins élevé.

## Production aquacole

La production aquacole de saumon du Pacifique vient loin derrière les captures d'espèces sauvages, bien que la tendance soit plutôt à la hausse. Entre 2013 et 2022, l'élevage de cette espèce a augmenté de 63%, notamment sous l'impulsion du Chili, premier producteur au monde, où la croissance est la plus rapide (+66%). Pendant cette période, ce pays a toujours représenté entre 80% et 87% de la production de saumon du Pacifique d'élevage, suivi de loin par le Japon (7% en 2022), la Nouvelle-Zélande (5% en 2022) et d'autres producteurs occasionnels de moindre importance.

Tableau 35. **PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE DE SAUMON DU PACIFIQUE (volume en tonnes EPV)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Chili</b>	145.561	158.947	127.016	110.980	164.198	148.521	205.386	204.740	213.222	241.906
<b>Japon</b>	12.215	12.802	13.937	13.208	15.648	18.053	15.938	17.333	18.482	20.200
<b>Nouvelle-Zélande</b>	11.988	10.840	12.474	12.943	14.890	16.291	14.209	15.511	16.962	15.118
<b>Corée du Sud</b>	0	0	0	0	199	150	191	201	178	67
<b>Russie</b>	0	0	0	0	0	66	9	116	34	67
<b>Suisse</b>	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2
<b>UE-27</b>	0	2	4	0	36	0	41	31	1	0
<b>Total</b>	<b>169.764</b>	<b>182.591</b>	<b>153.431</b>	<b>137.131</b>	<b>194.971</b>	<b>183.081</b>	<b>235.776</b>	<b>237.934</b>	<b>248.881</b>	<b>277.360</b>

Source : FAO.

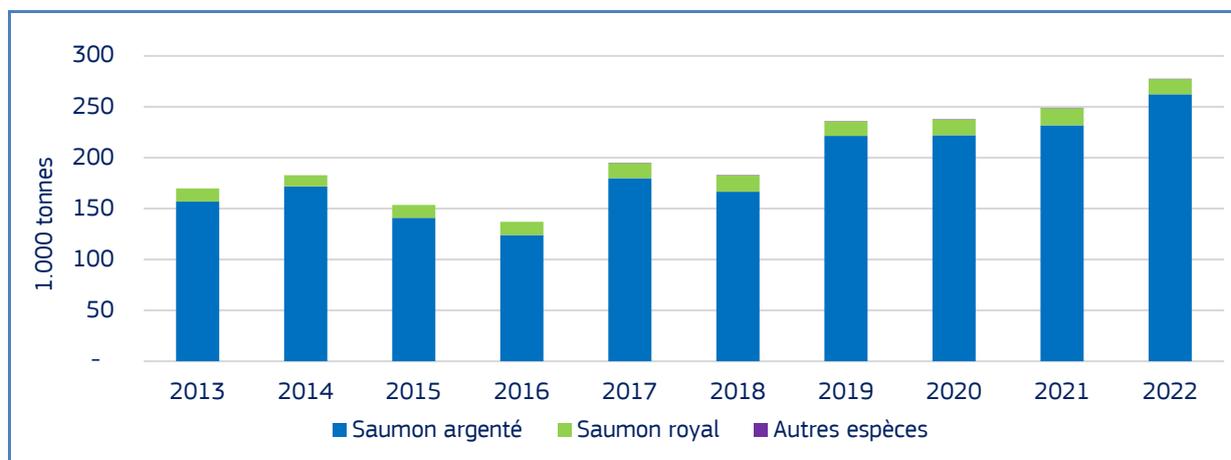
Deux espèces sont élevées en particulier : le saumon royal et le saumon argenté. Entre 2013 et 2022, l'élevage de saumon argenté a poussé vers le haut la production aquacole (+67%), qui garantit les volumes les plus élevés sur les marchés du monde entier (entre 91% et 94%, suivant l'année). Mais en dehors de ces deux types de saumon (dont la production a augmenté de 17% en dix ans), aucune autre espèce n'a vraiment émergé, en dehors de quelques hausses de volume éphémères.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

Graphique 54. **PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE DE SAUMON DU PACIFIQUE, PAR ESPÈCES (VOLUME EN MILLIERS DE TONNES, POIDS NET )**



Source : FAO.

### 5.3. Importations – Exportations

Dans la nomenclature combinée utilisée pour enregistrer les données relatives aux importations et exportations de l'UE, le saumon du Pacifique est présenté spécifiquement comme suit : entier, frais et congelé, avec un code spécifique pour le saumon rouge<sup>62</sup>. Mais pour d'autres modes de conservation/présentation (filets frais et congelés, saumon fumé, préparations, etc.), le saumon du Pacifique est mélangé avec le saumon atlantique. Vu la prédominance du saumon atlantique dans les flux commerciaux de l'UE, l'analyse ci-dessous ne tient compte que des codes NC incluant exclusivement les espèces de saumon du Pacifique. Les échanges de ce dernier pourraient donc être sous-évalués.

En 2023, les **importations extra-UE-27** de saumon du Pacifique ont atteint 17.026 tonnes (poids net), pour une valeur de 103 millions d'euros, la plupart sous forme de produits entiers congelés (99% de la valeur totale). Les principaux exportateurs dans l'UE ont été les États-Unis. Ces derniers ont compté pour 84% du volume et 85% de la valeur des importations extra-UE. Ont suivi de loin les pays suivants : la Russie (6% de la valeur), le Chili (5%) et le Canada (3%). La France (23% de la valeur totale), la Pologne (16%), les Pays-Bas (14%), la Lituanie (12%) et l'Allemagne (10%) ont été les principaux points d'entrée dans l'UE.

Il convient en outre de prêter attention au nombre élevé de filets classés sous la dénomination mixte (saumons atlantique et du Pacifique mélangés). Pour estimer la valeur du saumon du Pacifique importé sous cette appellation, les catégories ont été ventilées en fonction des pays déclarants. Parmi les quatre principaux pays producteurs, les données révèlent que la Russie et les États-Unis se sont spécialisés massivement dans la production de saumon du Pacifique (> 90% en volume), tandis que le Canada et le Chili concentraient leurs efforts sur le saumon atlantique (> 75%). Une bonne approximation de départ consisterait donc à considérer les volumes sous dénomination mixte comme des importations de la Russie et des États-Unis. Les volumes additionnels supposés s'élèvent ainsi à 2.357 tonnes, pour une valeur de 26 millions d'euros. Les États-Unis ont représenté 60% de la valeur des importations, contre 40% en provenance de Russie. 99% de cette valeur est constituée de filets congelés, le reste (moins de 1%) étant composé de saumon fumé et de filets frais.

En 2023, les **exportations extra-UE** ont connu une chute importante, atteignant 988 tonnes pour une valeur de 5 millions d'euros. Ici aussi, les volumes pourraient être sous-évalués en raison des produits classés sous dénomination mixte. Seuls des saumons entiers/éviscérés ont été exportés, presque exclusivement sous forme congelée (93% en valeur, contre 7% en tant que poisson vivant/frais). Les principales destinations en termes de valeur ont été les États-Unis (44% du total), suivis de loin par d'autres pays, notamment en Europe : la Suisse, la Thaïlande et le Vietnam (6% chacun), Gibraltar et Andorre (5% chacun).

<sup>62</sup> 03031100 - Saumon rouge congelé *Oncorhynchus nerka*.

03031200 - Saumon du Pacifique congelé (à l'excl. du saumon rouge).

03021300 - Saumon du Pacifique frais ou réfrigéré *Oncorhynchus nerka*, *Oncorhynchus gorbuscha*, *Oncorhynchus keta*, *Oncorhynchus tshawytscha*, *Oncorhynchus kisutch*, *Oncorhynchus masou* et *Oncorhynchus rhodurus*.

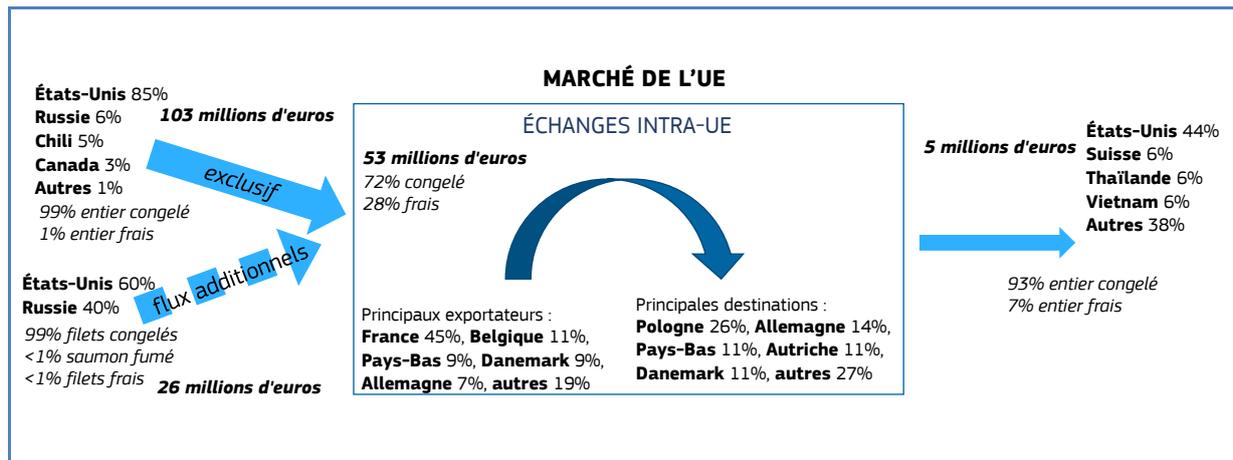
Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

En 2023, les **exportations intra-UE** ont totalisé 6.973 tonnes pour une valeur de 53 millions d'euros. Les échanges intra-UE ont été dominés par les produits congelés - 72% de la valeur des exportations -, tandis que les produits frais représentaient 28% de cette valeur. Au sein de l'Union européenne, les principaux pays exportateurs ont été la France (45% de la valeur), la Belgique (11%), les Pays-Bas (9%), le Danemark (9%) et l'Allemagne (7%). En revanche, les principales destinations des exportations ont été la Pologne (26% de la valeur), l'Allemagne (14%), les Pays-Bas (11%), l'Autriche (11%) et le Danemark (11%). Ces flux ne tiennent cependant compte que des poissons entiers et ignorent les filets congelés et le saumon fumé, qui pourraient représenter une part non négligeable des exportations intra-UE.

Graphique 55. **LE MARCHÉ COMMERCIAL DU SAUMON DU PACIFIQUE EN 2023, EN VALEUR**



Source : élaboration de l'EUMOPA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux

7. Contexte macroéconomique

## 6. Faits saillants mondiaux

**UE / Pêche :** le 18 novembre 2024, la Commission européenne a publié le **Rapport économique annuel de 2024 sur la flotte de pêche de l'Union européenne**, qui montre une amélioration substantielle des performances économiques de la flotte, les bénéfices bruts passant de 2022 et 2023 à un montant prévu de 1.673 millions d'euros en 2024. L'amélioration de la durabilité des stocks halieutiques de l'UE, induite par les mesures de l'UE visant à réduire l'effort de pêche au cours des dernières années, s'est révélée bénéfique sur le plan économique : les flottes ciblant des stocks exploités de manière durable sur plusieurs années ont tendance à améliorer à la fois la rentabilité et les salaires. L'étude indique également que le passage à des techniques de pêche moins énergivores apporte non seulement des avantages environnementaux, mais réduit également les coûts et renforce la résilience socio-économique. Le rapport met également en évidence plusieurs défis auxquels la flotte de pêche de l'UE est confrontée, notamment des problèmes structurels tels que le vieillissement des navires et le manque de nouveaux jeunes entrants dans l'industrie. En outre, les performances socio-économiques des flottes de petite pêche côtière sont à la traîne<sup>63</sup>.



**CONSEIL AGRIPÊCHE :** le Conseil « agriculture et pêche » de l'UE s'est conclu sur un accord politique concernant les possibilités de pêche pour 2025, en établissant des limites de capture et des réductions de l'effort de pêche, de façon à trouver le bon équilibre entre le développement durable et les objectifs socio-économiques. Sur la base des propositions de la Commission, les ministres de la Pêche des États membres de l'UE sont parvenus à un consensus unanime pour la Méditerranée, la mer Noire, l'Atlantique et la mer du Nord<sup>64</sup>. En outre, la Commission a également signé des accords avec la Norvège<sup>65</sup> et le Royaume-Uni<sup>66</sup>, ainsi qu'un accord entre les trois parties conjointement<sup>67</sup>. Enfin, la Commission a représenté l'Union européenne lors de la phase finale des négociations avec les organisations régionales de gestion des pêches, notamment lors des réunions annuelles de la CICTA<sup>68</sup> et de la CPANE<sup>69</sup>.

**UE / Norvège / Quotas de pêche :** le 11 novembre 2024, la Commission européenne et la Norvège sont parvenues à un accord sur un certain nombre de questions en suspens dans le domaine de la pêche, y compris un quota de cabillaud du Svalbard pour l'UE, à hauteur de 2,8% du total admissible des captures (TAC), pour les prochaines années. Cela permettra aux navires de l'UE de pêcher le quota - correspondant à 9.217 tonnes en 2025 - à la fois dans les eaux du Svalbard et dans les eaux internationales. La question s'était posée après le retrait du Royaume-Uni de l'UE et la décision ultérieure de la Norvège de fixer un quota de cabillaud du Svalbard pour l'Union, inférieur aux droits de pêche historiques de cette dernière, ce qui a eu une incidence sur les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs dans plusieurs États membres<sup>70</sup>.

**Méditerranée / Pêche :** lors de la 47<sup>e</sup> réunion annuelle de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), qui s'est tenue à Rome du 4 au 8 novembre 2024, l'UE et les pays voisins se sont mis d'accord sur des mesures importantes en faveur de la durabilité de la Méditerranée et de la mer Noire, notamment des dispositions visant à continuer de renforcer les stratégies en matière de développement durable au niveau des bassins maritimes, y compris par la coopération sous-régionale. Ils ont également convenu de renforcer le cadre général de gestion de la mer Adriatique et de la mer Noire autour des principes de la politique commune de la pêche (PCP), une consolidation importante de l'approche sous-régionale de la CGPM, soutenue par l'UE en tant que principal donateur financier<sup>71</sup>.

**Pêche / Thonidés de l'Atlantique :** lors de la réunion annuelle de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), qui s'est tenue à Chypre, l'UE a ouvert la voie vers un accord sur la gestion durable des thonidés tropicaux. Ce dernier prévoit une augmentation du total admissible des captures (TAC) de thon obèse, principalement au profit des États côtiers en développement. Les possibilités de pêche pour la flotte européenne sont aussi légèrement améliorées. En outre, l'accord établit les bases de l'utilisation obligatoire de dispositifs de concentration de poissons (DCP) biodégradables et non maillants. La fermeture de la pêche avec des DCP a été réduite à 45 jours et les travaux scientifiques servant de base aux futures décisions sur la durée appropriée de cette fermeture ont été renforcés<sup>72</sup>.

<sup>63</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-fishing-fleet-sees-improved-profitability-structural-challenges-remain-2024-11-18\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-fishing-fleet-sees-improved-profitability-structural-challenges-remain-2024-11-18_en)

<sup>64</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/fisheries-ministers-agree-fishing-opportunities-2025-atlantic-and-north-sea-and-mediterranean-and-2024-12-11\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/fisheries-ministers-agree-fishing-opportunities-2025-atlantic-and-north-sea-and-mediterranean-and-2024-12-11_en)

<sup>65</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-norway-reach-agreement-fishing-opportunities-2025-2024-12-06\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-norway-reach-agreement-fishing-opportunities-2025-2024-12-06_en)

<sup>66</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-uk-agree-fishing-opportunities-2025-worth-eu14-billion-eu-fishers-2024-12-09\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-uk-agree-fishing-opportunities-2025-worth-eu14-billion-eu-fishers-2024-12-09_en)

<sup>67</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-norway-and-uk-agree-fishing-opportunities-north-sea-2025-2024-12-05\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-norway-and-uk-agree-fishing-opportunities-north-sea-2025-2024-12-05_en)

<sup>68</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/landmark-agreement-sustainable-management-atlantic-tropical-tunas-2024-11-19\\_en?pk\\_source=ec\\_newsroom&pk\\_medium=email&pk\\_campaign=MARE+Newsletter](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/landmark-agreement-sustainable-management-atlantic-tropical-tunas-2024-11-19_en?pk_source=ec_newsroom&pk_medium=email&pk_campaign=MARE+Newsletter)

<sup>69</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/north-east-atlantic-fisheries-face-significant-challenges-conservation-and-control-unprecedented-2024-11-21\\_en?pk\\_source=ec\\_newsroom&pk\\_medium=email&pk\\_campaign=MARE+Newsletter](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/north-east-atlantic-fisheries-face-significant-challenges-conservation-and-control-unprecedented-2024-11-21_en?pk_source=ec_newsroom&pk_medium=email&pk_campaign=MARE+Newsletter)

<sup>70</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-and-norway-agree-eu-quota-svalbard-cod-2025-and-beyond-2024-11-11\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-and-norway-agree-eu-quota-svalbard-cod-2025-and-beyond-2024-11-11_en)

<sup>71</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-neighbourhood-countries-agree-1st-shared-eu-albania-fisheries-restricted-area-and-other-2024-11-11\\_en?pk\\_source=ec\\_newsroom&pk\\_medium=email&pk\\_campaign=MARE+Newsletter](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-neighbourhood-countries-agree-1st-shared-eu-albania-fisheries-restricted-area-and-other-2024-11-11_en?pk_source=ec_newsroom&pk_medium=email&pk_campaign=MARE+Newsletter)

<sup>72</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/landmark-agreement-sustainable-management-atlantic-tropical-tunas-2024-11-19\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/landmark-agreement-sustainable-management-atlantic-tropical-tunas-2024-11-19_en)

**UE / Pêche :** le 19 novembre 2024, la Fédération européenne des travailleurs des transports a organisé une conférence internationale sur le thème de l'équité des salaires et des conditions de travail pour les pêcheurs non-communautaires employés dans des navires de l'UE. Cet événement a réuni différents décideurs, acteurs du secteur et experts, notamment des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen et de l'Organisation internationale du travail, qui ont abordé ces défis dans le cadre des accords de partenariat de pêche durable<sup>73</sup>.

<sup>73</sup> <https://thefishingdaily.com/latest-news/etf-conference-urges-fair-pay-for-non-eu-fishers-on-eu-vessels/>

## 7. Contexte macroéconomique

### 7.1. Carburant maritime

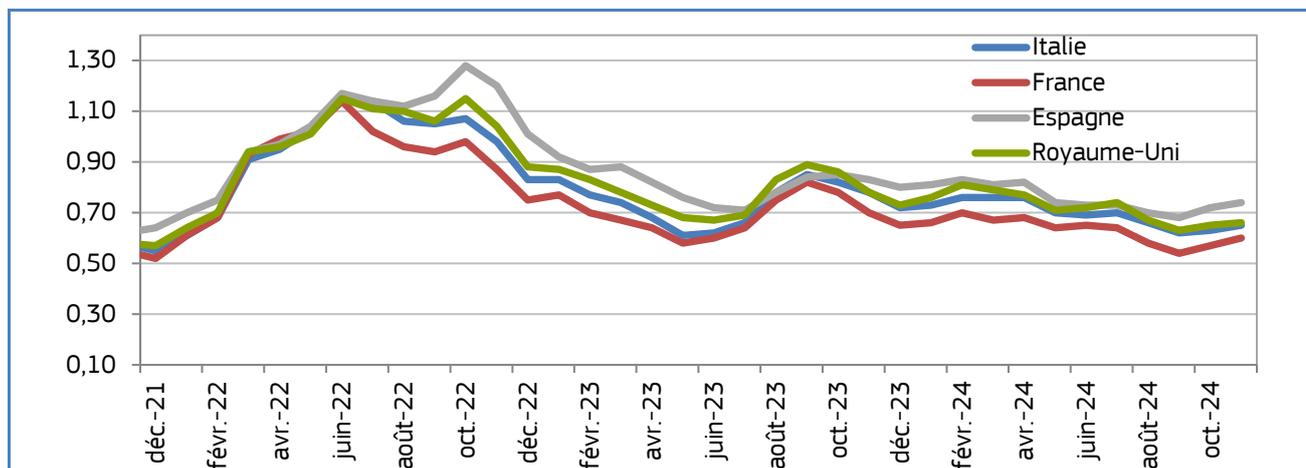
En **novembre 2024**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,60 et 0,74 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont augmenté de 3,1%, en moyenne, par rapport au mois précédent et ont baissé de 14,2%, en moyenne, par rapport au même mois de 2023.

Tableau 36. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN FRANCE, EN ITALIE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Nov 2024	Évolution par rapport à oct 2024	Évolution par rapport à nov 2023
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,60	5%	-14%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,65	3%	-17%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,74	3%	-11%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,66	2%	-15%

Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Graphique 56. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/litre)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

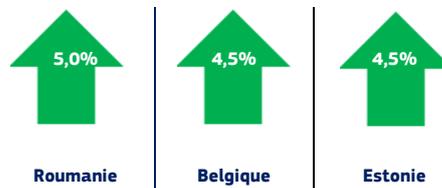
### 7.2. Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE a été de 2,3% en octobre 2024, contre 2,1% en septembre 2024. En 2023, le taux était de 3,6%.

**Inflation : taux les plus bas en octobre 2024, par rapport à septembre 2024.**



**Inflation : taux les plus élevés en octobre 2024, par rapport à septembre 2024.**



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. La pêche et l'aquaculture en Turquie | 5. Le saumon du Pacifique dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

Tableau 37. **INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)**

	Oct. 2022	Oct. 2023	Sept. 2024	Oct. 2024	Évolution par rapport à septembre 2024		Évolution par rapport à octobre 2023	
<b>Nourriture et boissons non alcooliques</b>	130,80	140,73	143,38	144,41	↑	0,7%	↑	2,6%
<b>Poissons et produits de la mer</b>	130,18	138,92	141,39	141,45	↑	0,04%	↑	1,8%

Source : Eurostat.

### 7.3. Taux de change

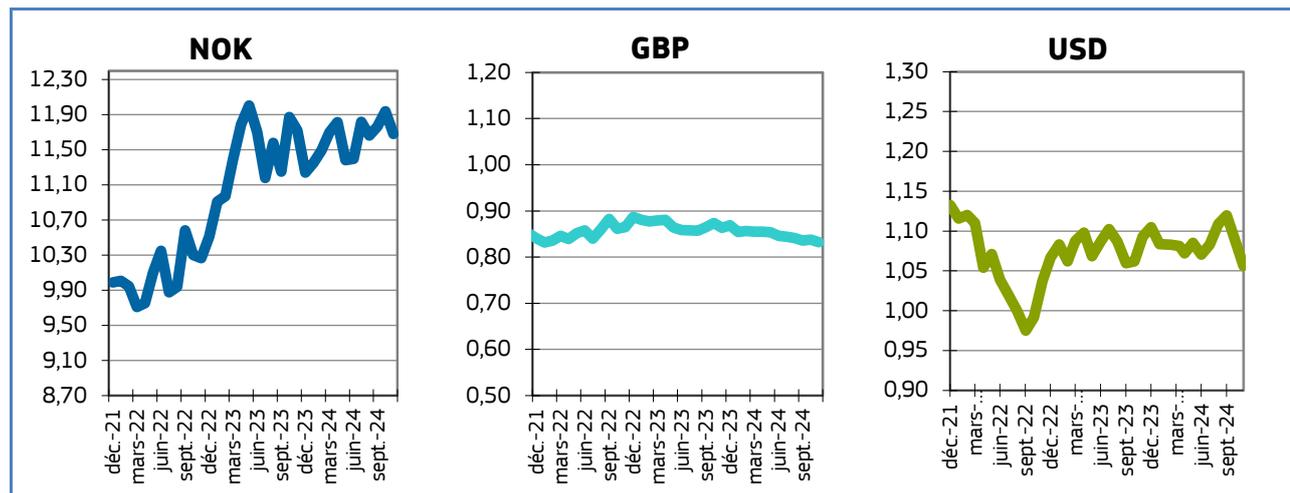
Tableau 38. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Nov 2022	Nov 2023	Oct. 2024	Nov 2024
NOK	10,2648	11,7200	11,9385	11,6805
GBP	0,8649	0,8637	0,8375	0,8321
USD	1,0376	1,0931	1,0882	1,0562

Source : Banque centrale européenne.

En novembre 2024, par rapport au mois précédent, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-2,9%), à la couronne norvégienne (-2,2%) et au yen japonais (-0,7%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 11,7099 par rapport à la couronne norvégienne. Par rapport à novembre 2023, l'euro s'est déprécié de 3,7% par rapport à la livre sterling, de 0,3% par rapport à la couronne norvégienne et de 3,4% par rapport au dollar américain.

Graphique 57. **ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**



Source : Banque centrale européenne.

Rapport terminé en décembre 2024

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2024

© Union européenne, 2024



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 juin 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 51 © Fishbase, page 18 © Fishbase, page 22 © Scandinavian Fishing Year Book, page 35 © DG ECHO, Commission européenne.

PDF ISSN : 2363-409X      KL-AK-24-010-FR-N

ISBN : 978-92-68-11495-7      DOI : 10.2771/731474

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Adresse électronique : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

**Premières ventes** : Fishbase, EUR-lex, CCAMLR.

**Consommation** : Fishbase.

**Études de cas** : Istanbul University Press, EUR-Lex, ResearchGate, DG Pêche et aquaculture de Turquie, FAO, Commission européenne, Eurofish, WWF, Canadian Encyclopedia, NOAA Fisheries, Wild Salmon Center, FishBase, Animalia, Fisheries Management Focus Area Report of the Russian Federation, US Federal Register, NPAFC scientific research papers 2024, Kontali EDGE.

**Faits saillants mondiaux** : Commission européenne, The fishing daily, Statistics Iceland.

**Contexte macroéconomique** EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne: MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu).

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications  
de l'Union européenne